



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

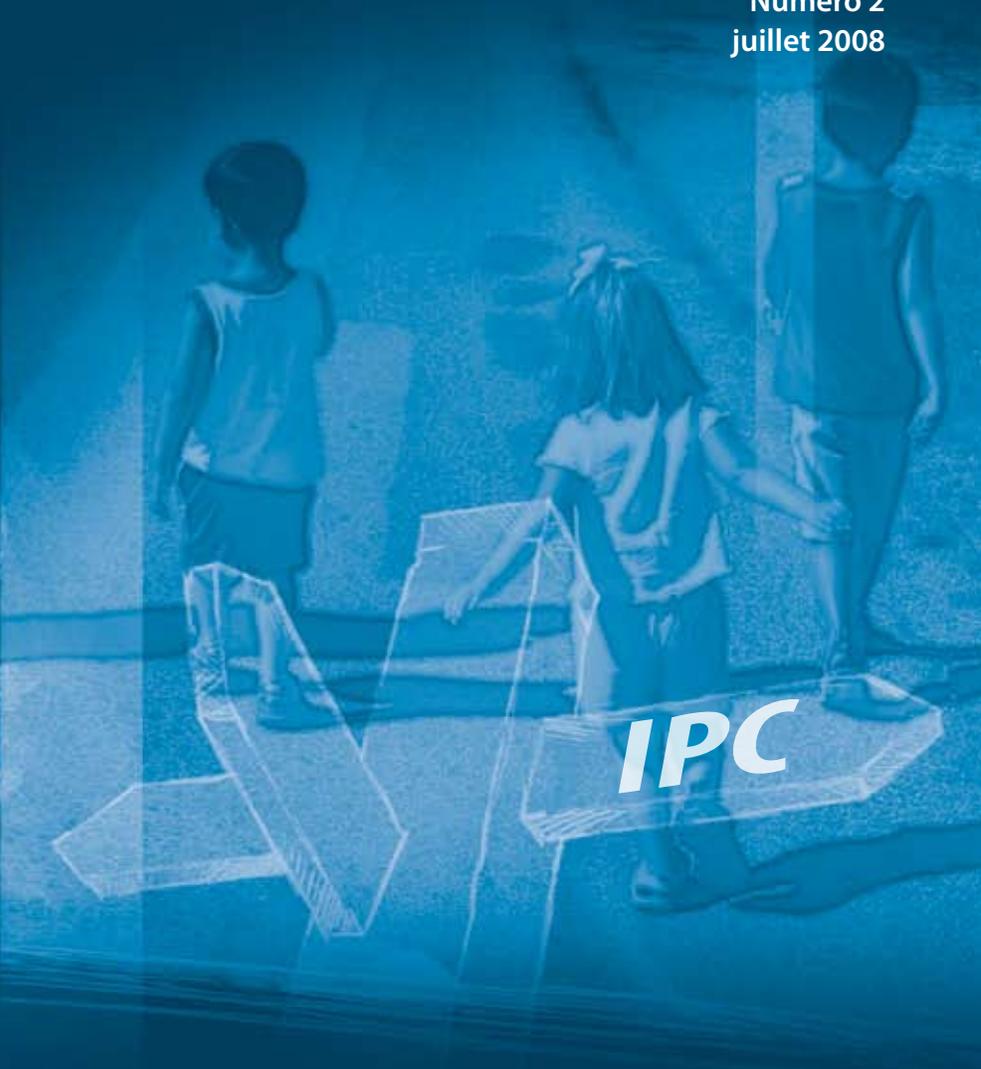
Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES:

QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2
juillet 2008



Remerciements

Ce rapport a été rédigé en collaboration par Derek Janhevich, Holly Johnson, Claude Vézina et Jennifer Fraser. Nous désirons exprimer notre gratitude à l'égard du Centre national de prévention du crime de Sécurité publique Canada, dont la généreuse contribution financière a permis la rédaction, la publication et la diffusion de ce document. Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans la participation active des membres du Réseau municipal intéressé à la prévention de la criminalité et celle des réseaux locaux de sécurité communautaire, qui y ont généreusement apporté leur concours. Les auteurs tiennent à remercier Melanie Bania, Ross Hastings et Irvin Waller pour leur apport réfléchi ainsi que Gaston St-Jean pour la traduction du rapport. Les opinions exprimées ci-après sont celles des auteurs et des membres du Réseau.

MEMBRES DU RÉSEAU MUNICIPAL

Wendy Au

Manager, Special Projects
City Manager's Office
Vancouver, BC

Lance Talbott

Crime Reduction Strategy Manager
Office of the City Manager
Surrey, BC

Greg Steinraths

Manager, Strategic Services
Animal and Bylaw Services
Protective Services
Calgary, AB

Kate Gunn

Coordinator
Safedmonton
Edmonton, AB

Janice Solomon

Senior Social Development
Consultant
Community Services Department
Regina, SK

Elisabeth Miller

Senior Planner
City Planning
Community Services Department
Saskatoon, SK

Clive Wightman

Director
Community Services Department
Winnipeg, MB

Christiane Sadeler

Executive Director
Community Safety & Crime
Prevention Council
Waterloo Region, ON

Shelley Adams

Director
Community & Corporate Planning
Kitchener, ON

Manjit Jheeta

Community Safety Secretariat
Community and
Neighbourhood Services
Toronto, ON

Nancy Worsfold

Executive Director
Crime Prevention Ottawa
Ottawa, ON

Patrice Allard

Chef de division du
développement social
Service du développement culturel
et de la qualité du milieu de la vie
Montréal, QC

Marcel Cajelait

Conseiller en développement
communautaire
Direction du développement social
Montréal, QC

Sylvie Thibault

Conseillère
Service des loisirs, des sports
et de la vie communautaire
Québec, QC

Sgt. Tanya Leblanc

Saint John Police Force
Saint John, NB

Staff Sgt. Jim Perrin

Halifax Regional Police
Halifax, NS

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES :

QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2 www.prevention-crime.ca



Table des matières

Sommaire.....	iii
Introduction.....	1
Les problèmes que soulève la criminalité au Canada	3
La prévention de la criminalité et les initiatives de sécurité communautaire au sein des municipalités canadiennes.....	9
Vancouver	10
Surrey.....	14
Edmonton	17
Calgary	21
Regina.....	25
Saskatoon	29
Winnipeg.....	33
La Municipalité régionale de Waterloo	35
Toronto	39
Ottawa	43
Montréal	47
Québec.....	50
Saint John	53
Halifax.....	56
Les thèmes communs et les difficultés à affronter	61
Les principes directeurs	65
Références	67
Annexe A	71

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES :

QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2 www.prevention-crime.ca



Sommaire

Les municipalités jouent un rôle clé pour réduire la criminalité et renforcer la sécurité communautaire. Ce rapport se penche sur certains thèmes et défis liés à la mise en œuvre d'initiatives de sécurité communautaire et de prévention de la criminalité reconnue efficace dans 14 municipalités canadiennes. Le rapport dégage en outre certains principes directeurs pour tous les ordres de gouvernement, qui appuieront les municipalités dans leurs efforts en vue de réduire la criminalité et renforcer la sécurité communautaire.

En 2006, l'Institut pour la prévention de la criminalité (IPC) de l'Université d'Ottawa a invité les maires de 14 municipalités à déléguer un représentant au sein du Réseau municipal intéressé à la prévention de la criminalité. Ce Réseau est actuellement constitué de Vancouver, Surrey, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, la Municipalité régionale de Waterloo, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Saint John, et Halifax. Le Réseau municipal se veut un outil pour la mise en commun de connaissances et d'expériences qui contribueront à affermir la capacité des municipalités canadiennes à réduire la criminalité et renforcer la sécurité communautaire. Il s'agit de l'une des composantes du projet « *Les connaissances au service de la prévention de*

la criminalité », financé par le Centre national de prévention du crime du ministère de la Sécurité publique du Canada.

En 2004, l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation, menée par Statistique Canada, rapportait qu'un Canadien sur quatre (1/4) avait été victime d'un crime quelconque. Environ un demi-million de femmes âgées de 15 ans ou plus avaient été victimes d'une agression sexuelle; un nombre comparable des ménages avaient été victimes d'un vol de véhicules à moteur ou de ses pièces, d'une introduction ou d'une tentative d'introduction par effraction dans leur résidence. Les taux de criminalité varient d'une municipalité ou d'une ville à une autre; ces taux sont également plus élevés dans les secteurs où l'on observe une forte concentration de personnes défavorisées et de désorganisation sociale, comme l'indiquent notamment certains facteurs, tels la forte mobilité des gens, l'éclatement des familles et le désavantage économique.

Voulant mieux comprendre l'implication des municipalités dans les domaines de la sécurité communautaire et de la prévention de la criminalité dans les villes canadiennes, l'IPC a mené des consultations poussées auprès des membres du

Réseau municipal, mettant l'accent sur les points suivants contenus dans son cadre conceptuel :

- l'implication antérieure de la municipalité dans des programmes ou initiatives de prévention de la criminalité;
- les problèmes et les défis actuels liés à la délinquance, la violence et l'insécurité au sein de la municipalité;
- l'importance stratégique de la sécurité et de la prévention de la criminalité au sein de la municipalité;
- les initiatives et les programmes de sécurité et de prévention de la criminalité en cours;
- les défis que réserve l'avenir.

En 2007, l'IPC a envoyé deux chercheurs dans chacune des municipalités pour discuter des enjeux énumérés dans ce cadre conceptuel. On a consulté certains responsables municipaux et d'autres personnes impliquées dans les champs de la sécurité communautaire et de la prévention de la criminalité. Un sommaire relatif à chacune des municipalités est affiché sous la rubrique du Réseau municipal dans le site Web de l'IPC à l'adresse www.prevention-crime.ca. Ce rapport présente également un aperçu de ces sommaires.

Bien que les municipalités soient aux prises avec certains problèmes de criminalité communs, certaines différences importantes existent, comme en témoignent ces consultations. Toutes ont à composer avec des problèmes de violence, de criminalité contre les biens et d'abus de drogue, mais l'intensité, la répartition et la nature de ces problèmes varient d'une municipalité à une autre. La consommation abusive d'alcool et d'autres drogues pourrait constituer un problème majeur pour certaines municipalités,

alors que d'autres ont plutôt à composer avec le problème des gangs de rue et celui des vols de véhicules à moteur. Toutes peuvent compter sur un service de police pour réagir à ces problèmes, mais les niveaux d'implication de la police en prévention de la criminalité en partenariat avec les citoyens et les organismes varient. Certaines municipalités ont un long historique d'appui aux initiatives citoyennes destinées à réduire la criminalité, alors que dans d'autres, c'est le service de police qui a pris l'initiative. Certaines municipalités sont dotées d'un centre de responsabilité chargé de promouvoir la collaboration entre organismes, mais, pour d'autres, la collaboration de plusieurs organismes est une affaire beaucoup plus ponctuelle.

Les consultations menées auprès du Réseau municipal ont permis à l'IPC de dégager quatre composantes susceptibles de contribuer à la réussite en matière de réduction de la criminalité et de renforcement de la sécurité communautaire :

1. une implication et un leadership énergiques (p. ex. ceux du maire et du directeur du Service de police); un alignement de la sécurité communautaire aux autres priorités locales (p. ex. les services à l'enfance, les programmes à l'intention des jeunes, le logement, les loisirs, etc.); une coordination de tous les ordres de gouvernement et un financement adéquat.
2. la coordination de tous les ordres de gouvernement et un financement adéquat des actions municipales et autres destinées à contribuer au développement, à l'amélioration et au soutien des initiatives, des stratégies et des programmes ciblant les causes profondes de la criminalité.

3. des partenariats ainsi qu'une implication communautaire qui favorisent l'établissement de priorités au plan local.
4. une utilisation efficace des données, des connaissances et de l'évaluation dans le but d'orienter les décisions relatives à ce qui est efficace et à la façon de mettre les ressources à contribution pour s'attaquer aux problèmes locaux.

L'IPC s'est également penché sur l'expérience et les connaissances en matière d'action municipale dans d'autres pays, notamment en Angleterre et aux Pays de Galles, où la loi oblige maintenant les municipalités à œuvrer de manière concrète pour réduire la criminalité et assurer la sécurité communautaire. Les observations de l'IPC ont été rédigées et publiées sous le titre *Making Cities Safer : International Strategies and Practices* [disponible en anglais seulement] (Johnson et Fraser, 2007). Ce rapport international fait ressortir l'importance d'une stratégie multisectorielle de résolution de problèmes, qui met à contribution divers secteurs, tels les écoles, le logement, l'urbanisme et la police pour dégager les causes profondes de la criminalité, élaborer des stratégies visant à contrer ces problèmes, mettre ces stratégies en œuvre et procéder à leur évaluation. Il insiste aussi sur l'importance d'une gestion centralisée du processus de sécurité communautaire par le truchement d'un leadership efficace et soutenu, de partenariats intersectoriels, d'une utilisation cohérente des éléments d'information disponibles et des connaissances, de l'implication communautaire et du renforcement des capacités, et d'investissements durables.

Dans bien des cas, ce processus de gestion centralisée souffre d'un manque de ressources, d'un manque de volonté d'agir de la part des divers ordres de gouvernement et des divers secteurs, ou de la part des deux. Les gouvernements locaux ont un rôle important à jouer pour mobiliser les intervenants clés, élaborer des plans d'action locaux, et mettre en œuvre des solutions à court et à long terme; la meilleure façon d'y parvenir demeure toutefois de le faire en collaboration et avec l'appui d'autres ordres de gouvernement. Les thèmes communs qui se dégagent de ce rapport insistent sur la nécessité d'un niveau de financement adéquat et d'une stratégie d'ensemble et collaborative. Cette même considération a été mise en évidence dans le premier rapport du Groupe de travail national sur la prévention de la criminalité (2007) dans le cadre d'un exercice complémentaire de l'IPC.

L'analyse de l'information recueillie dans le cadre des consultations et l'examen d'initiatives municipales de prévention de la criminalité sur le plan international ont permis au Réseau municipal de dégager un ensemble de principes directeurs, qui accentuera les efforts destinés à réduire la criminalité et la victimisation et à améliorer la sécurité communautaire. La présente étude a fait ressortir un obstacle de taille à la mise en œuvre et au maintien d'initiatives coordonnées, en l'occurrence le manque de coordination de tous les ordres de gouvernement en ce qui a trait à l'établissement de priorités et de programmes de financement ciblant les causes profondes de la criminalité. C'est pourquoi les principes directeurs mettent l'accent sur les gouvernements municipaux, provinciaux et le gouvernement fédéral et sur la coordination de leurs efforts :

PRINCIPES DIRECTEURS	ACTIONS À ENTREPRENDRE PAR :		
	LES MUNICIPALITÉS	LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX/ TERRITORIAUX	LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
Établir des centres de responsabilité à tous les ordres de gouvernement	Mettre en place des centres de responsabilité permanents (là où il n'en existe pas déjà) pour assurer la coordination d'initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire.	Mettre sur pied des centres de responsabilité permanents dans chaque province et territoire, ces centres ayant pour rôle de coordonner les politiques ainsi que favoriser le réseautage et la réalisation des connaissances et des pratiques exemplaires.	Créer un centre de responsabilité indépendant et national ayant pour mandat d'offrir un appui immédiat au processus d'élaboration de programmes et d'agir comme bureau central de diffusion des outils et des connaissances relatives aux approches efficaces de prévention de la criminalité.
Agir sur les priorités locales et communautaires	Élaborer des politiques de sécurité communautaire qui reflètent une volonté d'assurer le leadership, la responsabilité et la coordination. Les politiques municipales devraient aussi assurer que tous les services municipaux et les agences locales sont mis à contribution. Assurer que la prévention de la criminalité et la sécurité communautaire font partie des préoccupations et des priorités de tous les services municipaux, incluant la planification des services sociaux et de loisirs et des services policiers.	Élaborer des politiques provinciales de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire qui reconnaissent le rôle clé des autorités municipales et régionales, de même que l'importance d'adapter les programmes aux besoins locaux.	Collaborer avec les gouvernements provinciaux et municipaux afin d'assurer que les politiques, les programmes et les services destinés à s'attaquer aux facteurs de risque liés à la criminalité soient dispensés de manière cohérente.
Faire une utilisation efficace des connaissances et des données	Recourir à une approche de résolution de problèmes en utilisant les données, la recherche et autres informations pour : <ul style="list-style-type: none"> • diagnostiquer les problèmes de criminalité et de sécurité qui se posent et dresser l'inventaire des actifs sur le plan local • dresser un plan d'action en établissant des priorités et en s'attaquant aux facteurs de risque en utilisant des pratiques exemplaires • mettre ce plan d'action en œuvre • évaluer le processus et ses incidences. 	Financer le développement des données et d'analyses dans les universités afin d'aider les municipalités à faire une utilisation plus efficace des données pour mieux comprendre les problèmes locaux liés à la criminalité et à la sécurité, et pour reconnaître les secteurs sur lesquels il faudrait agir. Mettre au point des outils de diagnostic et d'évaluation et les mettre à la disposition des gouvernements municipaux et des organismes communautaires. Fournir une assistance technique pour : a) utiliser ces outils; b) la livraison des programmes exemplaires.	Assurer le financement des outils requis pour la cueillette de données nécessaires à la réalisation de diagnostics de sécurité et l'observation d'indicateurs, notamment des enquêtes de victimisation, des enquêtes autodéclarées et le mappage géographique de la criminalité et de données sociales. Financer des projets de démonstration et contribuer au développement de la base des connaissances par le truchement d'évaluations de projets. Il faudrait que ce financement soit soutenu et simplifié.
Assurer le financement soutenu de programmes ciblés	S'assurer d'un leadership et d'une implication énergiques des instances supérieures des gouvernements et mettre en place une structure de gouvernance qui assurera la pérennité en période de changements politiques et environnementaux.	Offrir un soutien financier au travail effectué par les gouvernements municipaux en vue de créer des partenariats de travail solides ainsi que de coordonner et d'assurer la prestation de programmes axés sur les besoins locaux.	Assurer, de concert avec les gouvernements des provinces et des territoires, un soutien financier aux gouvernements municipaux.
Susciter l'implication de la collectivité	Contribuer activement à la création de partenariats communautaires et reconnaître l'expertise des organismes communautaires. Mobiliser la collectivité et améliorer sa capacité de reconnaître les problèmes locaux et d'y réagir en misant sur ses forces et ses actifs et en s'attaquant aux facteurs de risque.	Financer des ateliers et des colloques au plan local en vue de favoriser le développement et l'amélioration de partenariats et l'implication de la collectivité dans des activités de prévention de la criminalité	Travailler avec les autres ordres de gouvernement ainsi que les secteurs bénévole et privé à l'élaboration d'un cadre de travail national visant à assurer une collaboration intersectorielle axée sur la prévention de la criminalité et la sécurité communautaire.

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES : QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2 www.prevention-crime.ca



Introduction

La criminalité et la sécurité communautaire sont des phénomènes à multiples facettes qui requièrent des actions globales et coordonnées de tous les ordres de gouvernement. On prend de plus en plus conscience du rôle clé que jouent les municipalités pour réduire la criminalité et renforcer la sécurité communautaire. Les causes profondes de la criminalité et de la violence sont variées; il faut donc mettre en place des stratégies qui font appel à l'implication de multiples secteurs, tels les écoles, les services sociaux, les loisirs, le logement et les services policiers, de même que les citoyens et les organismes communautaires (Johnson et Fraser, 2007; Waller, 2006). Les municipalités sont l'ordre de gouvernement le plus près des quartiers et des collectivités, et elles occupent une position privilégiée leur permettant d'amener ces multiples secteurs à s'impliquer et à focaliser leurs efforts. Elles offrent plusieurs des services qui contribuent à améliorer la sécurité communautaire et elles peuvent faciliter la collaboration avec d'autres. Les municipalités ont un rôle important à jouer au chapitre de la mobilisation des intervenants clés, de l'élaboration de plans d'action locaux, et de la mise en œuvre de solutions à court et à long terme (Hastings, 2007; Johnson et Fraser, 2007; Shaw, 2001).

Malgré l'efficacité démontrée de la prévention de la criminalité fondée sur une collaboration multisectorielle, il arrive trop souvent que l'on assimile la réduction de la criminalité au travail policier. Bien que les interventions policières puissent avoir une incidence sur les taux de la violence et d'autres formes de criminalité, l'expérience démontre

que le travail de la police est plus efficace lorsqu'il est effectué en partenariat avec la collectivité et des organismes du milieu dans le cadre d'une stratégie municipale globale (Johnson et Fraser, 2007; Rosenbaum, 2007). Les coûts des services policiers ont augmenté au cours des dernières décennies, alors que les villes misaient sur la majoration des budgets de la police comme principal moyen de réagir aux problèmes de criminalité. En 2006, on a consacré près de 10 milliards de dollars aux services policiers, un coût qui continue d'augmenter à raison de 3 % par année en moyenne (Beattie et Mole, 2007). Une étude récente menée par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a fait ressortir que les dépenses municipales afférentes aux services policiers avaient augmenté de 5 % par année en moyenne au cours des derniers 20 ans (1986 à 2006). Globalement, les dépenses des municipalités au chapitre des services policiers ont augmenté de 29 % (en tenant compte de l'inflation et de la croissance de la population) – un taux de croissance des dépenses près de trois fois supérieur à celui du gouvernement fédéral et près de deux fois supérieur à celui des gouvernements provinciaux. De plus, les municipalités défraient près de 57 % du coût des services policiers au Canada, une proportion en hausse et qui a une incidence sur les services municipaux tels que le transport collectif, l'accueil des immigrants, le logement abordable et autres services pouvant contribuer à la santé et à la sécurité des collectivités (FCM, 2008).

Un nombre croissant de faits significatifs concourent à démontrer que l'on peut réduire la criminalité,

la victimisation et la peur du crime de manière importante par le biais de la prévention et que les investissements en prévention peuvent s'avérer plus rentables que les dépenses consacrées aux moyens courants de contrer la criminalité. Ces faits démontrent que des initiatives de prévention bien ciblées et bien conçues peuvent contribuer à réduire les niveaux de criminalité et de victimisation, et contribuer à la sécurité et au bien-être accrus de nos collectivités, et ce, dans bien des cas, en contribuant de surcroît à améliorer les possibilités d'épanouissement des jeunes hommes, des femmes et des quartiers défavorisés (IPC, 2007; UN ECOSOC, 2002; OMS, 2002; Waller, 2006). La recherche démontre aussi invariablement qu'il existe un appui considérable de la population pour des stratégies ciblant les facteurs de risque liés à la criminalité (Roberts et Hastings, 2007).

De ce fait, il devient clair que les écoles, le logement, les services sociaux, l'urbanisme et d'autres services municipaux ont tous un rôle clé à jouer. Les familles, les écoles et des quartiers florissants sont essentiels pour assurer la vitalité et la pérennité économiques, sociales et culturelles des collectivités canadiennes. Les citoyens s'attendent que leurs gouvernements – surtout les municipalités – vont s'attaquer activement aux problèmes locaux de criminalité locale et assurer la sécurité communautaire (voir FCM, 2007).

Le présent rapport fait suite à un rapport de l'Institut pour la prévention de la criminalité intitulé *Making Cities Safer : International Strategies and Practices* (Johnson et Fraser, 2007). Celui-ci rassemble des exemples de stratégies municipales de prévention de la criminalité de partout dans le monde et, citant des exemples concrets, il fait la démonstration que les stratégies de prévention de la criminalité fondées sur une collaboration multiorganisme et un leadership

énergique au plan local ont contribué de manière efficace à réduire la criminalité et à améliorer la sécurité communautaire dans toute une gamme de milieux.

En 2006, l'Institut pour la prévention de la criminalité (IPC) de l'Université d'Ottawa a invité les maires de 14 municipalités à déléguer un représentant au sein du Réseau municipal intéressé à la prévention de la criminalité. Ce Réseau est actuellement constitué de Vancouver, Surrey, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, la Municipalité régionale de Waterloo, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Saint John, et Halifax. Le Réseau municipal se veut un outil pour la mise en commun de connaissances et d'expériences destinées à renforcer la capacité des municipalités canadiennes de réduire la criminalité et à renforcer la sécurité communautaire. Il s'agit de l'une des composantes d'un projet de plus grande envergure de l'IPC, financé par le Centre national de prévention du crime du ministère de la Sécurité publique du Canada.

Le présent rapport découle aussi du premier rapport du Groupe de travail national sur la prévention de la criminalité, un regroupement pancanadien d'associations nationales et d'experts, qui recommande que le Canada élabore une approche globale visant à développer et à soutenir des approches intégrées. Ce groupe considère que le travail effectué par les divers ordres de gouvernement au Canada est important, mais il réclame que le rôle des municipalités soit soutenu financièrement par les autres ordres de gouvernement. Ses recommandations s'articulent autour des actions suivantes :

- élaborer un cadre de travail national et un plan d'action;

- mettre sur pied des centres de responsabilité et fournir une assistance technique pour orienter les investissements en prévention de la criminalité;
- améliorer la recherche et la cueillette des données;
- assurer un financement plus élevé et plus durable destiné à appuyer l'action sur les plans municipal et communautaire et provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux;
- assurer une implication communautaire plus large.

Les 14 municipalités membres du Réseau municipal ont chacune leur propre histoire, des populations diverses, des problèmes de criminalité et des capacités communautaires qui les ont amenées à adopter des approches différentes pour s'attaquer aux problèmes locaux de criminalité et de sécurité. Bon nombre d'entre elles s'activent depuis de nombreuses années à repérer et à contrer les problèmes locaux de criminalité et de sécurité communautaire. Il existe plusieurs similitudes entre ces approches et les municipalités peuvent apprendre beaucoup les unes des autres. Ce rapport fait état des thèmes et des obstacles liés à la sécurité communautaire et à la prévention de la criminalité dans 14 municipalités canadiennes et il dégage certains principes directeurs qui pourraient améliorer la capacité des municipalités d'établir des plans efficaces et à soutenir les initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire.

Les problèmes que soulève la criminalité au Canada

Les Canadiens s'enorgueillissent de la sécurité de leurs collectivités et la plupart des parents voient leur quartier comme un bon endroit où vivre et élever une famille (Peters, 2002). Les taux de criminalité

enregistrés par la police ont chuté depuis le début des années 1990. Les statistiques policières ne tracent toutefois pas un portrait complet de la situation. En fait, la majorité des crimes ne sont jamais signalés à la police. C'est pourquoi, tous les cinq ans, Statistique Canada mène une Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation dans le but de dresser un tableau plus complet du nombre de Canadiens qui sont victimes de crime et du nombre qui le signalent à la police. L'Enquête la plus récente estime que 28 % des adultes ont été victimes d'un acte criminel en 2004, une augmentation par rapport aux 26 % relevés en 1999 (Gannon et Mihorean, 2005). En 2004, seulement 34 % des crimes ont été signalés à la police, une baisse, comparativement à 42 % en 1993. Les pourcentages des incidents signalés en 2004 oscillaient entre 54 % dans le cas des vols par effraction et 8 % seulement dans le cas des agressions sexuelles.

En 2004, le taux des Canadiens victimes d'un crime avec violence s'établissait à 106 par 1 000 habitants adultes (figure 1). Les taux les plus élevés ont été observés en Nouvelle-Écosse et en Alberta, alors que le Québec enregistrait les taux les plus faibles. Contrairement à la tendance observée au chapitre des crimes déclarés par la police, le pourcentage des victimes d'un crime avec violence a augmenté dans la majorité des provinces depuis l'Enquête précédente menée en 1999, notamment en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, et à Terre-Neuve-et-Labrador. Pour mettre les choses en perspective, soulignons qu'il s'est commis en une année au Canada :

- 547 000 agressions sexuelles, la plupart contre des femmes;

- 274 000 vols qualifiés;
- 1,9 million de voies de fait.

Le taux des crimes contre les ménages s'établissait en 2004 à 248 par 1 000 ménages (figure 2). Ces taux ont augmenté dans la plupart des provinces depuis 1999. En ce qui a trait au nombre réel de ménages, on estime qu'en 2004 :

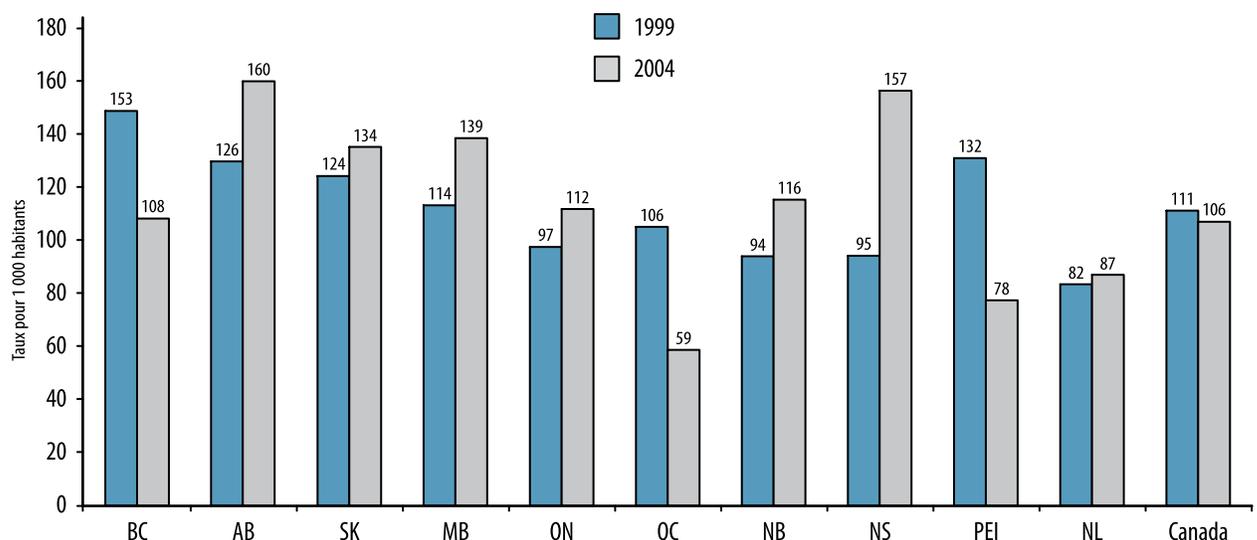
- 505 000 ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol par effraction;
- 571 000 ont été victimes d'un vol de véhicules ou de ses pièces;
- 993 000 ont été victimes de vandalisme;
- Plus d'un million a été victime du vol de biens du ménage.

Plusieurs facteurs peuvent avoir influé la hausse de la victimisation déclarée entre 1999 et 2004, notamment une sensibilisation accrue de la population à certains

types de criminalité, telle la violence dans le cadre de relations intimes, ainsi que des services locaux de meilleure qualité.

L'ESG mesure aussi les perceptions du public au sujet de la criminalité. Selon ce qui ressort de l'Enquête, en 2004, 30 % des Canadiens étaient d'avis que les niveaux de criminalité dans les quartiers avaient augmenté au cours des cinq années précédentes, mais un faible pourcentage d'entre eux (9 %) croyait que la criminalité était plus élevée dans leur quartier que dans d'autres secteurs. Autrement dit, une proportion importante de la population percevait que la criminalité est à la hausse, mais dans des secteurs autres que son propre quartier. De nombreux facteurs peuvent contribuer à façonner les perceptions de la criminalité, notamment une expérience personnelle de victimisation; des expériences vécues par des membres de sa famille, ses amis et ses voisins; le traitement médiatique de la criminalité.

Figure 1
Taux de victimisation avec violence
(pour 1 000 habitants 15 ans et plus)



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) de 2004.

La criminalité avec violence comprend les voies de fait, les agressions sexuelles et les vols qualifiés.

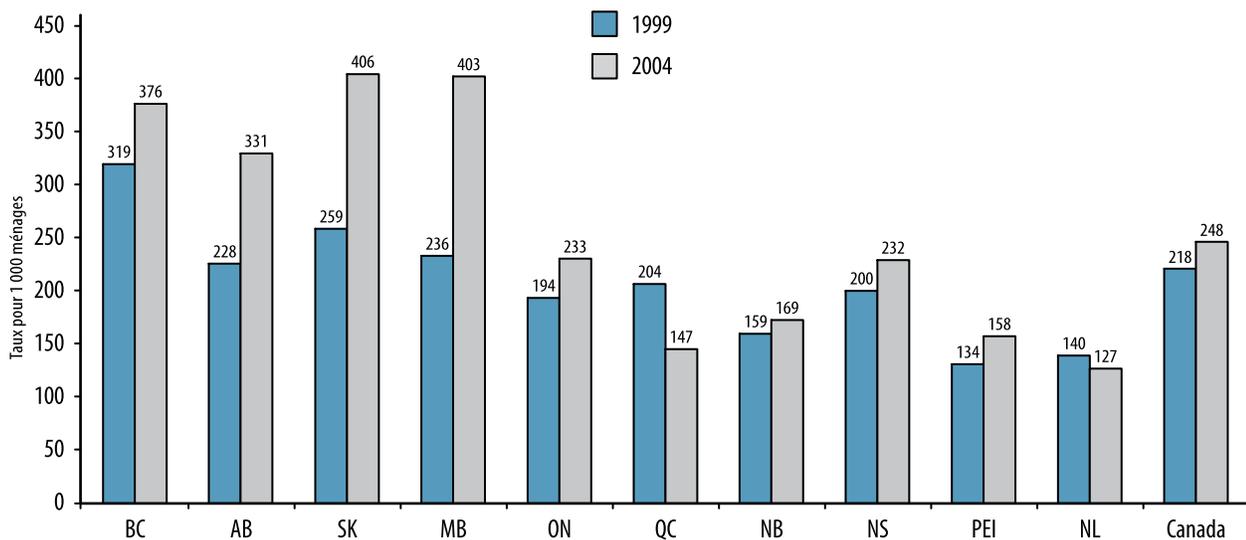
Il n'est donc pas surprenant de constater que la peur du crime a tendance à être plus prononcée chez les Canadiens qui croient vivre dans un quartier où les taux de criminalité sont plus élevés que partout ailleurs et qui croient que la criminalité a augmenté dans les quartiers au cours des derniers cinq ans (Gannon, 2005).

Malheureusement, il est impossible d'utiliser les enquêtes sur la victimisation pour comparer les taux de criminalité sur de longues périodes, car ces enquêtes ne sont pas menées annuellement. Le taux de victimisation est connu pour certaines villes, mais en raison des contraintes liées à l'échantillonnage et à l'estimation statistique on ne peut pas étudier les détails de la victimisation et de la peur dans toutes les villes. De plus, les données relatives à la victimisation à l'échelle des villes ne concordent pas avec les statistiques policières. Ceci pourrait s'expliquer par

le taux de déclaration à la police. Les échantillons types dans les villes sont trop petits pour permettre d'évaluer dans quelle mesure les niveaux de crimes rapportés à la police par des citoyens diffèrent entre les villes et en fonction des types de crimes observés dans les villes.

Les données policières peuvent constituer un indicateur approximatif des tendances au fil du temps sur le plan national et dans les villes. Un examen rapide des tendances de la criminalité sur le plan national révèle que le taux de la criminalité avec violence était quatre fois plus élevé en 2006 qu'en 1962 (951 par 100 000 habitants, comparativement à 221) (figure 3). Ces taux sont toutefois à la baisse depuis le début des années 1990. Il est difficile d'expliquer cette tendance en raison du manque d'information détaillée relative à tous les facteurs contributifs possibles. La recherche laisse entendre

Figure 2
Taux de la victimisation des ménages
(taux pour 1 000 ménages)



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) de 2004.

Les crimes contre les ménages comprennent les introductions par effraction, les vols de véhicules et de leurs pièces, les vols de biens du ménage et le vandalisme.

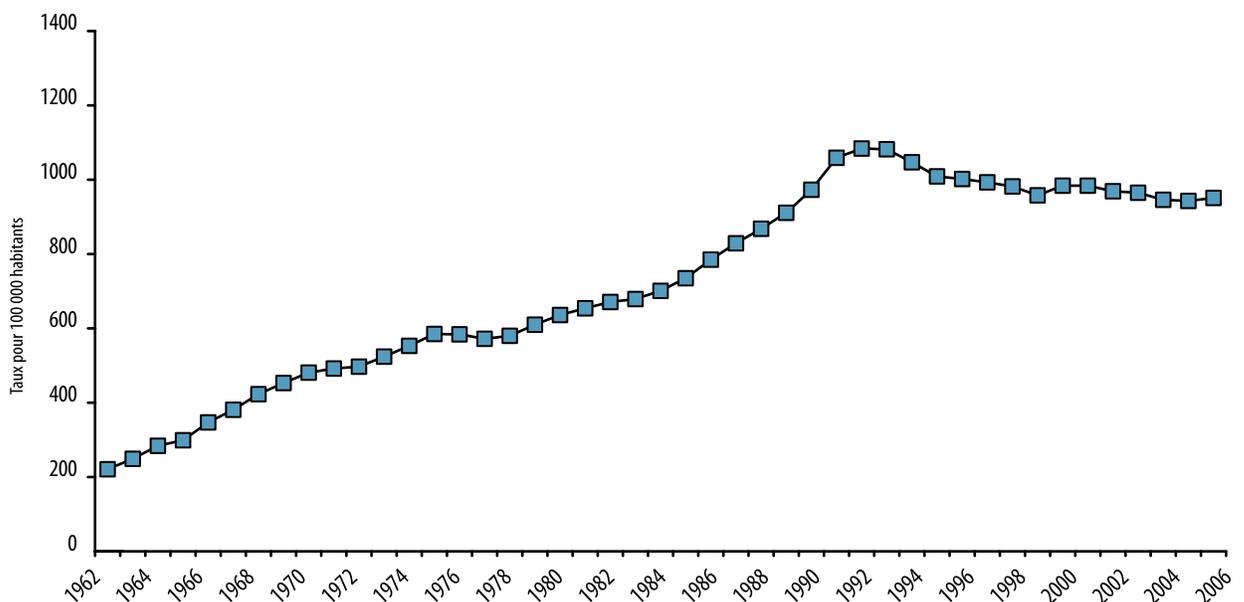
que la hausse et la baisse subséquente des taux de criminalité pourraient s'expliquer en partie par le vieillissement de la population, les changements apportés aux politiques et aux lois, les conditions économiques et d'autres facteurs socioéconomiques, de même que par un plus faible taux de déclaration à la police (voir Pottie, Bunge, Johnson et Baldé, 2005). Les patterns des taux de criminalité varient d'une province ou d'une ville à une autre et on pourrait s'attendre à ce que les facteurs qui contribuent à ces différents patterns varient quelque peu également.

Bien que les taux de la criminalité contre les biens aient chuté de manière plus spectaculaire au cours des années 1990, ils demeurent toujours deux fois plus élevés qu'ils ne l'étaient en 1962 (3 588 par 100 000 habitants, comparativement à 1 891) (figure 4). Le nombre des introductions

par effraction dans les résidences et les commerces a baissé considérablement et se situe maintenant à un niveau inférieur à celui de 1977. Même à cela, le taux des introductions par effraction au Canada est supérieur à celui des États-Unis depuis le début des années 1980 (Gannon, 2001). Le vol de véhicules à moteur atteint maintenant des niveaux supérieurs à ceux de 1977 et son taux par tête est plus élevé que celui des États-Unis.

Ces tendances nationales de la criminalité déclarée par la police cachent des différences importantes au plan municipal. À titre d'exemple, les taux de la criminalité avec violence dans certaines municipalités des Prairies, telles Winnipeg et Saskatoon, continuent d'augmenter, ce qui contribue à des taux de criminalité plus élevés que la moyenne dans les Prairies comparativement à d'autres régions du pays

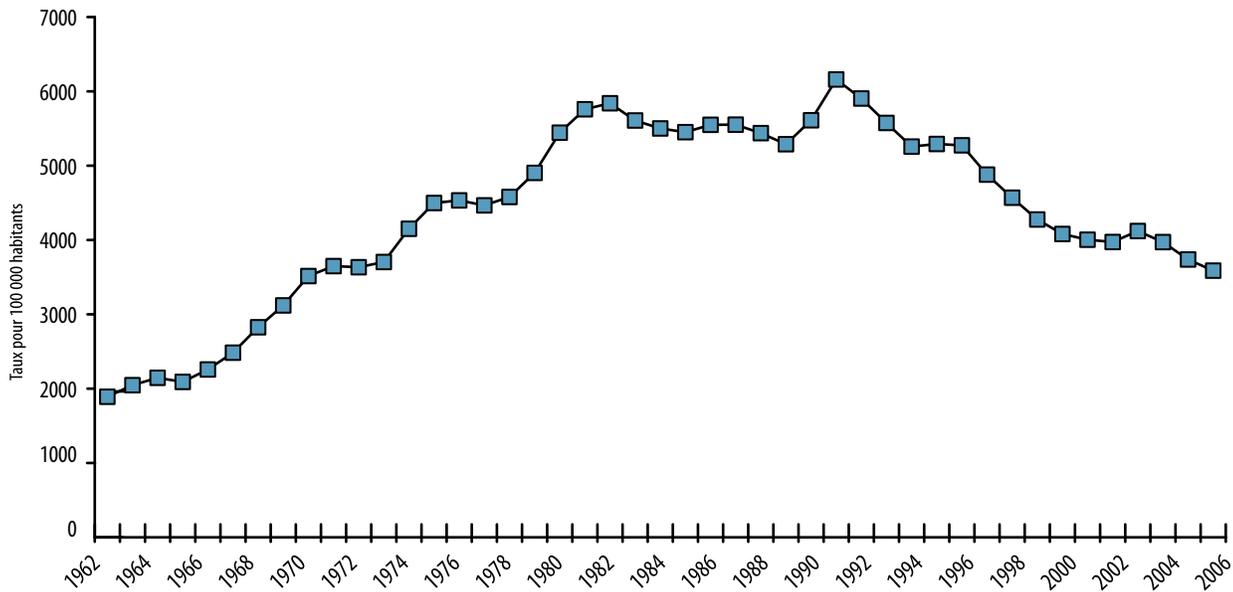
Figure 3
Taux de crimes de violence déclarés par la police au Canada



Source : Programme de déclaration uniforme de la criminalité, Statistique Canada.

La criminalité avec violence comprend l'homicide, les voies de fait, les agressions sexuelles, les vols qualifiés, le harcèlement criminel, l'enlèvement et d'autres crimes avec violence.

Figure 4
Taux de crimes contre les biens
déclarés par la police au Canada



Source : Programme de déclaration uniforme de la criminalité, Statistique Canada.

La criminalité contre les biens comprend les introductions par effraction, le vol de véhicules à moteur, la fraude, d'autres formes de vol et d'autres crimes contre les biens.

(figure 5). Les taux de la criminalité avec violence ont récemment accusé une hausse à Halifax, contribuant du même coup à ce que cette municipalité devance la plupart des municipalités de l'Est du pays. Le vol de véhicules à moteur est aussi un problème d'une importance particulière dans certaines municipalités des Prairies et cela se reflète dans des taux plus élevés de criminalité contre les biens (figure 6). Encore une fois, Halifax est l'exception dans l'Est.

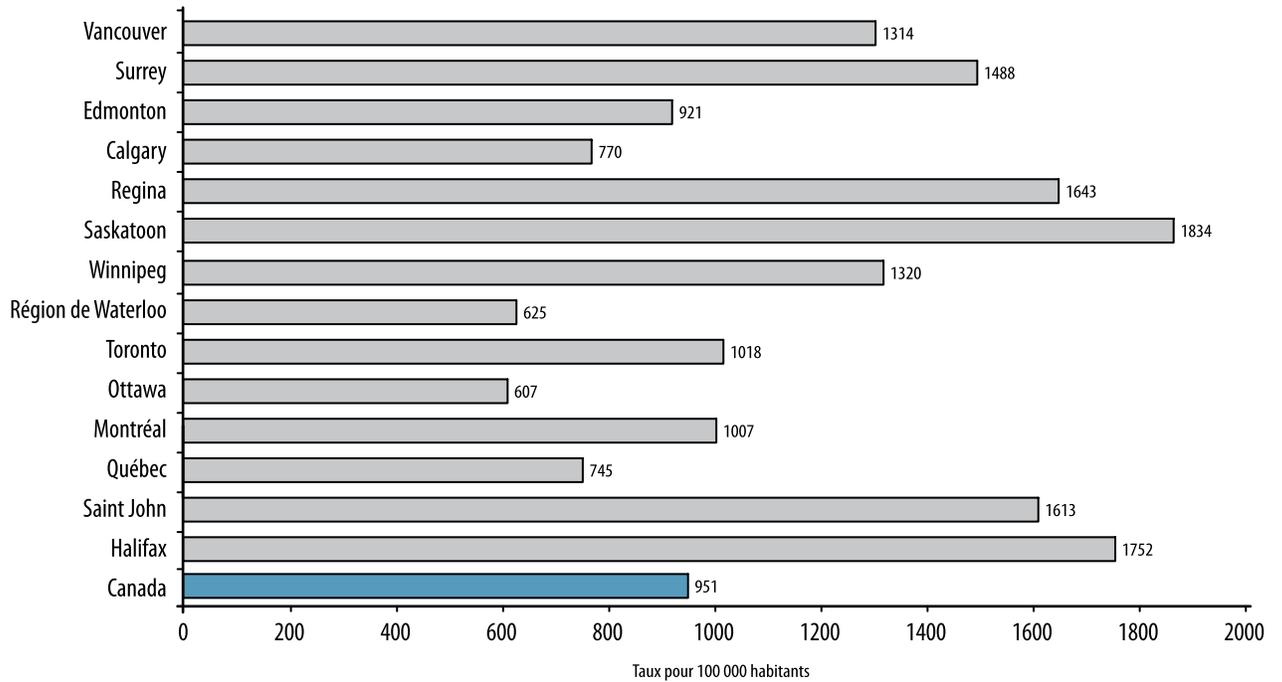
Outre les variations observées d'une ville à une autre, la criminalité n'est pas répartie également au sein des villes mêmes. La criminalité a tendance à être concentrée dans les secteurs grandement défavorisés

économiquement, où l'on observe une forte mobilité et une désorganisation sociale prononcée (voir Fitzgerald, Wisener et Savoie, 2004; Savoie, Bédard et Collins, 2006; Wallace, Wisener et Collins, 2006). Ces secteurs à criminalité élevée sont concentrés près du centre-ville dans certaines villes et, dans d'autres villes, ils sont dispersés. Cela dénote que les villes et les quartiers qui les composent sont différents sur le plan sociodémographique et en ce qui a trait aux problèmes de criminalité et de sécurité. Il s'impose donc que l'on adopte des solutions qui tiennent compte de la diversité des villes canadiennes et qui soient axées sur le plan local à l'issue d'une analyse exhaustive des problèmes locaux.¹

1 Pour plus de détails au sujet d'analyse exhaustive veuillez consulter le *Guide sur les audits locaux de sécurité* à l'adresse http://www.urbansecurity.org/fileadmin/efus/secutopics/EFUS_Safety_Audit_f_WEB.pdf

Figure 5

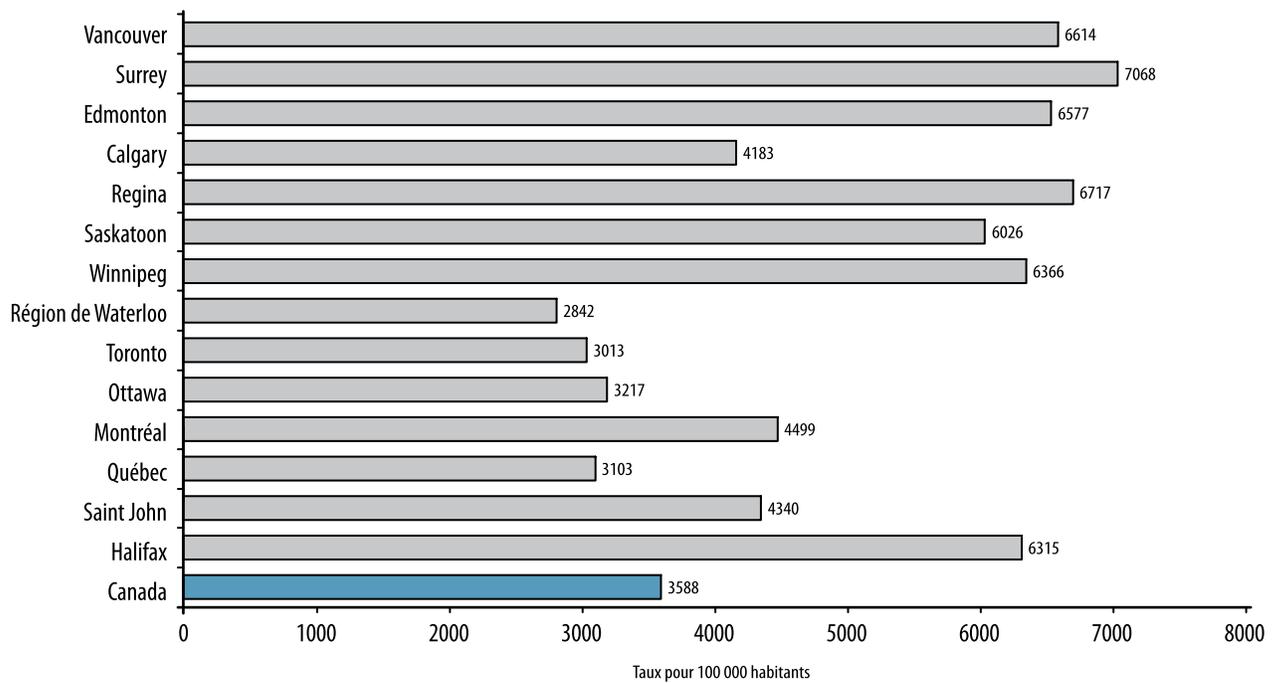
Crimes de violence déclarés par la police, pour 14 municipalités, 2006



Source : Programme de déclaration uniforme de la criminalité, Statistique Canada.

Figure 6

Crimes contre les biens déclarés par la police, pour 14 municipalités, 2006



Source : Programme de déclaration uniforme de la criminalité, Statistique Canada.

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES : QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2 www.prevention-crime.ca



La prévention de la criminalité et les initiatives de sécurité communautaire au sein des municipalités canadiennes

Cette section présente un bref aperçu des stratégies et initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire en place dans les 14 municipalités qui composent le Réseau municipal intéressé à la prévention de la criminalité. Ces informations ont été recueillies à l'occasion des consultations menées par le personnel de l'IPC auprès de représentants municipaux entre les mois de mars et septembre 2007. On a produit des descriptions détaillées de chaque municipalité, qui ont par la suite été examinées et validées par les membres du Réseau municipal. On retrouvera ces descriptions détaillées de chacune des municipalités dans le site Web de l'IPC à l'adresse www.prevention-crime.ca. Les consultations ont été menées en adoptant une approche semi-structurée et, dans bien des cas, elles ont donné lieu à des visites sur place en compagnie d'intervenants et d'organismes communautaires de la municipalité. Un guide d'entrevue (le Cadre pour l'analyse et les consultations municipales) a permis de stimuler la discussion et d'aborder certaines questions clés (voir l'Annexe A).

Le Canada est un pays immense et diversifié, et les municipalités qu'on y retrouve se distinguent les unes des autres en fonction de diverses caractéristiques sociodémographiques et économiques (voir le tableau 1). Les municipalités décrites dans ce rapport ont une population qui varie de juste en deçà de 70 000 habitants à Saint John jusqu'à plus

de 2,5 millions à Toronto. Certaines municipalités, telles que Vancouver, Surrey, Toronto et Montréal, font partie d'une région métropolitaine plus vaste, alors que d'autres, comme Winnipeg représente la majorité de la population urbaine. Certaines municipalités, telles que Surrey, Edmonton et Calgary, ont connu une croissance importante de leur population depuis 2001, de l'ordre de 10 % et plus, alors que une, Saint John, a connu une légère baisse de sa population. Comme on l'a souligné dans les descriptions individuelles, une légère augmentation de la population peut dissimuler un phénomène important de migration bidirectionnelle entre les années de recensement, ce qui pourrait avoir une incidence sur la stabilité des collectivités et poser certaines difficultés au chapitre de la sécurité communautaire. La composition démographique des villes est aussi tributaire des niveaux d'immigration, de la proportion de sa population constituée de minorités visibles et d'Autochtones, des faibles niveaux de revenu et du chômage. Les données présentées dans le tableau 1 permettent de mettre en contexte les descriptions de la criminalité observée sur le plan municipal et les initiatives de sécurité contenues dans ce rapport. On ne devrait pas se servir de ces données pour expliquer les différences des taux de criminalité d'une ville à l'autre. Aucun facteur ne peut expliquer à lui seul pourquoi une municipalité, un quartier, une communauté ou un arrondissement affiche des taux de criminalité plus élevés qu'un autre. Comme en

Tableau 1 : Caractéristiques démographiques des municipalités membres du Réseau municipal intéressé à la prévention de la criminalité

Municipalité	Population ¹	Croissance de la population 2001 à 2006 (%) ¹	Population 15 à 24 (%) ¹	Nouveaux immigrants* (%) ¹	Peuples autochtones (%) ¹	Minorités visibles (%) ¹	Faibles revenus après l'impôt** (%) ¹	Taux de chômage ²	Mobilité*** ¹	Familles mono-parentales (%) ¹	Logements ayant besoin de réparations (%) ¹	Besoin impérieux de logement (%) ³
Vancouver	578 041	5,9	12,8	7,6	0,2	51,0	21,4	4,1	4,8	16,2	7,9	17,3
Surrey	394 976	13,6	13,8	7,4	1,9	46,1	13,6	4,1	2,4	14,5	5,1	–
Edmonton	730 372	9,6	15,8	4,1	5,3	22,9	13,4	3,6	4,0	18,2	6,0	10,9
Calgary	988 193	12,4	14,5	5,8	2,5	23,7	10,9	3,3	4,5	14,8	4,9	11,2
Regina	179 248	0,6	15,7	1,4	9,3	7,0	10,6	4,0	2,0	20,1	8,0	10,1
Saskatoon	202 340	2,8	17,2	1,6	9,9	7,3	13,4	3,8	2,7	19,3	5,8	10,7
Winnipeg	633 451	2,2	14,1	3,8	10,2	16,3	15,7	5,2	2,2	19,5	8,5	10,8
MR Waterloo	478 121	9,0	14,5	3,6	1,0	13,1	7,5	5,8	1,4	14,5	5,3	–
Toronto	2 503 281	0,9	12,7	10,8	0,5	46,9	19,4	6,9	2,8	20,3	7,8	19,1
Ottawa	812 129	4,9	13,9	3,7	1,5	20,2	12,3	6,0	2,3	16,0	6,3	14,5
Montréal	1 620 693	2,3	12,6	7,9	0,5	26,0	24,6	8,4	2,4	21,8	9,6	14,1
Québec	491 142	3,1	12,8	1,6	0,7	3,0	14,5	5,4	0,7	16,8	6,4	12,3
Saint John	68 043	-2,3	13,5	1,1	1,3	4,6	15,5	5,6	2,0	24,7	9,4	11,2
MR Halifax	372 679	3,8	14,1	1,4	1,4	7,5	10,8	5,8	2,9	16,5	6,8	16,3
Canada	31 612 897	5,4	13,4	3,6	3,8	16,2	11,4	6,3	1,9	15,9	7,5	13,7

¹ Recensement 2006, Profils des communautés, Statistique Canada.

² Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada. Tableau CANSM 282-0054. Estimations de l'EPA selon les régions économiques, moyens mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel (personnes), mai 2007. Le taux chômage est pour les régions économique qui correspondent avec les municipalités.

³ 2001 Société canadienne d'hypothèques et de logement, les données disponibles seulement pour les régions métropolitaines de recensement.

* Comprend le pourcentage des immigrants arrivés au Canada entre 2001 et 2006.

** Réfère à la situation de la famille économique ou de la personne hors famille économique de 15 ans et plus par rapport aux seuils de faible revenu après impôt de Statistique Canada.

*** Le pourcentage qui habitait dans une autre province, territoire ou un autre pays 1 an auparavant du recensement.

font état diverses études, la criminalité est attribuable à plusieurs facteurs, tels que des secteurs grandement défavorisés économiquement, une forte mobilité et une désorganisation sociale prononcée (voir Krug, Dahlberg, Mercy, Zwi et Lozano, 2002).

Vancouver

La Ville de Vancouver compte plus de 578 000 habitants, ce qui représente 14 % de la population totale de la Province de la Colombie-Britannique. Plus de 45 % de sa population est d'origine immigrante et, selon le Recensement de 2006, 51 %

sont membres des minorités visibles. Vancouver est au cœur d'une région métropolitaine de plus de 2 millions d'habitants. Elle est un des principaux centres économiques et de transport au Canada, une porte d'accès à la région Asie-Pacifique et une destination touristique renommée. Vancouver est confrontée à des défis particuliers en matière de drogues, de crimes à caractère sexuel, d'introductions par effraction et de désordre public.

En 1991, le Conseil municipal a mis sur pied un Groupe de travail pour une ville plus sûre qui a déposé en 1993 son rapport final contenant

285 recommandations. Le Conseil a par la suite demandé aux services municipaux et aux diverses commissions d'inclure dans leur programme de travail les enjeux relevés dans le rapport, notamment ceux liés à l'appui aux personnes vulnérables, aux infrastructures et à l'aménagement urbain ainsi qu'au développement des quartiers. En 1994, une Commission consultative intérimaire sur les actions visant à rendre la ville plus sûre a été créée avec le mandat de proposer des stratégies et des politiques, en plus d'assurer la liaison avec le bureau du Directeur général de la municipalité dans le cadre du suivi du rapport. En partenariat et avec une contribution financière égale de la part du ministère du Procureur général de Colombie-Britannique, un programme de financement pour la sécurité de la collectivité, doté d'une enveloppe annuelle de 150 000 \$ puisée à même le budget municipal, a été mis en place en 1996. Au cours de cette même année, une Commission du Maire sur la sécurité urbaine a vu le jour dans le but d'examiner les avenues par lesquelles les autres ordres de gouvernement pourraient être encouragés à collaborer avec la municipalité à la recherche de solutions aux problèmes de sécurité urbaine.

En 1997, les sérieux problèmes liés aux drogues auxquels la ville était confrontée, en particulier dans le quartier *Downtown Eastside*, ont mené, à l'instigation de la Commission sur la sécurité urbaine, à la création de la Coalition de Vancouver pour la prévention de la criminalité et le traitement de la toxicomanie. La Coalition a rassemblé une vaste gamme de partenaires institutionnels et communautaires déterminés à agir pour relever ce défi complexe. Elle a lancé une démarche élargie de consultation sur les approches possibles face aux problèmes de dépendances aux drogues et de crimes

contre les biens, de même que des forums publics sur une approche de continuum de soins en matière de

L'Accord de Vancouver

L'Accord de Vancouver est une initiative de développement urbain qui fait la promotion des partenariats entre les gouvernements, les organismes communautaires et le milieu des affaires pour faire de la ville un lieu où il fait bon vivre et travailler, dans un climat de sécurité, de salubrité, de prospérité économique et d'épanouissement social pour tous les résidents. Conclu en 2000 pour une période de cinq ans entre la Ville de Vancouver et les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique, l'Accord a été renouvelé jusqu'en 2010.

La priorité a été accordée initialement au quartier du *Downtown Eastside* compte tenu des importants défis que cette communauté avait à relever aux plans économique et social ainsi qu'en matière de santé publique. Les objectifs sont de favoriser le développement économique du quartier, d'améliorer la santé des résidents et d'accroître la sécurité publique.

Quatre stratégies, chacune appuyée par une série de projets et d'initiatives, ont été élaborées afin d'atteindre ces objectifs :

- Contribuer au développement économique et créer des emplois.
- Mettre fin au trafic et à la consommation ouverte des drogues.
- Transformer les hôtels présentant des problèmes, notamment les maisons de chambre, en des lieux propres et sûrs où habiter.
- Rendre la collectivité plus sûre pour les personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et des enfants.

De nouvelles priorités se sont ajoutées dans le cadre de la deuxième phase de l'accord, à savoir le 2010 *Inner-City Inclusivity Initiative*, en partenariat avec le Comité olympique et le *Accessible/Inclusive Cities and Communities Project*.

Source : www.vancouveragreement.ca

traitement de la toxicomanie. En 2000, l'Accord de Vancouver entre le gouvernement fédéral, la Province de Colombie-Britannique et la Ville de Vancouver a

L'Approche à quatre volets des problèmes de drogues à Vancouver

La prévention

Promouvoir des familles et des communautés en santé, assurer le développement des enfants et des jeunes, prévenir ou retarder la consommation de drogues chez les jeunes et réduire les méfaits associés à cette consommation. Des efforts réussis de prévention visent à améliorer la santé de la population en général et à réduire les écarts entre les différents groupes de personnes.

Le traitement

Offrir un accès individuel aux services qui aident les personnes à venir à bout de leur problème de drogue et qui souhaitent mener une vie plus saine, entre autres, des services conseil externes et par les pairs, des programmes de méthadone, un traitement durant la journée et en résidence, un appui au logement et des soins médicaux sur une base continue.

La réduction des méfaits

Réduire la propagation de maladies mortelles transmissibles, prévenir les décès causés par les surdoses de drogue, accroître l'interaction des usagers avec les services de santé et les programmes de traitement ainsi réduire la consommation de drogues sur la rue.

L'application de la loi

Reconnaître la nécessité d'assurer la paix, la quiétude, l'ordre et la sécurité dans le quartier du *Downtown Eastside* et dans les autres quartiers de Vancouver en s'attaquant au crime organisé, au trafic des drogues, aux piqueries, aux activités commerciales problématiques liées au trafic des drogues et améliorer la coordination avec les services de santé et les autres agences qui assurent le lien entre les usagers de drogue avec les services de désintoxication, de traitement, de conseil et de prévention

Source: www.city.vancouver.bc.ca/fourpillars

été signé dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie coordonnée de promotion de la santé et de la sécurité dans l'ensemble de la municipalité. Il reconnaissait qu'une stratégie intégrée sur la drogue devait être en lien avec le logement, l'emploi et le développement social et économique.

En 2001, la Ville a proposé un Cadre pour l'action (*Framework for Action*) afin de :

- Fournir à la Ville de Vancouver et à ses citoyens un Cadre pour l'action contraignant les gouvernements fédéral et provincial à assumer la responsabilité des enjeux relevant de leur compétence;
- Démontrer quel ordre de gouvernement est responsable des actions permettant d'atteindre les objectifs fixés par le Cadre;
- Faire la lumière sur les problèmes de drogues à Vancouver et préciser les objectifs et les actions appropriées en mesure d'être réalisées.

Cette Approche à quatre volets des problèmes de drogues à Vancouver (*Four-Pillar Approach to Drug Problems in Vancouver*) intègre à la fois une perspective de sécurité publique et une perspective de santé publique. Elle repose sur : (1) la prévention, (2) le traitement, (3) la réduction des méfaits, et (4) l'application de la loi. Depuis 2003, une Coalition centrée sur ces quatre volets continue de réunir une large gamme d'intervenants – représentants du milieu des affaires, agences publiques et les organismes sans but lucratif – constituant un forum permettant un dialogue continu et une collaboration soutenue entre la communauté, le maire, le conseil municipal et les gestionnaires de la Ville.

L'approche de la Ville en matière de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité s'appuie sur :

- une vision intégrée de la revitalisation urbaine, comportant d'importants éléments de planification sociale;
- des efforts soutenus en vue d'impliquer les autres ordres de gouvernement et le secteur privé dans cette démarche;
- la coordination dans la prestation des services municipaux;
- un accent mis sur la perspective communautaire.

Une grande part de ce travail est chapeauté par *Project Civil City* [projet axé sur la civilité dans les rues de la ville]. En 2007, la Ville a nommé un commissaire du *Projet Civil City*. Ce projet met l'accent sur trois champs d'action : (1) l'appui aux sans-abri et aux personnes vulnérables; (2) l'ordre public; (3) l'implication des citoyens et des quartiers.

Cette approche intégrée se manifeste dans le programme de revitalisation du quartier *Downtown Eastside* qui comporte les éléments suivants :

- Des interventions municipales, notamment en matière d'infrastructure, de services améliorés et de développement de politiques;
- Des projets de développement communautaire et de prévention de la criminalité qui favorisent le développement des capacités et le leadership local;
- L'Accord de Vancouver basé sur les partenariats et la collaboration intergouvernementale;
- Une politique-cadre sur le problème de la drogue et une vaste coalition des acteurs impliqués.

Un Rapport de suivi de la communauté (*Community Monitoring Report*) est produit annuellement depuis 1996 afin de mesurer les progrès accomplis. Les

Voici un aperçu de quelques initiatives ayant vu le jour sous le *Project Civil City* :

L'initiative ***Collaboration for Change*** [collaboration axée sur le changement] rassemble un large éventail d'intervenants institutionnels et communautaires ayant à cœur de résoudre les problèmes urgents auxquels sont confrontés certains des citoyens les plus vulnérables de Vancouver. Cette initiative œuvre à la réalisation d'un plan d'action intégré comportant certaines recommandations quant aux moyens d'assurer un meilleur accès à diverses formes d'assistance; elle est en outre en voie d'être intégrée à certains projets complémentaires, notamment le développement par la Province de logements supervisés sur 12 sites municipaux et le Plan d'action pour les sans-abri.

Le ***Crime Free Multi-Housing Program*** (programme d'habitations multiples libre de criminalité) est un programme en trois phases qui a démontré sa capacité de réduire la criminalité, tout en maintenant un milieu de vie accueillant pour les résidents. Ce programme vient en aide aux propriétaires et aux gestionnaires d'immeubles, aux résidents, à la police et à d'autres organismes en facilitant qu'ils puissent collaborer pour éliminer les activités criminelles et les nuisances dans les immeubles locatifs.

L'***Ambassador Program*** (programme d'ambassadeurs) est une association vouée à l'amélioration des commerces du centre-ville de Vancouver; elle offre des services sur 24 heures. Les ambassadeurs interviennent à l'occasion de désordres qui pourraient survenir dans la rue et collaborent avec les services d'ingénierie, les commerçants, la police et les organismes sociaux pour s'attaquer à des problèmes, tels la mendicité, le jet de détritux, les vendeurs illégaux et les graffiteurs.

Le ***Programme antigraffiti*** est le fruit d'une collaboration soutenue de divers services municipaux, qui a contribué à réduire la présence ou la récurrence de graffitis. On a noté une baisse de 75 % des niveaux de graffitis depuis 2002. La Ville offre une aide financière aux propriétaires pour l'enlèvement de graffitis et leur offre aussi des trousseaux de peinture gratuites.

indicateurs touchent à différentes questions, tels le logement, les services à la communauté, la santé, le développement et les projets, ainsi que la criminalité et l'application de la loi.

En 1994, des Équipes pour des services intégrés à l'échelle des quartiers (*Neighbourhood Integrated Service Teams – NIST*) ont été mises en place. Les employés de la municipalité et d'autres agences desservant la communauté œuvrent ensemble au-delà des frontières organisationnelles à aider la collectivité à résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée. Les objectifs sont : créer des quartiers plus sûrs et où il fait bon vivre, fournir des services efficaces et conviviaux, impliquer la communauté dans une démarche créatrice de résolution de problèmes et faciliter l'accès à l'information au sujet de la municipalité et de son gouvernement. À titre d'exemple, les problèmes liés à des activités illicites dans un lieu sont plus facilement résolus lorsque les policiers travaillent étroitement avec le personnel des services de prévention des incendies, de santé et des permis.

La Ville de Vancouver a également adopté depuis plusieurs années un modèle novateur en matière de police communautaire, qui est basé sur un réseau de Centres de police communautaire (*Community Policing Centres – CPC*) dont les opérations varient en termes d'heures d'ouverture, de programmes, d'équipes et de bénévoles. Ces centres sont gérés par des organismes sans but lucratif dont les conseils d'administration comprennent des résidents du quartier. Il y a à l'heure actuelle 9 centres de ce genre à Vancouver, dont un desservant la communauté chinoise et une autre la population d'origine autochtone. Un élément clé du travail des CPC est la possibilité de signaler des incidents et des problèmes de nature

non urgente en vue de leur apporter des solutions par la suite. En 2006, il a été estimé que les bénévoles ont contribué à plus de 94 000 heures au bénéfice de la ville. Chaque CPC reçoit une allocation budgétaire annuelle de 100 000 \$.

La Ville de Vancouver et son Service de police ont développé au cours des années une expertise relative à la mise en application des principes de la prévention par l'aménagement du milieu (*Prevention Through Environmental Design*). Ceci inclut l'examen des demandes des promoteurs immobiliers et des questions précises, telles que les garages souterrains, les sorties, les interactions au niveau de la rue et les lieux sans issue.

En plus, la Ville de Vancouver a mis en place depuis 1995 une Stratégie civique de la jeunesse (*Civic Youth Strategy*). En 2003, cette stratégie a financé l'embauche d'une équipe composée de jeunes au sein du personnel municipal, ce qui a mis en lumière que les jeunes sont une ressource importante pour la municipalité – un modèle unique d'implication civique.

Confrontée à des défis interreliés en matière de sécurité urbaine et de développement social, la Ville de Vancouver a apporté des réponses multisectorielles et intégrées en vue de faire face aux problèmes par le leadership, la mobilisation des acteurs, la coordination des services et des interventions ainsi que par l'implication et la participation de la collectivité. Les autorités politiques et les gestionnaires municipaux portent une attention soutenue à ces questions.

Surrey

Surrey est la deuxième plus grande ville de la Colombie-Britannique et, à l'instar du Grand

Vancouver, elle a connu une croissance vertigineuse de sa population et de son économie. Les coûts de logement, traditionnellement moins élevés que ceux des municipalités avoisinantes, ont récemment connu une hausse importante, ce qui a engendré des pressions de nature économique sur certains quartiers et segments de la population. Cela pourrait conséquemment avoir des répercussions sur certains quartiers en voie de se détériorer et qui ont à composer avec une augmentation du nombre de sans-abri, de certaines formes de criminalité, de même qu'avec des problèmes liés à la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues et des problèmes de toxicomanie. Ainsi, malgré une baisse généralisée de la criminalité avec violence au cours des 15 dernières années, ce même taux a augmenté de 21 % à Surrey au cours des derniers cinq ans. En 2005, Surrey comptait la deuxième plus importante population de sans-abri du district régional du Grand Vancouver et enregistrait la plus forte augmentation en pourcentage du nombre de personnes sans abri (*Social Planning and Research Council of B.C.*, 2005).

Voulant promouvoir des approches novatrices de solution de problèmes pour s'attaquer aux causes et aux conséquences de la criminalité et des problèmes sociaux, le maire de Surrey a fait preuve de leadership en mettant sur pied, en février 2007, le *Mayor's Task Force on Public Safety and Crime Reduction* [Groupe de travail du maire sur la sécurité publique et la réduction de la criminalité]. Ce groupe de travail est constitué de plus de 100 personnes représentant quelque 50 groupes et organisations communautaires. Le Groupe de travail s'appuie sur une approche intégrée qui fait le lien avec certains

aspects du *Social Plan* [Plan social] de Surrey, mais il assure sa viabilité en mettant à contribution certains partenaires gouvernementaux de haut niveau, des intervenants communautaires et d'autres. De là est née la *Crime Reduction Strategy (CRS)* [Stratégie de réduction de la criminalité (SRC)]² de la Ville de Surrey.

La Stratégie de réduction de la criminalité (SRC) met l'accent sur quatre objectifs principaux :

- réduire la criminalité et accroître la sécurité communautaire;
- faire en sorte que la population contribue davantage à prévenir la criminalité;
- assurer une intégration accrue des divers intervenants actifs en prévention de la criminalité;
- contribuer à une meilleure sensibilisation de la population à la réalité et à la perception de la criminalité.

Ces objectifs seront atteints par le biais des quatre volets suivants :

1. prévenir et décourager la criminalité;
2. appréhender et poursuivre les délinquants;
3. réadapter et réintégrer les délinquants dans la société;
4. aborder la réalité et les perceptions de la criminalité.

Quatre sous-comités du Groupe de travail du maire se sont vus confier la responsabilité d'un volet particulier et ils ont formulé un certain nombre

2 Pour prendre connaissance du rapport, consulter le site <http://www.surrey.ca/NR/rdonlyres/4D63836D-9691-44EA-9393-41320D92C105/33777/SurreyCrimeReductionStrategyweb.pdf>

Voici des exemples concrets d'intégration et de coordination entre la SRC et certains services municipaux :

Le *Crystal Meth Handbook* – Le crystal meth – une drogue très peu coûteuse et destructrice – est une source croissante de problèmes pour de nombreuses municipalités canadiennes, dont Surrey. Le *Handbook* est un manuel présenté de manière saisissante et graphique et destiné à renseigner les commerçants sur les dangers du crystal meth ainsi que sur les ingrédients requis pour sa fabrication. Il contient d'autres informations sur les moyens de reconnaître une personne dépendante du crystal meth (notamment en présentant des photos de toxicomanes avant et après être devenus dépendants de cette drogue) et il traite des moyens d'éviter de vendre les ingrédients, les produits ou le matériel requis pour produire cette substance chimique. Pour plus de détails, consulter le *Retailer's Guide to Crystal Meth* [Le crystal meth – Guide du commerçant].

Des mesures de sécurité accrues pour les centres récréatifs, notamment une vérification de la sécurité du *Newton and North Surrey Recreation Centre*; l'ajout récent de préposés en soirée dans les centres récréatifs pour améliorer la sécurité et favoriser une participation accrue; l'installation de caméras de surveillance, une mesure qui a déjà donné des résultats positifs;

des partenariats conclus avec la GRC en vue de réaliser diverses activités de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM).

Forums sur la sécurité – Un certain nombre des forums sur la sécurité ont été organisés en collaboration avec la GRC en vue d'éduquer les résidents sur les moyens d'éviter de devenir des victimes de crime.

Lutte aux graffitis – Les services techniques et de réglementation ont collaboré avec la GRC à l'élaboration de stratégies anti-graffitis à l'échelle de la ville.

Services d'approche – Un travailleur d'approche des sans-abri œuvrant à partir du centre d'hébergement et de dépannage *Front Room* est parvenu à trouver un logement permanent pour 60 sans-abri en six mois seulement.

Équipes de ciblage des délinquants prolifiques – La GRC a mis sur pied des équipes de ciblage des délinquants prolifiques. Grâce aux données compilées par les analystes de la criminalité de la GRC, les équipes de ciblage des délinquants prolifiques ont arrêté 360 délinquants prolifiques l'an dernier, et les effets se sont fait sentir immédiatement. Les vols de véhicules ont chuté de 38 % à Surrey et les introductions par effraction dans les entreprises du quartier de Whalley ont, quant à elles, chuté de 45 %.

de recommandations pour chacun, allant de la prévention primaire et la prévention fondée sur le développement social jusqu'aux efforts tertiaires axés sur une baisse de la récidive des délinquants.³

Chaque dimension de la Stratégie requiert la création de partenariats avec divers secteurs, notamment le milieu des affaires, les groupes communautaires et les intervenants locaux, les services municipaux, la police, ainsi que les gouvernements provincial et fédéral. Un poste de gestionnaire de la Stratégie a été créé dans le but de faire face aux exigences d'un plan intégré

et d'assurer sa mise en œuvre; ce nouveau poste relève du bureau du gérant municipal. Il incombe au gestionnaire de la Stratégie de concevoir un plan de mise en œuvre ou plan d'action, et de veiller à ce que les actions entreprises et les recommandations soient diffusées à tous les services municipaux. Le gestionnaire de la Stratégie fait rapport de façon ponctuelle au comité de sécurité publique de la Ville et fournit de l'information en vue de la préparation des rapports rédigés à l'intention du conseil municipal. La création de ce poste démontre l'importance qu'attache le maire à la Stratégie de réduction de la criminalité.

3 Pour un compte rendu complet des recommandations, consulter la *City of Surrey Crime Reduction Strategy*.

Cette structure et le chevauchement de la Stratégie et d'autres plans municipaux, tel le Plan social, aident à assurer que la Stratégie s'insère horizontalement et non verticalement dans les opérations municipales. À titre d'exemple, tant la Stratégie que le Plan social traitent de la nécessité de programmes axés sur le développement de la petite enfance; de programmes d'intervention auprès de la jeunesse et de programmes axés sur rôle parental; de l'entretien des quartiers et de l'embellissement de la ville; du logement et des sans-abri; de l'éducation et de l'acquisition de compétences.

Le Groupe de travail du maire et le gestionnaire de la Stratégie ont isolé certains facteurs qu'ils jugent essentiels au succès d'une stratégie, notamment :

- le leadership politique du maire;
- un processus intégré de consultation;
- une implication et des partenariats subséquents et soutenus avec le secteur des affaires et le secteur privé, avec les ministères provinciaux et fédéraux, de même qu'avec les organisations communautaires et autres intervenants;
- des mécanismes efficaces de facilitation et de réseautage au niveau intermédiaire de la bureaucratie dans le but d'assurer une intégration appropriée et la continuité;
- la reddition de compte et des évaluations fondées sur des indicateurs établis;
- l'inclusion et la responsabilisation des quartiers et des résidents;
- un transfert et une diffusion des connaissances ainsi que des communications efficaces.

Les facteurs de réussite sont aussi un reflet des principaux obstacles à surmonter. Ainsi, un des obstacles les plus importants à la mise en œuvre de la

Stratégie est d'obtenir l'adhésion des différents acteurs et services au sein de la bureaucratie municipale. Faire passer le message, gérer le processus et travailler en collaboration à l'atteinte de buts communs sont des tâches imposantes. Il est aussi difficile d'établir et de soutenir certains des partenariats. Bien que les partenaires provinciaux aient joué un rôle clé dans le lancement de la Stratégie de réduction de la criminalité, les actions des divers ordres de gouvernement sont dictées par des considérations politiques et des échéanciers différents, ce qui pourrait se dresser comme un obstacle à l'intégration.

Au moment de la rédaction du rapport, malgré ces obstacles, la Stratégie entend aller de l'avant en 2007 et réaliser ce qui suit :

- proposer un modèle pour un système judiciaire communautaire;
- élaborer une stratégie pour la mise en œuvre d'un système de surveillance par télévision en circuit fermé;
- créer des équipes communautaires d'intervention en matière de drogue;
- créer une fondation intéressée aux sans-abri et au logement;
- étendre le programme de logements multiples sans criminalité;
- créer un site Web pour la Stratégie;
- collaborer avec le secteur privé en vue d'augmenter le nombre de logements à prix abordable;
- évaluer les programmes en cours en vue de les bonifier.

Edmonton

La Ville d'Edmonton compte 730 000 habitants, ce qui représente plus de 22 % de la population totale

de la Province de l'Alberta. Bénéficiant de l'essor du secteur pétrolier et gazier, la population s'est accrue de près de 10 % entre 2001 et 2006. Le taux de croissance économique a également connu une hausse constante au cours des dernières années. Il est estimé qu'en 2006 le nombre net des migrants s'installant dans la région du Grand Edmonton a atteint 19 000 personnes, pour la plupart en provenance d'autres provinces canadiennes. Cette croissance rapide pose toutefois certains défis au chapitre du logement abordable et de l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables. Parmi les régions métropolitaines

En 2007, la Ville d'Edmonton a créé le **Community Safety Leadership Council** [Conseil directeur de la sécurité communautaire], qui se veut un véhicule de partenariat permettant aux gestionnaires des principaux organismes municipaux de jouer un rôle de chefs de file en vue de parvenir à une collaboration en matière de sécurité communautaire.

Le *cross-silo Council* [organisme chargé de favoriser la collaboration entre ceux qui fonctionnent en silo] facilitera et favorisera l'adoption d'une approche plus intégrée de prévention de la criminalité. Il fournira également une occasion unique pour les leaders municipaux d'établir des liens directs avec leurs collègues et de convenir des priorités d'action communes relatives aux enjeux qui confrontent la collectivité.

Le *cross-silo Council* comprend huit membres, soit les cadres supérieurs des principaux partenaires municipaux : la Ville d'Edmonton, le Service de police d'Edmonton, les écoles publiques, les écoles catholiques, l'*Alberta Alcohol and Drug Abuse Commission* (AADAC), *Capital Health* [organisme régional offrant des services de santé intégrés], la GRC et le Bureau du substitut en chef du procureur général/ministère de la Justice de l'Alberta.

comptant plus de 500 000 habitants au Canada, Edmonton se classait au troisième rang en 2006 au chapitre des crimes de violence et des crimes contre les biens, ayant en outre des taux particulièrement élevés d'homicide et de vol de véhicules à moteur.

En 1990, le Conseil municipal d'Edmonton a créé le Groupe de travail du maire sur des villes plus sûres. Celui-ci était présidé par le maire et comptait 15 membres. Au cours des deux années suivantes, plusieurs rapports ont été produits et des recommandations ont été formulées sur divers enjeux, tels la violence familiale, la sécurité et le logement, l'emploi de jeunes adultes, les enfants et les jeunes, ainsi que l'aménagement urbain sécuritaire. Dans la foulée du rapport final du Groupe de travail, un Comité consultatif sur des villes plus sûres a été mis sur pied en 1992 pour assurer le suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations. En 1996, le mandat de ce comité a été élargi pour toucher des enjeux spécifiques, telles la pauvreté et la violence familiale, de même que pour jouer un rôle-conseil auprès du Conseil municipal sur des questions liées entre autres aux logements délabrés, à la prostitution et, plus tard, à la récupération sécuritaire des seringues. Jusqu'en 2001, le Comité a été présidé par le maire et il relevait du Conseil municipal.

En 2002, le Comité consultatif a été intégré au sein de l'administration. Il relève de la haute direction de la municipalité, qu'il conseille en matière de sécurité urbaine. Des représentants de différents services municipaux et du Service de police d'Edmonton se sont joints à des leaders communautaires, à d'autres acteurs clés et à des citoyens impliqués dans le but de construire une collectivité plus sûre. En 2005, afin de souligner les 15 années de l'initiative des Villes plus sûres, un nouveau nom a été adopté – *Safedmonton* [Edmontonsûre] et une campagne publique de

sensibilisation a été lancée sous le thème *Looking Out for Each Other* [Prendre soin les uns des autres].⁴

Safedmonton est une initiative de prévention de la criminalité menée en collaboration; elle sert de catalyseur pour rassembler les gens et créer des ponts avec d'autres initiatives. Elle met en lien les personnes en leur offrant des conseils, des outils et des ressources pour construire une collectivité sûre et solidaire. L'approche de sécurité urbaine repose sur quatre éléments :

- prévenir la violence contre les personnes;
- apporter un soutien aux groupes vulnérables;
- planifier et soutenir des quartiers sûrs;
- mettre en commun les réussites par la communication.

Le Comité consultatif *Safedmonton* a pour mandat de faciliter et de promouvoir des initiatives partenariales et locales en prévention de la criminalité ainsi que d'attirer l'attention des principaux gestionnaires municipaux sur les enjeux liés à la sécurité urbaine. Il comprend des représentants du service de police et de six autres services municipaux, divers intervenants des domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux, ainsi que des représentants des organismes communautaires, du milieu des affaires, des services sociaux, de groupes multiculturels et des autochtones. Une approche intégrée a été retenue afin d'assurer une orientation stratégique et de faciliter la mise en œuvre des interventions par le truchement d'un cercle de leaders [*leadership circle*] et d'un groupe d'action [*action circle*].

Safedmonton mise sur des principes directeurs fermes qui mettent l'accent sur la prévention de la criminalité, une vision stratégique et les actions prioritaires à mener, la collaboration entre les services municipaux, l'implication et les valeurs communautaires. Le programme est appuyé par le nouvel *Office of Community Safety* [Bureau de la sécurité communautaire] qui soutient le travail de *Safedmonton* et des coalitions appuyant la Stratégie antidrogue d'Edmonton. Le Bureau est installé au sein des Services communautaires de la Ville, qui ont comme objectif de travailler en première ligne et en partenariat avec les citoyens et les communautés, et il est voué à la création d'une ville sûre, dynamique et en santé. *Safedmonton* a adopté un cycle de planification de trois ans et est guidé par un plan d'action annuel.

Au fil des ans, *Safedmonton* a initié, facilité et appuyé différents types de programmes et de projets centrés sur la sécurité urbaine et la prévention de la criminalité et mettant l'accent sur le développement social, la sécurité des quartiers, l'aménagement urbain et la sensibilisation de la population. Pour la plupart, ces interventions se caractérisent par de solides partenariats entre les acteurs, par des processus rigoureux et par des consultations et des communications soutenues. Parmi ces actions, mentionnons à titre d'exemples :

- L'élaboration d'une trousse et d'un programme de récupération sécuritaire de seringues.
- Le lancement d'une campagne de marketing social, *Fight Violence*, une campagne axée sur les moyens de combattre la violence et d'impliquer les jeunes dans la recherche d'alternatives créatives et positives à la violence.

4 Consulter le site Web à l'adresse www.edmonton.ca/safedmonton

- Une intervention en matière d'abus des drogues et de toxicomanie par le biais de la Stratégie communautaire antidrogue d'Edmonton, qui a donné lieu à la création de multiples ressources à l'intention de la collectivité et des parents ainsi qu'à un plan de mise en œuvre d'un refuge à la fine pointe des compétences à l'intention des jeunes aux prises avec des problèmes de dépendance et de santé mentale.
- Une révision du Guide sur les enquêtes en matière d'aménagement sécuritaire élaboré en 1996 et mis à jour en 2000.
- La campagne de sensibilisation du public *Looking Out for Each Other* lancée en 2005 et la production de matériel d'appoint (p. ex. des films sur support VHS et DVD, des affiches, des autocollants, etc.)
- Des efforts globaux et délibérés de communiquer avec les citoyens d'Edmonton par divers moyens, notamment par le biais d'un rapport annuel, du bulletin électronique *Safedmonton*, d'une série de conférences traitant des moyens de bâtir une communauté, de même qu'en assurant une présence sur Facebook pour tenter d'atteindre une nouvelle génération de citoyens préoccupés par la sécurité communautaire en mettant la technologie à contribution.
- Des activités publiques et l'instauration de prix destinés à souligner et à célébrer la contribution de personnes et d'organisations aux efforts de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité.

La clé du succès de l'approche de la Ville d'Edmonton en matière de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité réside dans le développement d'une vision globale et de quartier, reflétée dans ce qu'on appelle *Edmonton's Community Crime Prevention Tapestry*

Prévenir la violence chez les jeunes

Dans la foulée d'une série d'incidents violents impliquant des jeunes dans différents quartiers de la ville, un Comité d'action sur la violence dans la collectivité [*Action Committee on Community Violence*] comprenant le maire, le chef de police et le directeur général de la municipalité a lancé en décembre 2006 la campagne *Enough is Enough* [Assez c'est assez] pour contrer ce phénomène. Des leaders communautaires et des partenaires des médias se sont associés à cette initiative qui a fait appel à des personnalités connues d'Edmonton et à des jeunes. Le message clé portait sur l'importance pour l'ensemble de la collectivité de prendre position contre la violence et d'agir de concert dès maintenant pour changer les choses.

Cette campagne mise sur un appui solide d'un consortium de médias, de ligues communautaires, de commerçants locaux et d'organismes de services à la jeunesse. En novembre 2007, on a lancé un nouveau site Web, *Fight Violence* [combattre la violence] où les jeunes peuvent participer à des discussions en ligne, faire état de leurs réussites comme sources d'inspiration pour leurs pairs, et s'informer sur les manifestations à venir. On a aussi créé une présence sur Facebook.

En outre, en janvier 2007, une équipe sur le respect de la réglementation en matière de sécurité publique a été mise sur pied afin d'œuvrer en collaboration avec des établissements licenciés à sensibiliser les propriétaires de bars et à faire appliquer les règles en vigueur. Trois équipes ont été constituées en mars 2007 dans le cadre d'une approche globale visant à gérer le quartier du divertissement et à réduire les occasions de criminalité et de violence, ce qui représente un effort additionnel d'impliquer les gens d'affaires et d'amener les clients des bars à adopter des comportements responsables qui contribueront à réduire l'incidence de la violence.

Sources : www.edmonton.ca/safedmonton et www.fightviolence.net

[Tapisserie de la prévention communautaire de la criminalité d'Edmonton]. Cette approche permet de faire le lien entre les différents programmes, les initiatives menées en collaboration et les projets destinés à rendre la municipalité plus sûre. *Safedmonton* est un véritable catalyseur de l'action et a la capacité de mobiliser une vaste gamme d'acteurs et de ressources institutionnelles et communautaires. *Safedmonton* et la Stratégie antidrogue qui y est apparentée relèvent de la responsabilité d'un conseiller municipal qui s'en est fait le champion; il contribue grandement à leur grande visibilité et joue un rôle de chef de file au chapitre des initiatives liées à la criminalité et à la sécurité.

Des facteurs spécifiques ont également contribué aux résultats atteints. Mentionnons :

- le leadership énergique démontré par le personnel du Bureau de la sécurité communautaire; celui-ci crée des liens, relève les possibilités de partenariat et fait ressortir l'importance vitale de la communication.
- l'accent mis sur le soutien à donner aux initiatives novatrices, parfois sur la base de projets pilotes, afin de trouver de nouvelles façons de collaborer pour s'attaquer aux causes profondes de la criminalité.
- la mobilisation et la participation efficaces de tous les services et gestionnaires municipaux au comité *Safedmonton*, conjuguées à celles d'un échantillon représentatif d'organismes communautaires et de citoyens préoccupés par les questions de sécurité.
- l'approche stratégique visant à favoriser l'émergence de porteurs de dossiers ou de « champions » (conseillers municipaux, leaders communautaires et du milieu des affaires,

directeurs de services ou d'agences) afin de piloter les différentes initiatives.

- une stratégie de communication globale comprenant des imprimés et des rapports, des affiches, des outils pratiques, un site Internet et des prix de reconnaissance.
- une volonté affirmée de mettre en commun les réussites et les bénéfices en découlant, de même que l'accent mis sur l'action.

Calgary

Selon le recensement de 2006, la Ville de Calgary compte plus de 988 000 habitants, et certaines estimations plus récentes indiquent que sa population se chiffre maintenant à plus d'un million. La population de la Ville de Calgary représente 30 % de la population totale de la Province de l'Alberta. Elle est considérée comme le centre des affaires de l'Ouest canadien et sa région est celle qui connaît la plus forte croissance économique au pays. L'augmentation de 12 % de sa population entre 2001 et 2006 a eu des effets positifs sur le plan économique; toutefois, ce boom démographique et économique a occasionné plusieurs difficultés en ce qui a trait au logement abordable et à l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables. Parmi les régions métropolitaines comptant plus de 500 000 habitants au Canada, Calgary se classait au cinquième rang en 2006 pour ce qui est du taux de crimes de violence et quatrième pour celui des crimes contre les biens.

En 1991, dans la foulée du rapport final du Groupe de travail du maire sur la violence au sein de la collectivité et de la famille, le Conseil municipal a mis sur pied un Comité d'action contre la violence qui encore aujourd'hui a pour mandat de renforcer la capacité de la communauté à promouvoir un continuum de

services afin de prévenir la violence interpersonnelle, familiale et sexuelle. En 1992, l'Association du Centre-ville de Calgary a élaboré un plan d'action visant à prévenir la criminalité qui s'est traduit par plusieurs interventions en matière d'aménagement sécuritaire. En 1997, le Conseil pour l'amélioration de la vie communautaire a été créé pour s'attaquer au problème de la prostitution de rue et il a plus tard centré son attention sur les problèmes liés à drogue et au désordre sur la voie publique. À l'instigation d'un conseiller municipal et en partenariat avec la Coalition pour la prévention des traumatismes, des

consultations publiques ont été tenues en 1999 et 2000, qui ont mené à la mise sur pied en 2001 de la coalition *Safer Calgary* (Calgary plus sûre), date à laquelle cette coalition a été entérinée par le conseil municipal. En 2003, l'Organisation mondiale de la santé et la Fondation pour des collectivités sûres ont officiellement désigné Calgary comme membre du Réseau des collectivités sûres.⁵

La coalition *Safer Calgary* a pour mission de favoriser une action communautaire coordonnée en vue de rendre la municipalité plus sûre. Ses membres

Le Plan d'investissement en prévention de la criminalité

Le Plan d'investissement en prévention de la criminalité (*Crime Prevention Investment Plan*) a été adopté par le Conseil municipal en janvier 2005. L'objectif est de soutenir des partenariats et des projets qui ont un impact sur les citoyens de Calgary. Ces initiatives mettent l'accent sur des interventions préventives en matière de sécurité de la collectivité. Le budget annuel du plan pour la période 2006-2008 est de 589,000 \$.

Trois éléments clés sont à la base de ce plan triennal :

- l'appui à apporter aux activités policières de première ligne;
- le financement des actions de prévention de la criminalité;
- l'importance d'élargir la base des connaissances.

Trois priorités ont été retenues :

- les enfants, les jeunes et les familles;
- la sécurité dans les rues;
- le renforcement des capacités au sein de la collectivité.

Les initiatives visant à appuyer les activités policières de première ligne permettent d'établir un pont avec les organismes et les ressources communautaires, réduisant ainsi le temps que les policiers doivent consacrer à établir ces liens, à recommander les contrevenants et/ou à déposer des accusations criminelles. Ces initiatives réduisent également

le nombre de demandes auprès du système de justice pénale en permettant de diriger les cas appropriés vers d'autres instances à l'extérieur du système formel de justice. Parmi les questions traitées, mentionnons l'intervention précoce en matière de violence familiale, la violence à l'école, les comportements à risque des moins de 12 ans, la violence des jeunes dans les quartiers et l'impact des toxicomanies dans le centre-ville.

Le financement des actions de prévention de la criminalité a mis l'accent sur l'établissement de nouveaux partenariats ou le renforcement des partenariats existants, de même que sur des projets concrets et bien ciblés qui impliquent plusieurs services municipaux et organismes communautaires et qui visent une collaboration, une participation et un financement dans une perspective intergouvernementale et communautaire. Des projets de prévention primaire, secondaire et tertiaire ont reçu un appui.

Les initiatives portant sur l'enrichissement de la base des connaissances (recherche, développement de cours, conférences) visaient à fournir les informations nécessaires à la Ville de Calgary, à son Service de police et à la communauté dans son ensemble afin de relever et de faire les investissements les mieux ciblés en matière de prévention de la criminalité.

Source: http://www.calgary.ca/docgallery/bu/bylawservices/people_places_partners.pdf

5 Consulter le site Web à l'adresse www.safercalgary.com

comprennent le service de police et les autres services de la Ville de Calgary, les agences responsables de la santé et des services sociaux, le conseil scolaire, des organisations communautaires et des associations. Elle a adopté une approche intégrée en matière de sécurité qui met l'accent sur la prévention des traumatismes et de la violence ainsi que sur l'amélioration de l'environnement naturel et bâti. Son mandat spécifique est de :

- faciliter le réseautage entre les membres de la coalition, disséminer et partager l'information, dégager des perspectives et fournir des avis sur les enjeux liés à la sécurité de la collectivité;
- promouvoir et favoriser la diffusion des programmes, services et initiatives en matière de sécurité et d'environnement;
- accroître la sensibilisation et faciliter la mobilisation communautaire.

Les activités de *Safer Calgary* ont inclus au fil des ans la mise en place d'un site Internet, la production de publications sur la prévention des traumatismes et de la criminalité, le réseautage à l'échelle municipale, provinciale et nationale ainsi que des Prix sur la sécurité de la collectivité visant à souligner la contribution des personnes, groupes, communautés et entreprises travaillant bénévolement à faire de Calgary une ville plus sûre où travailler, vivre en famille et se divertir.

Au sein de la municipalité, la responsabilité pour les programmes de prévention de la criminalité est confiée au Service des Règlements municipaux et des Animaux (*Animal and Bylaw Services*). L'approche préconisée est centrée sur l'action (*promettre et agir*) et vise à améliorer la qualité de vie à l'échelle des

quartiers. Deux personnes clés sont chargées de la coordination des différentes activités et initiatives qui comprennent :

- un programme de revitalisation des zones commerciales par lequel les gens d'affaires et les communautés combinent leurs efforts en vue d'améliorer la sécurité publique et prévenir la criminalité.
- un programme de sensibilisation du public, *Penser de façon responsable (Think Responsibly)*, en partenariat avec six autres services municipaux, le Service de police et le Conseil scolaire par le biais d'un site Internet novateur, convivial et interactif destiné aux élèves de la 4^e à la 7^e année, à partir duquel les parents, les enseignants et les jeunes sont invités à examiner un ensemble d'enjeux liés à la sécurité personnelle, à la prévention des traumatismes et à une citoyenneté.⁶
- un programme de gestion des graffitis qui offre aux groupes communautaires des ateliers de sensibilisation à ce phénomène et sur l'élimination des graffitis, une trousse et des articles pour les bulletins d'information.

Le Service des Règlements municipaux et des Animaux est également chargé de la gestion du Fonds des normes communautaires (*Community Standards Fund*) qui fournit une aide financière aux communautés en vue de mettre en œuvre des projets qui contribuent au respect du règlement municipal sur les normes communautaires et qui font la promotion de la prévention de la criminalité. Pour l'année 2008; les projets doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

6 Consulter le site Web à l'adresse www.thinkresponsibly.ca

- respect des règlements municipaux (l'élimination des graffitis);
- sécurité de la collectivité (éclairage, actions de sensibilisation ou projets d'infrastructure pour lesquels un audit de sécurité doit être réalisé);
- opérations de nettoyage dans les quartiers.

Les projets doivent être à petite échelle et être complétés d'ici la mi-décembre 2008. Le fond n'est

Le Service de police de Calgary

Le Service de police de Calgary dispose d'une section des services communautaires et à la jeunesse, qui inclut une unité de prévention de la criminalité et une unité de ressources axées sur la diversité. L'unité de prévention de la criminalité chapeaute une gamme de programmes tels que la prévention des vols de bicyclettes et de véhicules automobiles, la prévention de la criminalité par l'aménagement du milieu et la prévention du télémarketing frauduleux. L'unité des ressources axées sur la diversité est une équipe de policiers qui fait la promotion des relations et des partenariats interculturels par le truchement de comités consultatifs établis et de rapports constructifs avec diverses communautés. Cette section peut également compter sur 1 sergent et 15 agents de police qui œuvrent comme ressources en milieu scolaire dans 26 écoles secondaires de Calgary. Ils aident les adolescents à faire face à certains problèmes quotidiens, tels la pression exercée par des camarades, les drogues, l'intimidation, les gangs et les pressions à commettre du vandalisme, incluant des graffitis. Pour terminer, cette section a la responsabilité d'un programme d'éducation et d'intervention auprès de la jeunesse; celui-ci est offert par deux agents de police et vise à proposer à des jeunes de 12 à 14 ans une alternative au mode de vie criminel. Ce programme mise sur une douzaine de bénévoles d'âge adulte qui agissent comme mentors auprès de jeunes préalablement identifiés comme étant à risque de s'adonner à des activités criminelles.

pas destiné à appuyer des projets à long terme ou à financer du personnel. Les projets qui génèrent d'autres sources de financement, qui reposent sur des partenariats et qui bénéficient d'un appui en nature de la part de la communauté sont favorisés.

Au cours des dernières années, d'autres initiatives liées à la prévention de la criminalité ont été mises de l'avant. En 2005, la Ville de Calgary a produit un rapport sur Les approches des villes nord-américaines sur les questions de sécurité et de criminalité dans le but de faire le point sur les actions susceptibles de contrer et de prévenir la criminalité au centre-ville.⁷

De même, dans la foulée d'une proposition formulée par le Conseil pour l'amélioration de la vie communautaire dans un rapport sur une Stratégie de réduction de la criminalité et du désordre dans les secteurs de Victoria et de Connaught du quartier de Beltline, la Ville de Calgary a lancé dans ce district un projet pilote d'agents d'appui à la communauté (*Community Support Officers*). Le projet qui a été mis en œuvre de mai à décembre 2005 s'inspirait de l'expérience du système des gardiens de voisinage (*neighbourhood wardens*) au Royaume-Uni. Huit agents chargés de l'application des règlements municipaux ont patrouillé les rues du quartier de Beltline dans le but de promouvoir le respect des règlements et de prévenir la petite criminalité et les incivilités par une présence sur le terrain et une interaction avec les piétons, les commerçants et les organismes communautaires. Le projet a été financé conjointement par la Ville de Calgary et la Province de l'Alberta. Suite au très grand succès qu'a connu ce projet pilote, le conseil municipal de Calgary a autorisé l'ajout de 25 nouveaux agents d'appui à la collectivité; ceux-ci opéreront au centre-ville de Calgary à compter du début de 2008.

7 Pour lire le rapport (en anglais) veuillez consulter l'adresse : http://www.calgary.ca/docgallery/bu/cns/centre_city/crime_and_safety_case_studies.pdf

Les agents patrouillaient intensivement durant le jour et en soirée, sept jours par semaine. Ils ont répondu à plusieurs demandes de services (environ 10 % des plaintes reçues pour l'ensemble de la municipalité) dans les meilleurs délais. Ils ont interagi avec un grand nombre de résidents, d'employés et de visiteurs. Au fil des mois, l'accent a été mis davantage sur une plus grande interaction avec la population plutôt que sur les plaintes d'ordre matériel. L'évaluation globale du projet pilote s'est avérée positive et des recommandations ont été formulées prônant la poursuite et l'expansion éventuelle de cette expérience à d'autres quartiers (Lyons, Venini and Associates, Ltd. 2006). En 2006, un rapport a été produit qui faisait ressortir les éléments d'une stratégie intégrée de sécurité et de prévention de la criminalité pour le quartier de Beltline, incluant la mise en place d'un Comité de sécurité communautaire.

Un autre exemple d'initiative prometteuse est le *Projet Gateway (Gateway Initiative)* qui permet aux policiers de première ligne de mettre en lien plus facilement les jeunes contrevenants avec des ressources au sein de la communauté. Des mesures préventives viennent en aide aux jeunes et à leurs familles et réduisent ainsi le risque pour ces jeunes d'être plus tard en conflit avec le système de justice pénale. Des ententes de services ont été conclues avec plus de 40 agences et organismes communautaires. Au cours des deux dernières années, quelque 400 jeunes et 170 policiers ont participé à ce programme.

L'élément du succès des initiatives de la Ville de Calgary en matière de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité réside dans le caractère pratique et concret de ces actions. Les facteurs qui contribuent à ce succès sont l'étroite collaboration entre les services municipaux, l'expérience, le leadership et la crédibilité de l'équipe responsable

du dossier de la prévention de la criminalité ainsi qu'une vision solidement ancrée dans la collectivité et le partenariat.

Regina

Regina compte une population de 180 000 habitants, qui est demeurée assez stable au cours de la dernière décennie, mais qui a augmenté récemment. Une proportion importante de cette population (9,3 %) est constituée d'Autochtones. À l'instar d'autres villes des Prairies, Regina est régulièrement confrontée à un nombre plus élevé que la moyenne de crimes déclarés par la police, notamment en ce qui a trait au vol de véhicules automobiles et à la criminalité avec violence. Bien que les conditions de vie des Autochtones vivant dans les régions métropolitaines canadiennes se soient généralement améliorées au cours des dernières années, tel n'est pas le cas à Regina où les niveaux d'instruction et d'emploi ont empiré (Siggner et Costa, 2005). La mobilité résidentielle est particulièrement élevée chez les Autochtones de Regina : 40 % d'entre eux ont changé d'adresse au cours de l'année précédant le Recensement de 2001, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur la cohésion sociale ainsi que sur les efforts de prévention de la criminalité et les initiatives de sécurité communautaire.

Malgré les difficultés qui se posent au chapitre de la criminalité, une enquête omnibus menée annuellement par la Ville de Regina révèle que les résidents perçoivent leur ville comme un endroit sûr où habiter (Sigma Analytics, 2007), ce qui porte à croire que la criminalité n'est pas répartie uniformément sur le territoire de la ville. Dans le cadre d'une étude menée par Statistique Canada, on a mis en rapport les taux de criminalité, les données du Recensement et les données recueillies par la

Ville; cela a permis de constater que la criminalité avec violence était concentrée dans le noyau urbain et dans la partie Centre-Nord de la ville, alors que la criminalité contre les biens sévissait le plus fortement au centre-ville et dans les autres zones commerciales (Wallace et coll., 2006). Ces deux quartiers

sont grandement défavorisés sur les plans économique et social; sur le plan géographique, ils sont délimités par des voies ferrées et des routes fort achalandées, qui servent à les isoler physiquement des quartiers adjacents.

Plusieurs activités sont en cours pour cibler la criminalité et d'autres enjeux liés à la qualité de vie dans la partie Centre-Nord de Regina où les taux de criminalité sont parmi les plus élevés au pays :

Le Partenariat en action communautaire du centre-ville de Regina (RICCP pour Regina Inner City Community Partnership) regroupe des résidents, des organisations communautaires, des leaders autochtones, le milieu des affaires et les trois ordres de gouvernement en vue de s'attaquer aux priorités énoncées par les résidents. Les efforts du RICCP sont centrés sur trois priorités : le logement et l'infrastructure, la criminalité et la sécurité, et l'emploi. Une analyse des appels logés à la police a démontré que la plus grande partie des ressources policières étaient utilisées pour réagir à des situations liées à la pauvreté, au mauvais état des logements, à la violence conjugale et à la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues (Caledon Institute, 2005). On a donc fait appel au RICCP pour aider à trouver des solutions. Le RICCP a élaboré un plan d'action et mis sur pied une équipe responsable de l'application des normes en habitation (*Housing Standards Enforcement Team*) constituée d'inspecteurs des normes du bâtiment, d'inspecteurs en logement, en incendies et en santé publique, en plus de travailleurs sociaux, de policiers et de représentants autochtones. Les cas des propriétés posant problème sont soumis à cette équipe par les intervenants de première ligne. Depuis le lancement de cette stratégie, on a assisté à une diminution du nombre des logements non conformes aux normes, et la qualité de vie des résidents de la partie Centre-Nord de Regina s'est améliorée.

Le projet de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) de la partie Centre-Nord (North Central CPTED) est un partenariat mettant en présence la Ville de Regina, l'Association de quartier du Centre-

Nord (*North Central Community Association*), le Conseil des écoles publiques, le Service de police de Regina et les résidents du Centre-Nord. Le projet est financé par la Ville; des services bénévoles, des dons de services et produits sont fournis par les partenaires; le projet est encadré par un comité directeur. Le projet compte plusieurs phases : amener les résidents à s'impliquer dans un processus axé sur le changement; concevoir un outil d'évaluation; trouver et former des bénévoles; mettre en valeur le potentiel de la collectivité; mener une vérification de la sécurité des immeubles; établir les priorités et un plan d'action; mettre ce plan en œuvre; procéder à une évaluation. Un projet semblable est en cours au centre-ville.

Une stratégie multisectorielle pour prévenir la formation de gangs de jeunes – Grâce au financement provenant du Centre national de prévention du crime, on a entrepris de travailler à l'élaboration d'une stratégie multisectorielle globale destinée à prévenir la formation de gangs de jeunes. Les réalisations à ce jour incluent :

- Le développement par *Saskatchewan Learning* d'une documentation destinée aux élèves de la 4^e à la 6^e année;
- Le service de lutte contre les gangs a complété un aperçu des besoins de divers services à Regina;
- Le Forum sur la justice des jeunes de Regina a réalisé une vidéo ciblant les jeunes entre les âges de 12 et 18 ans. Cette vidéo intitulée *RU Down or RU Out – A Youth Perspective on Regina's Inner City Gangs* est une compilation des problèmes auxquels les jeunes font face dans le cadre des activités de gang et met l'accent sur le mode de vie des gangs, l'initiation, et les stratégies permettant de se sortir d'un gang. Elle est destinée à être utilisée par des animateurs à l'aide d'un guide de discussion.

Suite au besoin d'une réponse coordonnée à certains des défis que pose cette criminalité, le conseil municipal a créé en 1995 la *Regina Crime Prevention Commission* (RCPC) [Commission de la prévention de la criminalité de Regina]. Le rôle, la structure et les attributions de cette Commission ont été définis dans un règlement municipal. La Commission est présidée par le maire et inclut le directeur du Service de police, huit citoyens, et sept représentants institutionnels issus de la fonction publique provinciale, de la *Regina Qu'Appelle Health Region* [Région sanitaire de Regina Qu'Appelle], des

conseils scolaires publics et privés, et du *Parks and Community Services Committee* [Comité des parcs et des services communautaires].

La Commission tient au moins cinq réunions par année et son rôle principal est de coordonner les ressources dans le but de cibler des problèmes particuliers de criminalité et de sécurité par le biais de partenariats, de la mobilisation communautaire, du développement communautaire ainsi que des activités d'éducation publique et de sensibilisation. La Commission met surtout l'accent sur les actions

La Stratégie antidrogue de Regina et des environs

En 2003, grâce au financement offert par la FCM et prenant conseil de la CPRC (Commission de prévention de la criminalité de Regina), la Ville de Regina a élaboré sa stratégie municipale de prévention de la criminalité. Cette stratégie a été mise au point en s'appuyant sur une approche de mobilisation et de développement communautaires et a donné lieu à un vaste processus de consultation auquel ont participé plus de 400 personnes et secteurs issus de milieux aussi diversifiés que le milieu des affaires et de l'industrie, les forces de l'ordre, et la population dans son ensemble. En 2004, on a élaboré des priorités stratégiques et des groupes de travail ont mis au point des plans d'action pour la mise en œuvre de ces priorités. La Stratégie antidrogue de Regina et des environs a attiré l'attention des instances nationales et provinciales et est devenue un modèle pour d'autres villes en voie de développer leurs propres stratégies. L'administration municipale a un rôle à jouer au sein du comité exécutif et du comité d'orientation, en plus d'assurer la présidence du comité de prévention afin de surveiller la mise en œuvre des recommandations et, le cas échéant, d'assurer une participation stratégique de la Ville et de la CPRC.

Plusieurs actions et résultats ont découlé de cette stratégie, la plupart étant le résultat d'une collaboration avec les instances fédérales et provinciales, de même qu'avec la Région sanitaire de Regina Qu'Appelle, notamment :

- la mise en place d'un tribunal de traitement de la toxicomanie;
- la mise au point de ressources didactiques portant sur la prévention des problèmes liés aux drogues ou à l'alcool et à être utilisées en milieu scolaire à l'intention des élèves de la maternelle jusqu'à la douzième année;
- l'élaboration d'options pour le développement d'un centre de réadaptation à l'intention des sans-abri dépendants de l'alcool ou de drogues, ou de personnes souffrant à la fois d'un problème de dépendance et de troubles mentaux;
- le *Project Hope* (Projet Espoir), une initiative provinciale visant à contrer les problèmes de dépendance à l'alcool ou aux drogues, qui comporte une aide accrue pour les jeunes, de même qu'un programme de désintoxication en cure fermée à l'intention des jeunes;
- la mise au point de programmes de traitement de la dépendance aux drogues ou à l'alcool à l'intention des détenus des établissements correctionnels provinciaux;
- l'élaboration d'un processus plus global et plus ouvert donnant accès à des soins prénataux et postnataux pour les femmes aux prises avec un problème de dépendance;
- la mise sur pied de *Red Ribbon Place*, un établissement offrant des programmes, des services et du soutien à l'intention de personnes vulnérables, incluant des appartements supervisés.

au niveau communautaire. Un de ses buts importants est d'amener certaines organisations à inclure la prévention de la criminalité dans leur programme d'action – des organisations qui traditionnellement ne percevaient pas la prévention de la criminalité comme faisant partie de leur mandat. Les priorités sont fixées à partir d'un plan stratégique et d'un rapport annuel. Parmi les priorités actuelles au chapitre de la prévention de la criminalité communautaire, on compte la toxicomanie, les gangs de rue, les graffitis, ainsi que la sensibilisation et la mobilisation de la population. En règle générale, les enjeux prioritaires requièrent qu'on adopte des stratégies multiples qui soient bien coordonnées, intégrées et à long terme.

Par le truchement des Comités régionaux intersectoriels (CRI) qu'il a mis sur pied, le gouvernement de la Saskatchewan œuvre aussi à susciter une collaboration plus grande dans la prestation des services provinciaux qui aident à cibler les facteurs de risque liés à la criminalité. On retrouve des CRI dans neuf régions administratives de la province et ils ont pour rôle de développer et de mettre en œuvre des services au niveau local, et de le faire de manière coordonnée. Le CRI de Regina est composé de représentants des trois ordres de gouvernement, des conseils scolaires, des services de police, du district de santé, du milieu de l'enseignement, des fournisseurs de services, et des organisations autochtones. Le CRI de Regina se réunit quatre fois par année pour discuter d'enjeux d'intérêt commun, permettant du même coup à ses membres d'interagir avec le personnel d'autres organismes. Des tables rondes ont notamment permis aux membres du CRI de Regina de discuter de diverses questions, tels la sécurité des aliments, le financement, la petite enfance, les enfants à risque, la justice des mineurs, et d'autres.

La réussite des initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire à Regina est attribuable principalement à trois facteurs :

1. un leadership et une implication fermes des instances supérieures : le maire et le directeur du Service de police assurent un leadership dynamique dans la création de partenariats et la mobilisation de la population. L'implication enthousiaste du directeur du Service de police en prévention de la criminalité s'exprime de maintes façons, dont l'une des plus révélatrices est la création au sein du Service de police de Regina d'un poste civil dédié à la prévention de la criminalité.
2. le développement de structures qui facilitent la collaboration : cela rend plus facile d'explorer des approches conjointes aux

La Stratégie de lutte au vol de véhicules à moteur de Regina

En 2001, Regina affichait le plus haut taux en Amérique du Nord de vols d'auto par des jeunes pour faire une balade. Le maire, le directeur du Service de police et le ministre de la Justice de la Saskatchewan ont collaboré à mettre en place une solution faisant appel à trois niveaux de comités : un comité directeur chargé de la surveillance, un comité de gestion constitué de différents intervenants, et un groupe de travail de première ligne. On allait intervenir sur deux fronts : une intervention précoce auprès des délinquants primaires et une surveillance coordonnée et intensive des récidivistes. Une campagne d'éducation fut menée afin d'inciter les citoyens à utiliser des dispositifs antivols dans leur véhicule et de décourager les jeunes de voler un véhicule pour faire une balade (Linden et Chaturvedi, 2005). Un suivi effectué par le Service de police de Regina a permis de constater une baisse de 48 % des vols d'auto entre 2001 et 2006.

enjeux qui recoupent plusieurs mandats et programmes. La Commission de prévention de la criminalité de Regina, les Comités régionaux intersectoriels (CRI) et le Partenariat en action communautaire du centre-ville de Regina (*Regina Inner City Community Partnership*) sont autant d'exemples de ces structures.

3. une transformation culturelle ou un changement de paradigme : le leadership des hauts responsables de la Ville et les partenariats solides qu'on a établis ont donné lieu à une transformation culturelle en vertu de laquelle la collaboration et la façon d'aborder la prévention sont maintenant la manière établie de faire les choses. Tous ces facteurs contribuent à la durabilité des activités en matière de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire à Regina.

Il reste plusieurs obstacles à surmonter :

- le manque de financement soutenu et adéquat pour les groupes les plus vulnérables demeure un enjeu et des écarts importants dans le soutien accordé aux Autochtones en milieu urbain continuent d'exister;
- bien que la collaboration intergouvernementale et interorganisme soit plutôt efficace, des chevauchements et des lacunes existent toujours. Une approche de financement et de services plus intégrée et plus uniforme s'impose dans des secteurs comme les sans-abri, la santé mentale, l'acquisition de nouvelles compétences, et l'emploi;
- la disponibilité de données associées avec les causes de la criminalité sur lesquelles appuyer les efforts de prévention de la criminalité pose un problème. Il demeure difficile d'obtenir de

l'information spécifique et localisée sur certaines sous-populations.

De manière prospective, la Ville de Regina est à élaborer une stratégie à long terme de prévention de la criminalité, prenant avis de sa Commission de prévention de la criminalité (RCPC) et avec l'appui du Centre national de prévention du crime. Le but est d'accroître et de soutenir l'implication communautaire. Ce projet met à contribution des organismes communautaires de services sociaux, des associations communautaires, des conseils de secteur et la population dans un processus d'évaluation des besoins des quartiers à l'échelle de la ville. Ce projet permettra de recenser les programmes de prévention de la criminalité offerts à l'heure actuelle, les populations ciblées par ces services, les questions de prévention de la criminalité requérant une approche coordonnée, de même que les besoins et les actifs en matière de formation.

Saskatoon

La population de Saskatoon, la plus grande ville de la Saskatchewan, est relativement jeune comparativement au reste du Canada. Un résident sur dix (1/10) est d'origine autochtone et la proportion de nouveaux immigrants et de minorités visibles est plus faible que la moyenne nationale. Le taux de la criminalité avec violence a augmenté de 30 % depuis 1992; le taux de la criminalité contre les biens a toutefois chuté de 25 %, en partie en raison de baisses récentes. Comme à Winnipeg et à Regina, les données policières démontrent que le taux des vols de véhicules automobiles à Saskatoon est de beaucoup supérieur à la moyenne nationale.

En 2007, le maire de Saskatoon a créé le *Mayor's Committee on Neighbourhood Safety* [Comité du maire sur la sécurité des quartiers]. Ce comité travaille en partenariat avec diverses parties prenantes et d'autres ordres de gouvernement pour s'attaquer à certains enjeux de sécurité à long terme qui affectent Saskatoon. Il participe ou s'intéresse actuellement à des projets tels que :

- la stratégie de réduction de la criminalité et du désordre;
- les habitations multiples libres de criminalité;
- la capacité de mise sous garde des jeunes;
- le programme d'action réparatrice;
- le règlement sur la fermeture des parcs et les lignes directrices relatives à l'éclairage des parcs;
- la cueillette de statistiques relatives à la criminalité des jeunes à Saskatoon.

Dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de la Justice et le ministère des Services correctionnels et de la Sécurité publique, le Service de police de Saskatoon a aidé à la création d'un comité directeur en vue de la mise en œuvre d'une stratégie globale de réduction de la criminalité. Ce comité est constitué de représentants de la Ville, du *Regional Inter-sectoral Committee* (RIC), du *Saskatoon Tribal Council Urban First Nations Services Inc.*, de la *Central Urban Métis Federation Inc.*, et d'un universitaire de l'Université de la Saskatchewan. On a produit un document de stratégie qui en décrit les trois buts principaux : réduire le nombre des entrées par effraction; implanter une perspective communautaire visant l'amélioration de la sécurité publique; et développer un plan à long terme de réduction de la criminalité.⁸

Il existe quatre partenariats principaux permettant à la Ville de Saskatoon de jouer un rôle important dans la lutte à la criminalité et aux facteurs criminogènes :

1. Le **Community Association Network** [réseau des associations communautaires] – La Direction du développement communautaire collabore intimement avec des associations communautaires de quartier en vue de regrouper les gens de la collectivité et de soutenir le travail des bénévoles. L'un de ses principaux mandats est de créer un réseau de bénévoles qui soient en mesure d'aborder les problèmes qui affectent la qualité de vie dans leur collectivité. La prévention de la criminalité pourrait constituer une priorité pour un bon nombre de quartiers.
2. Le **Local Area Planning (LPA)** [processus de planification sur le plan local] est un processus communautaire qui regroupe des résidents, des gens d'affaires, d'autres parties prenantes et des représentants de certains services municipaux en vue de l'élaboration d'un plan global qui permettra d'orienter la croissance et le développement futurs dans certains quartiers particuliers du centre-ville. Les LPA jouent un rôle clé dans le dépistage des problèmes locaux et la création de partenariats pour s'y attaquer, et plusieurs collectivités en ont mis en place. L'objectif est d'élaborer des buts et des stratégies qui contribueront à améliorer la qualité de vie à long terme dans ces collectivités. Les LPA et les *Neighbourhood Safety Subcommittees* [sous-comités de sécurité de quartier] permettent d'entretenir des rapports formels entre les associations communautaires et le conseil municipal. Ils servent aussi de mécanisme

8 Pour plus de détails, voir http://www.police.saskatoon.sk.ca/pdf/general/2007_Environmental_Scan.PDF

de surveillance contribuant à reconnaître les quartiers à besoins élevés et d'y intervenir.

3. **La prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM)** joue un rôle central dans l'amélioration de la sécurité communautaire à Saskatoon. On s'en remet aux principes de la PCAM pour améliorer la conception des quartiers, des parcs, des édifices et des structures, tant avant qu'après leur aménagement afin d'assurer que la sécurité demeure une considération constante au cours du processus de conception et de construction et par la suite. On applique les principes de la PCAM tant aux projets de petite envergure, tels les dépanneurs, les allées piétonnières et les terrains de stationnement, qu'aux projets de plus grande envergure, notamment l'aménagement de nouveaux quartiers d'affaires, les cours d'école, les parcs urbains et les différents quartiers. Les responsables de la PCAM s'emploient à assurer l'implication des résidents et d'autres parties prenantes. Contrairement à certains milieux où la PCAM est centrée de manière plutôt étroite sur les questions de sécurité liées à l'environnement, à Saskatoon on insiste fortement sur le développement des capacités communautaires afin qu'on puisse déceler les problèmes locaux et s'y attaquer. La PCAM s'est développée de manière bien différente à Saskatoon, comparativement à d'autres régions.
4. Le **Plan d'action communautaire de Saskatoon en matière d'itinérance et de logement** est un autre élément important des activités de la Ville liées à la prévention de la criminalité et à la sécurité urbaine. La détérioration des habitations peut donner lieu à une augmentation du nombre des logements

locatifs, à un accroissement de la mobilité, à un manque de stabilité et à la croissance du sans-abrisme. Les problèmes de logement à Saskatoon sont concentrés dans les quartiers à plus faible revenu du centre-ville. Le parc des logements locatifs abordables ne s'accroît pas au même rythme que le besoin de la collectivité pour de tels logements. De nombreuses familles rapportent consacrer de 50 à 70 % de leur revenu à leur loyer et le fossé se creuse au chapitre du logement abordable.

Le Plan d'action a d'abord été rédigé en l'an 2000 et il est mis à jour annuellement; il avait pour but de créer une gamme d'options de logements abordables et de logements assortis de services de soutien. Il énumère 12 priorités d'action, notamment la coordination des appuis communautaires, le renforcement de l'infrastructure des quartiers à risque élevé, les habitations partagées pour les jeunes, les logements avec services de soutien à l'intention des Autochtones et autres groupes présentant des besoins spéciaux, une répartition équitable des logements abordables dans les divers quartiers, la mise en œuvre de normes d'habitation. Le Plan est en harmonie avec l'Initiative nationale pour les sans-abri et l'Initiative de partenariats en action communautaire, deux initiatives du gouvernement fédéral.

Plusieurs facteurs ont contribué à la réussite des efforts consacrés à la prévention de la criminalité et à la sécurité urbaine à Saskatoon. La Ville de Saskatoon peut compter sur un réseau solidement établi d'associations communautaires actives réparties sur son territoire et soutenues par la Ville, et elle dispose de processus centralisés et formels de PCAM. On a fait une utilisation efficace du processus de planification lié aux zones locales pour

La Stratégie de réduction de la criminalité

En 2003, une stratégie d'ensemble de réduction de la criminalité a été mise en œuvre en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement, le coordonnateur intersectoriel régional, des groupes autochtones et des universitaires. Les trois buts principaux de la stratégie sont de réduire le nombre des introductions par effraction, d'élaborer un plan à long terme de réduction de la criminalité et faire en sorte que les moyens d'améliorer la sécurité publique s'inscrivent dans une perspective communautaire.

Le *Break and Enter Comprehensive Action Plan (BECAP)* [plan d'action global de lutte aux introductions par effraction]

Ce plan d'action a été mis en œuvre en 2004. Il s'agit d'une initiative multiorganisme et multidisciplinaire destinée à permettre l'identification des personnes qui commentent des introductions par effraction. Des policiers, des agents de probation pour jeunes et pour adultes, et des substituts du procureur général œuvrent en collaboration pour offrir une surveillance intensive et du soutien.

La Stratégie de réduction des activités de gangs

En 2005, le Service de police de Saskatoon a identifié un certain nombre de jeunes et de jeunes adultes rattachés à des gangs ou impliqués dans des activités de gangs. La Stratégie de réduction des activités de gangs a été élaborée pour répondre aux problèmes

liés aux gangs. Un comité composé de 15 services et organismes, représentant les trois ordres de gouvernement, a conçu un cadre stratégique et un plan d'action destinés à répondre aux préoccupations soulevées par les gangs. Le cadre stratégique comporte trois piliers : la prévention, l'intervention et la répression. La Stratégie a mis en évidence la nécessité d'une approche multicouche et centrée sur la collectivité pour s'attaquer aux problèmes liés aux gangs – la nécessité d'une approche qui amènerait un large éventail d'organisations gouvernementales et communautaires à collaborer.

La Stratégie de réduction des activités de gangs opère de manière coordonnée avec les programmes et services existants, tels les programmes d'emploi, d'éducation, de loisirs, de traitement de la toxicomanie ainsi que les interventions de nature correctionnelle et les services policiers en vue d'atteindre les buts suivants :

- contribuer à une meilleure connaissance de la population sur le sujet des gangs;
- réduire le nombre de personnes attirées par les gangs;
- s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents favorisant l'adhésion aux gangs;
- cibler les membres de gangs et leurs comparses;
- réduire la criminalité liée aux gangs en semant la confusion dans leurs rangs et en perturbant leurs relations.

amener les collectivités à isoler et à mettre à profit leurs forces, et à trouver les moyens de s'attaquer aux problèmes locaux. Ces programmes ont profité de la coopération et de la collaboration des divers services municipaux.

D'autres facteurs sont perçus comme des facteurs de réussite, notamment la disponibilité de données et d'information au sein des quartiers, de même que des initiatives de développement de données, telle l'enquête menée à l'échelle de la ville pour évaluer la perception qu'ont les résidents de leur propre

sécurité. La collaboration des gouvernements fédéral et municipal sur les questions relatives au logement et au sans-abrisme est présentée comme un modèle de coopération intergouvernementale permettant de s'attaquer à des enjeux importants sur le plan local.

Saskatoon doit relever certains défis, notamment pallier le leadership instable qui se manifeste dans les quartiers défavorisés où de nombreux enjeux transsectoriels ont une incidence sur la sécurité communautaire, assurer la coordination des efforts des divers organismes et ministères gouvernementaux.

À mesure que la Ville de Saskatoon va de l'avant, on prévoit aplanir les silos et se diriger vers une approche de prestation des services plus intégrée au plan local dans le but d'améliorer les services au sein de quartiers particuliers. Pour ce faire, il lui faudra l'aide du Comité régional intersectoriel. Bien que le financement origine souvent d'autres ordres de gouvernement, on considère important de continuer d'établir les priorités localement afin de maintenir l'implication communautaire, puisque les priorités des gouvernements fédéral et provincial vont souvent à l'encontre des priorités locales.

Winnipeg

Plus de la moitié de la population du Manitoba vit à Winnipeg (633 000 habitants), ce qui en fait la septième ville la plus peuplée du Canada et le centre financier de la province. Les taux de la criminalité déclarés par la police sont parmi les plus élevés au pays. Cela est particulièrement vrai pour certains types de criminalité, tel le vol de véhicules à moteur dont le taux est cinq fois plus élevé que la moyenne nationale. La criminalité ne se manifeste toutefois pas de manière aléatoire sur le territoire de la ville. Une forte proportion de la criminalité avec violence et de la criminalité contre les biens est concentrée dans un nombre relativement petit de quartiers, notamment ceux du centre-ville et la partie nord du noyau central. Ces quartiers à criminalité élevée sont caractérisés par la présence d'habitations non conformes aux normes; des taux plus faibles de stabilité résidentielle; une population plus dense; des concentrations plus élevées de mères monoparentales, d'Autochtones et de nouveaux immigrants; et par un ramassis de terrains résidentiels, commerciaux, industriels et vacants. (Fitzgerald et coll., 2004).

À l'issue de consultations communautaires, les habitants de Winnipeg ont indiqué que la sécurité communautaire constituait une préoccupation prioritaire. De là, la Ville de Winnipeg a entrepris de mettre en place l'*Interconnected Crime Prevention Strategy* [stratégie convergente de prévention de la criminalité], qui a été approuvée en mars 2008. Cette stratégie reconnaît que les services publics municipaux sont le mieux à même d'assurer le leadership et la coordination, et de créer des partenariats destinés à réduire la criminalité et à améliorer la sécurité publique. La stratégie intitulée *LiveSAFE in Winnipeg* [vivre en sécurité à Winnipeg], repose essentiellement sur des partenariats intersectoriels et une collaboration des citoyens, des quartiers, des organisations communautaires, du secteur privé et des gens d'affaires, de même que d'autres ordres de gouvernement. Cette approche de convergence met l'accent sur les causes profondes de la criminalité et la promotion du bien-être de la collectivité par le biais d'actions sur les plans social, économique, de la santé, de l'éducation, et des loisirs – des actions centrées sur les familles, les aînés, les enfants et les jeunes à risque, incluant les jeunes Autochtones. Les principes directeurs se résument ainsi :

- **la prévention** : trouver le juste milieu entre les activités de maintien de l'ordre et de prévention en vue de contribuer à une réduction à long terme de la criminalité;
- **le leadership et la coordination** : tisser des liens avec divers secteurs internes et externes, notamment le logement, l'urbanisme, l'éducation, l'implication des citoyens, le milieu des affaires, et les autres ordres de gouvernements responsables de ces secteurs, tout en reconnaissant les mandats, l'expertise et le niveau de participation de chacun;

- **la durabilité** : s'engager à des actions à long terme;
- **la transparence** : compter sur l'évaluation et la recherche fondée sur des données probantes dans le but d'apporter des améliorations.

LiveSAFE recommande la création d'un groupe de travail intersectoriel dont la présidence serait assurée conjointement par le directeur des Services communautaires et le directeur du Service de police. Ce groupe de travail inclurait des représentants d'autres services municipaux, du gouvernement provincial, du Centre national de prévention du crime, d'organismes communautaires, d'universitaires, de même que du secteur privé et du milieu des affaires.

Il y a déjà longtemps que les services municipaux contribuent à la prévention de la criminalité (voir l'encadré). La collaboration des représentants de la Ville et de groupes communautaires semble constituer une force importante.

Le maire et le conseil se sont fait les champions de la prévention de la criminalité. Les gestionnaires des divers services municipaux reconnaissent la nécessité de travailler ensemble et, de ce fait, une bonne collaboration existe entre les cadres intermédiaires, de même que d'excellentes relations entre les représentants de la Ville, les gens de la base, les organisations communautaires et autres parties prenantes.

En attendant la mise en œuvre d'une stratégie approuvée formellement, plusieurs réalisations et initiatives sont déjà bien en cours, grâce surtout à la coordination assurée et aux efforts déployés par les divers services municipaux.

Le Service des bibliothèques considère que certains de ses services éducatifs et d'alphabétisation ont un lien avec la prévention de la criminalité par le développement social. Certains de ses programmes ciblent spécifiquement les quartiers vulnérables et les jeunes défavorisés. Le Service des bibliothèques s'assure aussi que ses installations sont des lieux sûrs et qu'elles incorporent certains éléments de la PCAM.

Les loisirs comptent pour beaucoup en prévention de la criminalité. De ce fait, le Service du développement communautaire et des loisirs cherche à répondre aux besoins de ses diverses clientèles, tels les jeunes Autochtones, les nouveaux venus marginalisés, et la population plus jeune. On cherche également à établir des partenariats et des liens avec divers groupes communautaires, tels le *Boys and Girls Club* de Winnipeg, d'autres groupes pour jeunes, de même que divers groupes autochtones.

Les Services communautaires de la Ville ont mis en œuvre une approche unique de prestation intégrée de services de quartier que l'on décrit en termes de

coordination des ressources communautaires. Des coordonnateurs des ressources communautaires (CRC) sont répartis sur sept territoires définis, dont l'un consacré principalement à la collectivité autochtone. Les CRC sont essentiellement des agents de liaison auprès des quartiers, des collectivités et des groupes communautaires. Ils agissent comme agents de coordination, de relations communautaires et d'intégration, et ils ont pour rôle d'amener les quartiers et les collectivités à s'engager dans des processus de collaboration et de partenariat. La responsabilisation et la mobilisation sont au cœur de leur travail et sont perçues comme des éléments clés de la réussite d'initiatives de prévention de la criminalité.

Le Service de l'urbanisme, des biens et de l'aménagement souscrit aux principes suivants en matière de politiques :

- promouvoir la sécurité des quartiers;
- faciliter l'accès à des logements sûrs et abordables;
- amener les collectivités à participer au développement de quartiers plus sûrs;
- augmenter la capacité d'aborder les questions de sécurité;
- intégrer les principes de la PCAM dans l'ensemble des activités d'urbanisme et de développement;
- promouvoir la sécurité dans les édifices.

La communication compte pour beaucoup dans la mise en œuvre de *LiveSAFE in Winnipeg*. Toutes les sphères d'activité – les dirigeants politiques, les représentants de la Ville, les citoyens, les groupes marginalisés, les parties prenantes – sont incitées à s'informer davantage et à s'impliquer.

L'un des facteurs clés de la réussite est l'implication de certains segments de la population, notamment ceux qui sont le plus affectés par les enjeux de criminalité et de sécurité. Amener les jeunes à s'impliquer dans les services et les programmes contribuera à créer des modèles d'identification et à susciter l'implication des jeunes à risque élevé. Le *Winnipeg Aboriginal Sport Achievement Centre* constitue un excellent exemple de jeunes contribuant à l'implication d'autres jeunes (voir l'encadré).

Une stratégie et une politique formelles aideront à assurer la durabilité de ces efforts et faciliteront la diffusion de messages à l'interne, de même qu'à la population. Une stratégie formelle et largement acceptée aidera aussi à assurer une prestation de services soutenue à l'intention d'une population croissante d'immigrants et d'autres populations vulnérables, tels les Autochtones.

Winnipeg regroupe plus de la moitié de la population du Manitoba, ce qui présente un défi en soi. Cette circonstance particulière offre par ailleurs des possibilités uniques, telle la création possible d'un partenariat avec la province pour la mise en œuvre d'initiatives intégrées destinées à contrer l'exclusion sociale, la pauvreté et d'autres facteurs de risque qui pourraient en définitive avoir certaines incidences sur la réduction de la criminalité.

Winnipeg Aboriginal Sport Achievement Centre (WASAC)

Le *Winnipeg Aboriginal Sport Achievement Centre (WASAC)* a été créé à l'été 2000 dans le cadre d'un partenariat mettant en présence la Ville, les gouvernements provincial et fédéral, des groupes autochtones, et diverses fondations. Le WASAC a été conçu dans le but de permettre à des enfants, des jeunes et de jeunes adultes autochtones de participer à des activités sportives et récréatives dans un environnement adapté à leur culture.

En 2006, plus de 2 500 enfants, des jeunes et de jeunes adultes autochtones de Winnipeg étaient inscrits à des programmes offerts par le WASAC, dont des colonies de vacances pour jeunes, des programmes de réalisation de soi, et le programme *Student Mentor Aboriginal Role Model Tutorship (SMART)* [ce programme propose des services de tutorat et de mentorat offerts par des pairs à des étudiants autochtones des niveaux secondaire et universitaire pour aider les élèves à apprendre, à accroître leur estime de soi, à demeurer en classe et à s'impliquer dans des activités parascolaires]. Le WASAC a déjà embauché plus de 90 jeunes Autochtones en qualité de moniteurs en loisirs.

Comme prochaine étape, le WASAC entend conclure un partenariat avec l'Université de Winnipeg en vue d'étendre la portée de son programme de mentorat et d'inciter un plus grand nombre de jeunes et de jeunes adultes autochtones à poursuivre des études postsecondaires.

Pour plus de renseignements relatifs au WASAC et au WASRA, consulter le site www.wasra.ca

La Municipalité régionale de Waterloo

La Municipalité régionale de Waterloo dans le sud-ouest de l'Ontario est constituée des villes de Waterloo, Kitchener et Cambridge ainsi que des cantons de Woolwich, North Dumfries, Wellesley et Wilmot. Les résultats du recensement de 2006

indiquent que la Municipalité compte près de 500 000 habitants.

Les taux de la criminalité avec violence et contre les biens sont à la baisse depuis le début des années 1990. Le taux des introductions par effraction a

Neighbour to Neighbour

Conformément à sa mission de mobilisation de la collectivité dans le but de prévenir la criminalité et d'améliorer la sécurité de la population, le Conseil a conclu un partenariat avec Centraide de Kitchener-Waterloo et de la Région pour produire une trousse d'outils intitulée *Neighbour to Neighbour* (de voisin à voisin). Cette trousse propose aux citoyens certaines actions concrètes visant à faire d'eux de meilleurs voisins et à bâtir des collectivités plus sûres et plus impliquées.

On y retrouve des anecdotes et des conseils relatifs aux moyens de mettre les capacités et les actifs en valeur, de gérer un conseil de quartier, de contribuer à l'implication et à la rétention de bénévoles, d'organiser des activités de quartier (tel un repas au barbecue pour 50 personnes), de contribuer à la sécurité des jeunes, de créer et de soutenir des partenariats entre des organisations de la base et des institutions locales, et de changer les perceptions qu'ont les médias des quartiers. On retrouvera sur le site Web consacré à cette trousse (www.neighbourtoneighbour.ca) un espace où les membres de la collectivité peuvent faire état de leurs réussites en matière d'implication communautaire.

baissé de manière importante et, après avoir atteint un sommet à la fin des années 1990, le taux des vols de véhicules à moteur est revenu à son niveau d'il y a 15 ans. En 2003, le Conseil de sécurité communautaire et de prévention de la criminalité de la Municipalité régionale de Waterloo a mené une enquête pour connaître les perceptions des résidents

relatives à la criminalité et la sécurité. Les résultats ont révélé que plus de 90 % des résidents se sentaient en sécurité dans leur foyer et dans leur quartier. Toutefois, 27 % ont exprimé sentir que leur sécurité était quelque peu ou très menacée à l'occasion d'une balade dans un parc le jour et 34 % ont dit avoir des sentiments semblables en se promenant au centre-ville au cours de la journée.

La Municipalité régionale a commencé à s'intéresser à la prévention de la criminalité en 1993. On s'est alors livré à de la recherche en vue de connaître les approches efficaces et on a recommandé la mise en œuvre d'une approche multidisciplinaire qui a donné lieu à la création du *Community Safety & Crime Prevention Council* [Conseil de sécurité communautaire et de prévention de la criminalité (CSCPC)]⁹. Un financement de trois ans pour l'embauche d'un coordonnateur a été approuvé en 1995 et le CSCPC s'est lancé dans l'action par le truchement de huit sous-comités ou équipes d'action. L'année suivante, il publiait un premier rapport détaillé sur la prévention fondé sur les efforts déployés par les équipes d'action. Ayant invité des réactions à son rapport, il en a tenu compte pour apporter des modifications aux recommandations originales. Il a réduit de huit à quatre le nombre des équipes d'action et les champs d'intérêt : (1) les stratégies de communication; (2) les enfants, les jeunes et la famille; (3) les collectivités plus sûres; (4) la justice communautaire.

Le CSCPC demeure le centre de responsabilité de la Région de Waterloo en matière d'action communautaire. Il regroupe des personnes, des quartiers, des organisations, des organismes et des gouvernements en vue de la mise en œuvre d'une

9 Consulter le site Web à l'adresse <http://www.preventingcrime.net/>

Initiatives en matière de communications et d'éducation

Grâce au rôle joué par le CSCPC, plusieurs stratégies de communication et d'éducation destinées à promouvoir l'implication de la population et à remettre en question certaines idées fausses relatives aux jeunes et à leur criminalité ont pu être élaborées :

- *Can We Talk About Youth and Crime?* [Parlons des jeunes et de la criminalité] – Une série de dépliants destinés à l'éducation du public et présentant certains faits relatifs à la criminalité des jeunes, à la Loi sur le système de justice pour les adolescents, et à l'étiquetage des jeunes.
- *Look Deeper* [Examinons les choses de plus près] – Une série d'affiches qui remet en question l'image des jeunes que se fait la collectivité.
- *Get Connected* [Prends contact] – Un vaste programme de sensibilisation de la population visant à bâtir des collectivités plus sûres et impliquées en invitant les gens à se dire bonjour et à aller au-devant les uns des autres.
- *Together We Make a Difference* [Ensemble nous pouvons faire une différence] – Une

publication qui met en lumière les actions locales qui contribuent à réduire la criminalité et la victimisation dans le cadre de partenariats, dans les secteurs de la jeunesse, des quartiers, des espaces verts, des loisirs, de l'inclusion sociale, et du développement social.

- Un dîner-conférence annuel a lieu depuis près de 30 ans.

En 2007, le comité du CSCPC chargé des questions relatives à la toxicomanie a présenté *In the Mind's Eye 2007: Issues of Substance Use in Film + Forum*. Plus de 40 films ont été projetés sur une période de 11 semaines; plusieurs de ceux-ci apportaient un éclairage réaliste sur la question de la dépendance aux drogues ou à l'alcool. Trente-cinq organisations locales et plus de 100 personnes ont assuré la bonne marche de cet événement, démontrant du même coup l'intérêt de la collectivité. Il s'agit d'une initiative unique en Amérique du Nord, alors que plus de 50 manifestations mettant à contribution des films, des ateliers et des conférenciers ont permis d'examiner de près la question de la consommation d'alcool et d'autres drogues dans la Région.

approche multidisciplinaire de prévention. Il est guidé directement par les orientations stratégiques de la Municipalité régionale destinées à améliorer la qualité de vie de ses résidents. Le but du CSCPC est d'amener tous les secteurs à travailler en partenariat en vue de réduire les écarts entre les silos de service et de définir de nouvelles orientations visant à prévenir la criminalité. Il a pour mandat de faire le lien entre les résidents, le milieu des affaires, les groupes sociaux, les gouvernements local, régional, provincial et fédéral ainsi que les autorités responsables de la prévention de la criminalité dans son ensemble afin de contribuer au développement des capacités en prévention de la criminalité.

Le CSCPC exerce son action sur une base régionale et est doté de comités ayant des liens dans les municipalités locales. Il a à sa tête un directeur

général et son financement de base lui vient du Conseil régional, l'organisme auquel il doit rendre compte. Il est également doté d'un conseil de direction très actif composé de 35 membres et provenant d'un large éventail de secteurs, notamment le président du Conseil régional, le directeur du Service de police, des membres du Conseil régional, un procureur de la Couronne, un procureur de la défense, de même que des représentants des services d'intervention en situation de crise à l'intention des femmes, de l'Alliance pour l'enfance et la jeunesse, des services de soutien à domicile, du milieu de l'éducation et des services aux aînés. Font également partie du conseil de direction des représentants des secteurs de la santé publique, du traitement de la toxicomanie et de la santé mentale, du bien-être de l'enfance, ainsi que des représentants d'organismes communautaires, de conseils scolaires,

d'un collège local, de groupes religieux, des groupes d'immigrants, des gens d'affaires, du conseil du Service de police, de la collectivité et des médias. Le CSCPC se réunit mensuellement en cours d'année et organise une journée de retraite annuelle au cours de laquelle il établit ses priorités pour l'année suivante.

Le processus de gouvernance du CSCPC comprend un système d'autosurveillance et d'examen, et prévoit un rôle pour son président, lui permettant d'assurer que le CSCPC respecte son mandat.

En vertu des changements anticipés attribuables à la croissance de population, la Région de Waterloo a aussi entrepris de mettre en place un plan étalé sur 40 ans et destiné à assurer le sain développement humain et social de sa collectivité. Ce plan a profité de l'éclairage provenant d'entrevues menées auprès de résidents, de professionnels et de parties prenantes, de même que d'une revue de littérature exhaustive portant sur les grands principes de gestion de la croissance. Ce plan de gestion de la croissance des ressources humaines comprend une stratégie de prévention de la violence exhaustive qui s'articule autour des lignes directrices afférentes à la prévention proposées par l'Organisation mondiale de la santé (Krug et coll., 2002).

Le CSCPC s'est vu confier la responsabilité de surveiller l'application du plan de prévention de la violence et d'assurer que les buts fixés sont atteints et adaptés aux changements de la collectivité. Ce plan est une stratégie à long terme axée sur l'investissement dans la collectivité et mettant l'accent sur les meilleures pratiques en prévention de la violence. Il énumère les actions à entreprendre

et les responsabilités de chacun ainsi que des dates butoirs de mise en œuvre. Voici certains exemples des actions énumérées : promouvoir la santé des mères et des bébés; mettre en œuvre des stratégies de création d'emploi dans les quartiers; assurer un financement adéquat des services à l'intention des victimes de violence; travailler à l'implantation de centres communautaires gérés par les résidents dans tous les nouveaux quartiers résidentiels; assurer la présence d'un plus grand nombre de services pour traiter de la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues (Ginsler et Associates Inc., 2006).¹⁰

De nombreux facteurs ont contribué à la réussite du plan, dont la volonté d'agir d'élus et de fonctionnaires de haut niveau, incluant le président du Conseil régional, le directeur du Service de police ainsi que de nombreux leaders de la collectivité siégeant au conseil de direction.

La stabilité au poste de directeur général depuis les débuts du CSCPC a permis de développer une capacité de forger et de maintenir des relations de travail productives avec la collectivité sur une période de temps prolongée. De nombreuses organisations sont touchées par des taux élevés de mouvement des effectifs, qui augmentent les risques d'échec des programmes; la Région de Waterloo a su éviter cette embûche, tant au plan administratif qu'au plan politique, grâce à la création du poste de président du Conseil régional, élu au Conseil régional en 1985. Le fait de déléguer un cadre supérieur du Conseil régional au poste de directeur général du CSCPC reflète une volonté d'agir relativement ferme et contribue du même coup à la probabilité que les enjeux de la sécurité communautaire et de la prévention de la criminalité continuent de s'inscrire

dans les préoccupations transsectorielles des divers groupes gouvernementaux et communautaires.

Voici certains des défis que doit relever le CSCPC :

- La structure gouvernementale de la Municipalité régionale de Waterloo (un Conseil régional ainsi que sept municipalités locales) présente plusieurs défis au chapitre de la coordination et de la prestation de services destinés à contrer les facteurs de risque criminogènes. À titre d'exemple, les services policiers, les services sociaux et de santé ainsi que le transport en commun relèvent de la compétence du gouvernement régional, alors que les services et programmes de loisirs relèvent des villes.
- Il existe aussi un besoin perçu d'utiliser plus efficacement les données et les connaissances locales; par ailleurs, le CSCPC est conscient des difficultés que comporte l'utilisation efficace des données à caractère géographique, tout en évitant de stigmatiser les collectivités.

Toronto

La plus grande ville du Canada est l'une des plus multiculturelles du monde. Plus d'un dixième de la population de Toronto est constitué de nouveaux immigrants au Canada et 47 % de ceux-ci font partie d'une minorité visible. De nombreuses communautés ethniques de Toronto parviennent à préserver la vitalité de leur héritage culturel et à maintenir de hauts niveaux de prospérité sociale et économique. Pour d'autres, leur stabilité et leur capital social peuvent être fragilisés. Il arrive que certains nouveaux arrivants et certaines minorités visibles se ghettoïsent et soient confrontées à de rudes épreuves, à des possibilités limitées sur le plan économique, à des taux de pauvreté plus élevés, à des

conditions de logement non conformes aux normes, et à l'exclusion sociale. Bien que la population de la ville elle-même ait connu une croissance d'environ 1 % entre 2001 et 2006, la région métropolitaine de recensement de Toronto a connu une croissance de 9 %, ce qui reflète une expansion rapide vers la périphérie depuis le noyau central. Toronto a connu une augmentation brusque de la violence liée aux armes à feu au cours des dernières années, celle-ci étant attribuable principalement à des jeunes hommes issus des collectivités marginalisées. Malgré cette récente tendance, la criminalité avec violence déclarée par la police demeure toutefois inférieure à ce qu'elle était il y a 15 ans.

En 1998, la Ville de Toronto a créé un Groupe de travail sur la sécurité communautaire chargé d'élaborer un plan global de sécurité. Le rapport final du Groupe de travail contenait 35 recommandations relatives à la mise en œuvre du plan. Plusieurs autres groupes de travail ont été mis sur pied en 1999 et chargés de se pencher sur les enjeux liés aux jeunes, aux gangs, aux vérifications de la sécurité, à la violence faite aux femmes, ainsi qu'aux progrès et au suivi des activités du conseil au cours de son mandat 2001-2003. En 2002, un programme de sécurité communautaire a été mis en place à l'Hôtel de ville de Toronto; celui-ci était appuyé par un petit nombre d'employés. En 2002 aussi, le maire a présenté sa *Strategy to Promote a Safer Toronto for Youth* [Une stratégie visant à rendre la ville de Toronto plus sûre pour les jeunes] au coût de 5,2 millions de dollars. Cette stratégie visait à assurer un équilibre entre la prévention de la criminalité et le maintien de l'ordre par le biais de subventions et de programmes.

Réagissant à l'augmentation brusque de la violence liée aux armes à feu en 2004, le maire de Toronto, David Miller, a mis sur pied le *Toronto Community*

Implication de jeunes dans des initiatives de sécurité communautaire

Le Plan de sécurité communautaire de Toronto voit l'implication des jeunes comme un élément essentiel à la réussite des initiatives visant à améliorer la sécurité et le bien-être de la collectivité :

- Deux représentants des jeunes siègent à la Commission du maire sur la sécurité afin d'assurer que les jeunes aient voix au chapitre dans le processus décisionnel.
- Diverses conférences ont été organisées à Toronto en vue de permettre aux jeunes et à leurs représentants de s'exprimer sur les sujets de l'exclusion sociale et de la violence dans leur vie.
- *Involve Youth* [Faites participer les jeunes] est une campagne initiée par la Ville de Toronto en 2004 et qui vise à inciter les organisations communautaires à faire participer les jeunes au processus décisionnel. Deux guides ont été produits, présentant certaines stratégies axées sur l'implication des jeunes et sur la conception de programmes signifiants à leur intention.
- *Remix* est un programme de formation visant à favoriser l'implication des jeunes en mettant le hip-hop à contribution; *Remix* ne constitue qu'un exemple d'un projet dans le cadre duquel les jeunes sont appelés à participer à la conception

et à la prestation d'un programme. Le projet *Remix* s'adresse aux jeunes du milieu urbain, aspirant à une carrière dans l'industrie de la musique et du disque. Guidés par des mentors de l'industrie et d'autres jeunes ayant réussi à se détacher d'un gang, les jeunes apprennent ce que signifie se vouer à un projet, bâtir une carrière et développer ses talents personnels. Le projet *Remix* reçoit du financement ou d'autres ressources du Secrétariat à la sécurité communautaire, de la Ville de Toronto, de Patrimoine canadien, du Centre canadien de prévention du crime et de la Fondation Trillium.

- *Hear the Story* est le titre d'un film qui décrit les obstacles que doivent surmonter les jeunes confrontés au chômage, à la discrimination et à la violence, et comment ceux-ci parviennent à reprendre le contrôle de leur vie. Au cours de l'été 2005, des jeunes provenant de divers quartiers ont été regroupés sous la direction d'un réalisateur de documentaires afin d'apprendre les techniques de la cinématographie, tout en explorant les causes de la criminalité et de la violence, et en tentant de trouver des solutions. Le film a été réalisé par le *Youth Documentary Training Project* [projet d'initiation des jeunes à la réalisation de documentaires], une initiative du Plan de sécurité communautaire de Toronto.

Safety Plan [Plan de sécurité communautaire de Toronto]¹¹. Ce Plan a pour buts de consolider les quartiers et de créer des perspectives d'avenir pour les jeunes. La philosophie sous-jacente du Plan est de s'attaquer aux problèmes de sécurité communautaire par le biais d'une collaboration entre les divers ordres de gouvernement, les collectivités et le secteur privé. Le Plan jouit de l'appui du *Community Safety Secretariat* [Secrétariat à la sécurité communautaire] qui coordonne les activités destinées à assurer la réalisation des objectifs du Plan. Ce secrétariat soutient le *Mayor's Panel on Community Safety* [Commission du maire sur la sécurité communautaire] qui est

constitué du maire, de deux conseillers municipaux, de trois ministres du gouvernement provincial, du ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, des présidents de deux conseils scolaires, de représentants des jeunes et d'un représentant de la collectivité.

En 2007, la Ville de Toronto a lancé la *Making a Safe City Strategy* [Stratégie destinée à rendre la ville sûre] qui s'appuie sur le Plan de sécurité communautaire. L'adoption de cette stratégie a également entraîné la mise sur pied du *Mayor's Advisory Panel on Making a Safe City Safer* [Comité consultatif du maire sur les

11 Consulter le plan à l'adresse : http://www.toronto.ca/community_safety/plan.htm

moyens de rendre une ville sûre encore plus sûre], qui regroupe des acteurs clés du secteur privé, des jeunes, le président de la Commission des services policiers, le directeur du Service de police, des représentants d'établissements d'enseignement postsecondaire et de la *Toronto Community Housing Company* [Société d'habitation communautaire de Toronto]. La stratégie met l'accent sur cinq secteurs clés : (1) le contrôle des armes à feu, (2) les victimes de violence, (3) la violence faite aux femmes et aux filles, (4) le secteur de la justice pour les jeunes et (5) le développement de compétences, la formation et l'emploi, et le financement communautaire.

Les efforts de Toronto au chapitre de la sécurité communautaire ciblent prioritairement treize quartiers mis en évidence par le *Strong Neighbourhoods Task Force* [Groupe de travail sur les quartiers florissants] et par l'analyse de données relatives à l'incidence de la violence et à la victimisation.

Ce groupe de travail a été mis sur pied en réponse à certaines préoccupations relatives au désavantage et à l'exclusion sociale, des préoccupations relevées dans le cadre d'une étude menée par Centraide du Grand Toronto et le Conseil canadien de développement social (2004); les résultats de cette étude ont été

Voici d'autres exemples d'initiatives et de réalisations découlant du Plan de sécurité communautaire de Toronto :

Les *Neighbourhood Action Teams* [équipes d'action dans les quartiers] servent de points de contact avec la collectivité pour le Plan de sécurité communautaire. Ces équipes regroupent certains services municipaux, tels la police, le logement, les conseils scolaires, les bibliothèques, les centres de loisirs et d'autres afin de les amener à préciser comment chacun d'entre eux pourrait contribuer à la sécurité communautaire et en le faisant de manière intégrée. Il incombe au directeur et à l'agent de développement communautaire de chacune des équipes d'assurer la mise en œuvre du Plan et sa réussite sur le terrain.

Le *Community Crisis Response Program* [programme d'intervention auprès de collectivités vivant une situation de crise] assure un suivi immédiat et un appui à plus long terme aux collectivités ayant vécu une situation de crise traumatisante. On parle en l'occurrence d'événements, tel un homicide ou un échange de coups de feu, qui ont des incidences sur la santé et le bien-être de la collectivité et qui nuisent au bon fonctionnement de ses mécanismes normaux d'adaptation. L'accent est mis sur la mobilisation des services municipaux et communautaires, le rétablissement, et la prévention d'autres manifestations de violence.

Le *Violence, Anger and Conflict Awareness Program (VACAP)* [programme de sensibilisation à la violence, à la colère et aux conflits] – Ce programme novateur a été mis sur pied par la communauté musulmane de Toronto et profite d'un financement offert par le Centre national de prévention du crime. Les organisations confessionnelles étant considérées comme des alliées naturelles, elles peuvent constituer des lieux de guérison. Le VACAP intervient auprès de jeunes musulmans qui ont à composer avec les nombreuses pressions liées à leur marginalisation dans un contexte où ils ont constamment à craindre la manifestation d'une violence extrême. Les interventions mettent l'accent sur la maîtrise de la colère et la résolution de conflits comme mesures de recharge à la violence soutenue.

Le *Partnership to Advance Youth Employment (PAYE)* [partenariat destiné à favoriser l'emploi des jeunes] – On a réalisé des progrès remarquables au chapitre de l'implication du secteur privé dans des programmes de sécurité communautaire, particulièrement en ce qui a trait au développement de possibilités d'emploi pour les jeunes. À titre d'exemple, la Chambre de commerce a mis de l'avant un partenariat destiné à favoriser l'emploi des jeunes, le PAYE, en vertu duquel des entreprises locales organisent de foires d'emploi à l'intention des jeunes dans les treize quartiers. La Ville aide à préparer les jeunes en leur offrant des conseils sur la façon de rédiger un curriculum vitae et de se conduire au cours d'une entrevue.

publiés sous le titre *Poverty by Postal Code* [La pauvreté par code postal]. À l'aide d'un système d'information géographique, on a procédé au mappage de données statistiques relatives à la criminalité liée aux armes à feu, à l'emplacement des services sociaux et de santé, à la base de données 211¹² de la Ville de Toronto ainsi que des données du recensement. On a jugé que certains quartiers devaient jouir prioritairement de certains mécanismes d'appui à la sécurité communautaire; il s'agissait en l'occurrence de ceux présentant des besoins élevés au chapitre de la violence liée aux armes à feu, des quartiers où l'on retrouvait une forte proportion de personnes défavorisées socialement et économiquement, et où l'accès aux services était difficile.

On a établi un groupe d'indicateurs à trois paliers, auquel participent des représentants des trois ordres de gouvernement, et l'analyse des données demeure un centre d'intérêt important pour la Ville dans ses efforts de repérage des progrès réalisés et des efforts visant à contrer les facteurs de risque criminogènes et la violence dans les secteurs jugés prioritaires. Ces données permettent de jauger plus facilement les besoins concrets des collectivités.

La mise sur pied de structures de collaboration constitue un facteur clé pour Toronto. Le *Tri-level Committee on Guns and Gangs* [Comité à trois paliers sur les armes à feu et les gangs] en est un bel exemple; celui-ci a été mis sur pied en réaction au meurtre d'une adolescente dans la zone commerciale du centre-ville en décembre 2005. Ce comité est constitué de bureaucrates de haut niveau qui veillent à ce que les services fédéraux, provinciaux et municipaux soient bien alignés et à ce qu'ils opèrent de façon concertée

pour cibler les enjeux de sécurité communautaire au sein des quartiers identifiés comme prioritaires. Cette structure à trois paliers fait également office de forum où l'on peut discuter de l'incidence des politiques fédérales et provinciales sur les questions liées à la sécurité communautaire.

Les efforts de la Ville de Toronto destinés à mettre en œuvre une approche intégrée de prévention de la violence et de la criminalité ont connu assez de succès. Un des rôles principaux du Secrétariat à la sécurité communautaire au sein de l'Hôtel de ville de Toronto est d'aider à aligner les considérations liées à la sécurité aux priorités d'autres services municipaux, tels les programmes à l'intention des jeunes, le développement économique, les services aux enfants, le logement et d'autres, en plus de prodiguer des conseils de nature stratégique. L'*Interdivisional Committee on Integrated Responses to Priority Neighbourhoods* [Comité interdivisionnaire sur l'élaboration de mesures correctives à l'intention des quartiers jugés prioritaires] relève du gérant municipal adjoint et fournit la structure requise pour que cela puisse se réaliser. Du fait que l'on définit la sécurité communautaire en termes génériques et comme enjeu transsectoriel, tous les services municipaux se sentent concernés et la tendance à travailler en silos est moins forte.

La volonté d'agir et le leadership manifestés par les hauts fonctionnaires sont d'autres facteurs importants de réussite, comme en font foi le Comité consultatif du maire sur les moyens de rendre une ville sûre encore plus sûre, le Secrétariat à la sécurité communautaire de Toronto et le Comité à trois paliers.

12 Consulter le site web à l'adresse : <http://www.211toronto.ca/splash.jsp>

La Stratégie de Toronto destinée à rendre une ville sûre encore plus sûre aura à surmonter un obstacle particulier qui découle de l'accent qui est mis sur les armes à feu et les gangs dans les quartiers désignés comme prioritaires; cela pourrait compromettre les besoins des autres quartiers. La Stratégie devra également affronter d'autres difficultés dans ses efforts destinés à promouvoir la sécurité communautaire et à réduire la violence chez les jeunes. Elle devra notamment sensibiliser la population à l'existence de la Stratégie et aux programmes offerts; faire connaître ses réussites; assurer le soutien des pratiques exemplaires; soutenir les partenariats avec le secteur privé; assurer l'utilisation la plus efficace possible des ressources disponibles.

Tout récemment, le maire David Miller lançait une stratégie visant à interdire la possession d'une arme de poing. Cette stratégie vise également l'atteinte des objectifs suivants : l'adoption de lois plus sévères pour l'utilisation d'une arme illégale; le resserrement des mesures de sécurité destinées à prévenir la contrebande d'armes à la frontière canado-américaine; favoriser un contrôle plus sévère des armes à feu aux États-Unis; doter les jeunes de possibilités accrues¹³.

Ottawa

Plus de 800 000 personnes vivent à Ottawa, la capitale du pays et une ville diversifiée sur le plan démographique. Malgré son niveau relatif de prospérité, le fossé se creuse entre le revenu des riches et des pauvres, et certains segments de la population, tels les nouveaux immigrants et les minorités visibles, ont du mal à obtenir des services de garde d'enfants abordables ou subventionnés. Ottawa compte aussi

une population importante de sans-abri totalisant quelque 9 000 usagers de refuges en 2006 (Alliance to end Homelessness, 2006).

Comme pour la plupart des villes canadiennes, le taux de la criminalité déclarée par la police a baissé à Ottawa au cours des 15 dernières années. Il existe néanmoins certaines raisons de s'inquiéter. On commence à observer les premières manifestations d'un problème lié à la présence de crack (cocaïne épurée) dans le centre-ville et on s'inquiète des conséquences que cela pourrait avoir sur la sécurité communautaire.

Les données comme outils de planification des actions de prévention de la criminalité

Prévention du crime Ottawa (PCO), de concert avec le Service de police d'Ottawa et d'autres partenaires, a entrepris de localiser les secteurs défavorisés et dans le besoin en procédant au mappage des taux de criminalité et des indicateurs socioéconomiques dans les divers quartiers d'Ottawa. Les résultats démontrent que la criminalité avec violence a tendance à être concentrée dans le cœur du Centre-ville et à Vanier. On a observé les taux les plus élevés d'agression physique et de vol qualifié dans le populaire quartier du divertissement du Marché Byward, de même que dans les secteurs de la Basse-Ville, de Vanier, du Centre-ville, et de la Côte de sable. Les crimes contre les biens sont davantage dispersés sur le territoire de la ville. Bien qu'il y ait une forte concentration de criminalité dans le cœur du Centre-ville, on observe aussi une incidence relativement forte d'introductions par effraction et de vols de véhicules à moteur dans d'autres secteurs. On retrouve une concentration de zones défavorisées dans le cœur du Centre-ville ainsi que çà et là dans la ville.

13 Voir le rapport du maire au Comité exécutif à l'adresse : <http://www.toronto.ca/handgunban/pdf/gunstrategyreport.pdf>

Quelques initiatives et réalisations de PCO

Chaque année, par voie de concours, PCO attribue des fonds à des organismes locaux pour leur permettre de s'attaquer à certains enjeux liés à la criminalité et à la sécurité communautaire. On accorde la priorité à des projets qui contribuent au succès du plan stratégique, qui ciblent des enjeux précis en matière de criminalité ou des quartiers particuliers, qui s'attaquent à des facteurs de risque criminogènes et des facteurs mis au jour par la recherche et les pratiques exemplaires.

PCO travaille en réseau et établit des partenariats avec des organismes communautaires locaux qui dispensent des services à la jeunesse, aux femmes victimes d'abus, aux nouveaux immigrants, et aux délinquants adultes, de même qu'avec le groupe de la Stratégie antidrogue intégrée de la Ville. Certaines initiatives importantes ont été lancées dans le domaine de la prévention de la violence faite aux femmes, notamment la mise en œuvre à Ottawa de la campagne *Voisins, amis et familles* du gouvernement de l'Ontario; PCO a accordé son appui au programme *Les dangers de l'amour* offert en milieu scolaire ainsi qu'à la mise en œuvre du programme *The Fourth R* qui met l'accent sur la violence, la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues et sur une saine sexualité [le titre *The Fourth R* n'a de sens qu'en anglais, le quatrième R correspondant à *Relationships* et s'ajoutant à la liste des trois autres R : *reading, (w)riting et (a)rithmetic*].

Une série de causeries publiques tenues à l'Hôtel de ville a attiré un bon nombre d'intéressés en abordant des sujets tels que La sécurité urbaine au Royaume-Uni; le programme *Communities that Care*, un programme qui cible les jeunes; la loi *Safer Communities and Neighbourhoods (SCAN)* du Manitoba [une loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers]; la violence faite aux femmes dans les communautés minoritaires.

Grâce à un partenariat animé par PCO et mettant en présence un conseiller municipal, un représentant du Service de police, des organismes de services sociaux et des résidents, il a été possible de réaliser un sondage dans le quartier Vanier, un quartier requérant une attention prioritaire. Un total de 480 résidents ont participé à ce sondage dont les résultats ont été communiqués dans le cadre d'un forum communautaire auquel participaient quelque 80 résidents et des organismes communautaires. La prostitution, les problèmes liés aux drogues et l'embellissement de la collectivité ont été définis comme des priorités requérant une action plus poussée et on a constitué des groupes de travail chargés d'élaborer des stratégies qui permettraient de s'attaquer à ces enjeux.

Il y a plus de 25 ans que la Ville œuvre en prévention de la criminalité, depuis la création en 1982 du Conseil pour la prévention du crime d'Ottawa (CPCO), dont le mandat original était d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies novatrices de prévention de la criminalité, un rôle qui a souffert du manque de ressources. Ne disposant que d'un seul employé et de ressources limitées, le CPCO est néanmoins parvenu à générer des appuis pour la prévention de la criminalité à Ottawa, de même qu'à établir des relations avec le Service de police et d'autres organismes communautaires, et ce, jusqu'à ce que la Ville lui retire son financement en avril

2004. Au cours de cette même année, un groupe de travail, ayant à sa tête un conseiller municipal, a produit une ébauche d'initiative de prévention de la criminalité intitulée *La prévention du crime : investir pour faire d'Ottawa une ville plus sécuritaire*. Le Conseil municipal a adopté en 2005 une proposition relative à une nouvelle initiative de prévention de la criminalité s'appuyant sur l'implication et le leadership au niveau local et mettant l'accent sur le développement durable de même que sur l'investissement dans les familles, les enfants et les jeunes. C'est ainsi que Prévention du crime Ottawa (PCO) a vu le jour.¹⁴

14 Consulter le site web à l'adresse : <http://www.crimepreventionottawa.ca>

Prévention du crime Ottawa a pour mission de contribuer à la baisse de la criminalité et à l'amélioration de la sécurité publique par une action préventive fondée sur des données probantes. Son action s'appuie sur un plan d'action stratégique qui en fait le centre de responsabilité pour la prévention de la criminalité à Ottawa. Prévention du crime Ottawa ne dispense pas de services directs; il vise plutôt à contribuer à la mise en valeur des capacités, à favoriser la création de partenariats et à promouvoir la prévention de la criminalité par le biais des activités suivantes :

- en mettant sur pied des programmes de prévention du crime ciblés et en épaulant les associations et les organismes communautaires qui les réalisent;
- en appuyant les groupes communautaires et la Ville dans leurs efforts en vue d'acquiescer, de mettre au point ou d'améliorer les outils nécessaires à l'opération de programmes visant à accroître la sécurité;
- en procédant à la recherche de financement et en créant les partenariats essentiels à la durabilité des programmes;
- en favorisant des solutions aux problèmes de la criminalité et du désordre, qui soient fondées sur des politiques;
- en surveillant et en évaluant les effets et la progression des plans et de leur mise en œuvre.

Prévention du crime Ottawa est dotée d'une structure hybride plutôt particulière : l'organisme

Plusieurs organismes et programmes de prévention de la criminalité étaient en place à Ottawa avant la création du PCO, notamment :

Aucune communauté laissée de côté touche une partie de son financement de PCO; cette initiative met en présence des spécialistes en développement communautaire, des professionnels de la police communautaire et des activistes émanant des quartiers qui collaborent pour contrer les facteurs à l'origine de la criminalité, de la victimisation, de l'insécurité et de l'exclusion sociale. Cette initiative mise sur un partenariat étroit de divers organismes et est menée par le Centre du sud-est d'Ottawa pour une communauté en santé. La stratégie centrale de ce programme est d'aider les collectivités à s'aider elles-mêmes, les habilitant du même coup à renforcer leurs capacités d'améliorer la qualité de vie de leurs résidents, tout en favorisant la santé et la résilience de la collectivité à long terme. Pour plus de détails : http://www.nocommunityleftbehind.ca/main_f.htm.

Initiatives de femmes pour la sécurité environnementale (IFSE) est un organisme communautaire financé par la Ville; il collabore avec divers groupes de femmes, le gouvernement local et d'autres organismes pour effectuer des vérifications

de la sécurité de certains espaces communautaires. IFSE facilite également la tenue d'ateliers sur la sécurité personnelle à l'intention des femmes et des jeunes filles et aide à l'élaboration de plans d'action communautaires. IFSE a participé à des conférences et ateliers avec des urbanistes et des architectes dans le but de les sensibiliser au fait que la conception et l'aménagement des édifices et d'autres sites peuvent affecter le sentiment de sécurité des femmes et être liés à la violence à leur endroit dans les lieux publics.

Le Programme de logements multiples sans criminalité est un partenariat entre le Service de police d'Ottawa, des propriétaires d'immeubles et des résidents d'immeubles locatifs; il a pour but d'assurer un milieu de vie sain et d'enrayer les activités illicites. Le programme compte trois phases : (1) formation des locataires en gestion et en prévention de la criminalité; (2) vérifications de la PCAM et production de rapports de conformité; (3) réunion sur la sécurité à l'intention des résidents au cours de laquelle ceux-ci peuvent échanger avec les policiers et créer des liens avec eux. Ce programme peut profiter aux locataires en rehaussant la valeur de leurs immeubles, aux résidents en améliorant la sécurité et la qualité de leur milieu de vie, en plus de favoriser des rapports positifs avec la police.

loge physiquement à l'Hôtel de ville d'Ottawa, l'espace qu'il occupe et son financement lui provenant de la Ville d'Ottawa, mais il relève d'un conseil d'administration autonome. Ce conseil est présidé par un conseiller municipal et est constitué du maire, du directeur du Service de police, du gérant municipal adjoint, du président d'un conseil scolaire, des directeurs généraux de Centraide et de la Société d'aide à l'enfance, de représentants du Réseau des services aux jeunes contrevenants d'Ottawa et d'autres organismes communautaires. En contrepartie, il présente un rapport annuel à un comité du conseil municipal.

PCO a bénéficié de plusieurs avantages depuis sa création :

- d'un leadership et d'une volonté d'agir de haut niveau;
- d'un financement et de services en nature de la Ville;
- la nature hybride de sa gouvernance fait en sorte qu'il peut facilement établir des liens avec des organismes locaux;
- un réseautage efficace, la création de partenariats et l'appui offert par des experts universitaires ont contribué à une sensibilisation accrue et à une meilleure connaissance de PCO.

On a isolé un certain nombre de défis à relever :

- sensibiliser la population au rôle de PCO et aux rôles que d'autres organismes communautaires peuvent jouer dans le cadre d'initiatives de prévention de la criminalité;
- exercer une influence sur la Ville afin que la notion de prévention de la criminalité fasse partie intégrante des préoccupations de ses nombreux services;

- produire un inventaire des ressources existantes et des organismes qui contribuent à la prévention de la criminalité et à l'amélioration de la sécurité communautaire dans la région d'Ottawa;
- parvenir à établir un équilibre entre le besoin d'outils, qui permettront d'évaluer les résultats et l'efficacité des programmes de prévention, et le temps et le financement limités dont disposent les organismes locaux pour l'évaluation de projets;
- coordonner les efforts des trois ordres de gouvernement ayant trait à l'établissement de priorités et au financement de programmes ciblant les causes profondes de la criminalité;
- composer avec le manque de connexion entre les politiques fédérales et provinciales, d'une part, et les opérations des organismes de prestation de services, d'autre part.

Par ailleurs, PCO entend travailler à l'amélioration de la collaboration et de l'alignement de ses priorités à celles d'autres organismes communautaires desservant des populations à risque ainsi qu'à l'élimination des silos au chapitre de la prévention de la criminalité. Il faut que les initiatives financées par PCO soient dotées d'un plan d'évaluation afin d'enrichir la base des connaissances quant aux meilleurs moyens de réduire la criminalité pour les années à venir. PCO entend exercer une influence sur les dépenses engagées par les gouvernements fédéral et provincial ainsi que par la Ville afin que ces instances investissent plus constructivement dans la sécurité communautaire. Il s'appuiera sur le processus de planification communautaire ainsi que sur des données émanant de la collectivité pour réclamer des services là où il est possible d'agir en vue de réduire la criminalité et d'améliorer la sécurité communautaire.

Montréal

La Ville de Montréal a une population de 1,62 million d'habitants, ce qui en fait la deuxième ville en importance au Canada et elle est au cœur d'une région métropolitaine qui regroupe plus de 3,63 millions d'habitants. Au cours des 15 dernières années, la criminalité a connu une tendance à la baisse sur le territoire de la Ville de Montréal. En ce qui a trait aux principaux défis qui continuent de se manifester ou qui ont émergé au cours des dernières années, mentionnons les gangs de rue, l'occupation de l'espace public, les incivilités et les

désordres publics, les jeunes en difficulté, ainsi que les conflits interculturels.

Des efforts soutenus ont été déployés au cours des 25 dernières années pour assurer un milieu de vie paisible et sûr sur tout le territoire de la Ville de Montréal. En 1989 la *Conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain* s'est tenue à Montréal. Cette conférence a permis de mettre en lumière le rôle clé des autorités locales dans l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de stratégies visant à prévenir la délinquance, la violence et l'insécurité.

Tandem

Le programme Tandem Montréal a été mis en place en 1982 dans la perspective de contrer le problème des cambriolages dans les domiciles. Intervention spécialisée au départ, le programme a évolué en quelques années vers un vaste partenariat avec des organismes communautaires œuvrant à l'échelle des quartiers en fonction des problématiques et du contexte local. En 1992, le mandat de Tandem a été élargi pour couvrir un ensemble de questions liées à la sécurité et à la qualité de la vie urbaine, tenant compte notamment des besoins des jeunes, des aînés et des femmes. Au fil des années, Tandem Montréal a reçu de nombreux prix nationaux et internationaux de reconnaissance.

En 2007, Tandem, connu depuis 2003 sous le nom de Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements, a fêté son 25e anniversaire. Dans plusieurs quartiers les organismes partenaires chargés de la mise en œuvre locale du programme ont une longue feuille de route et ont acquis une expertise solide en matière de sécurité et de prévention. Quelques exemples :

- Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville
- Opération surveillance Anjou
- Prévention Notre-Dame-de-Grâce

- Centre communautaire culturel, social et éducatif de Maisonneuve
- Société Ressource-Loisirs de Pointe-aux-Trembles
- Prévention Sud-ouest
- Association sportive et communautaire du Centre-Sud
- YMCA centre-ville

La gamme des services offerts et des activités menées dans les différents milieux de vie est vaste et diversifiée :

- analyses de sécurité des domiciles
- burinage
- programmes de vigilance entre voisins
- campagnes de prévention des vols de/dans les automobiles
- animation auprès des femmes, des aînés et des nouveaux arrivants
- ateliers de résolution des conflits
- sensibilisation à des problèmes tel le vandalisme dans les écoles
- promotion de l'implication des commerçants en faveur de la sécurité des femmes
- réappropriation de certains lieux publics
- promotion de la cohabitation sociale
- élaboration d'outils d'information et de sensibilisation

Pour plus de détails, veuillez consulter www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Depuis, la Ville de Montréal a joué un rôle actif avec un ensemble de partenaires en vue d'apporter, dans une perspective de développement social, des solutions concertées à différents problèmes caractéristiques d'une grande agglomération, telles la prostitution, la toxicomanie, et l'itinérance.

Le Sommet de Montréal, tenu en 2002, a été l'occasion de jeter les bases des orientations à privilégier en ce qui a trait au développement social, économique et culturel. En matière de sécurité et de prévention, des engagements, des programmes et une politique ont découlé de cette réflexion stratégique qui a mobilisé l'ensemble des partenaires institutionnels et de la société civile.

En 2006, la Ville de Montréal est devenue la première grande ville canadienne à se doter d'une *Charte des droits et responsabilités*. En matière de sécurité, elle précise que « les citoyennes et les citoyens jouissent d'un droit à la sécurité et participent, avec l'administration municipale, à un effort collectif visant à assurer la jouissance d'un tel droit », notamment par l'adoption de comportements préventifs. L'administration municipale quant à elle « s'engage à :

- aménager son territoire de façon sécuritaire;
- soutenir, avec l'appui des partenaires du milieu, des mesures spécifiques pour la sécurité des femmes;
- encourager l'usage sécuritaire des espaces publics, notamment des parcs et des équipements collectifs et récréatifs;
- soutenir des mesures préventives axées sur la sensibilisation et la participation des citoyennes et des citoyens, en collaboration avec les responsables de la sécurité publique et civile;

- protéger l'intégrité physique des personnes et des biens. »

Une Commission de la Sécurité publique relevant du Conseil d'agglomération est chargée d'étudier toute question touchant la sécurité publique et de faire au conseil des recommandations qu'elle juge appropriées. En mars 2007, le Conseil de l'agglomération a adopté une *Politique pour un environnement paisible et sécuritaire*. Cette politique vise à favoriser la concertation entre les différents acteurs (élus, citoyens, service de police, sécurité incendie, sécurité civile, partenaires communautaires et institutionnels) en matière de sécurité publique. Elle a pour but de promouvoir l'engagement des citoyens et des intervenants des divers secteurs, d'exercer un leadership, de coordonner les actions, et de développer la prévention.

La Ville de Montréal a mis plusieurs projets et programmes en œuvre. En voici quelques-uns :

- le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements* a été élaboré et adopté en 2003 (voir l'encadré *Tandem*). Une approche décentralisée a été

En 2003, la Ville de Montréal publiait le *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire* qui fait la synthèse des réflexions sur ce thème et qui propose des principes d'application pratiques, adaptés à différents types de lieux publics, entre autres les secteurs résidentiels, commerciaux et industriels, les parcs et les espaces libres, les stationnements, les ponts et les tunnels. Un *Guide de formatrices et de formateurs pour un environnement urbain sécuritaire* a été également élaboré par la suite.

privilegiée pour la mise en place du programme. Quatre axes ont été retenus pour regrouper les différents types d'activités des organismes mandataires à l'échelle locale : prévention de la criminalité (l'axe majeur), prévention incendie, prévention en sécurité civile, et premiers secours. Il est estimé que 2 000 activités de sécurité urbaine sont réalisées chaque année dans le cadre de ce programme, ce qui permet d'informer et de sensibiliser 150 000 personnes.

- Le 16 mai 2007, le comité exécutif de la Ville de Montréal adoptait les « Priorités jeunesse municipales 2007-2009 » et le « Programme d'intervention de milieu auprès des 12 à 30 ans ». Les priorités jeunesse municipales se définissent en quatre grands axes : intégration socio-professionnelle, cohésion sociale, activités de création et de valorisation, environnement et développement durable. Pour sa part, le Programme est l'approche qui répond aux besoins des arrondissements et des partenaires locaux et régionaux d'agir de façon concertée et intégrée en matière jeunesse. Des zones d'intervention prioritaires sont établies en fonction notamment des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale.
- quatre projets pilotes de médiation sociale dans le contexte des problématiques liées aux incivilités, à la malpropreté, aux conflits de voisinage et à la dégradation de l'habitat, qui sont toutes génératrices d'insécurité et de tensions sociales. Le but recherché est essentiellement d'encourager les citoyens à s'impliquer dans la sécurité de leur quartier.
- dans le contexte des gangs de rue, la Ville a mis sur pied en 2004 un comité directeur composé des services centraux (p. ex, la police, le développement culturel, la qualité du milieu de vie et la diversité ethnoculturelle, les finances)

et de cinq arrondissements. Le mandat du comité est « d'élaborer et de mettre en place un plan d'action intégré pour contrer et diminuer de façon durable le phénomène des gangs de rue à Montréal » sur un horizon 2005-2010. Quatre axes ont été retenus dans le cadre du plan d'action : la recherche, la prévention, la répression et la communication. Ce programme auquel la municipalité a consacré 1,25 million \$ jusqu'à maintenant (en plus des sommes investies par le Service de police) a permis de mettre en œuvre plus de 20 interventions à l'échelle locale, allant du soutien au travail de rue à des activités sportives et à des actions dans les milieux de vie.

Parmi les facteurs de réussite en matière de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité, on peut mentionner les suivants :

- reconnaissance par les autorités politiques de l'importance de la sécurité pour le développement et la qualité de vie sur l'ensemble du territoire municipal;
- investissements à long terme (p. ex. Tandem) ;
- prise en compte des enjeux dans le contexte plus large des approches de développement social;
- partenariats stratégiques avec plusieurs institutions dans les différents milieux de vie;
- adaptation des programmes et des interventions au contexte local des quartiers.

Les défis auxquels la ville doit faire face sont souvent à la hauteur des facteurs de réussite mentionnés ci-dessus. Soulignons en particulier :

- l'importance d'assurer une cohérence et une coordination entre les différents programmes, politiques et centres de responsabilité;

- l'équilibre à atteindre entre une action décentralisée à l'échelle des arrondissements et la nécessité de promouvoir une vision commune et de mettre en place des balises au plan méthodologique (diagnostics, évaluation, bonnes pratiques, etc.).
- l'importance de respecter et de s'insérer dans les dynamiques locales en matière de concertation et d'éviter les chevauchements de processus.

Québec

Au recensement de 2006, la population de la Ville de Québec s'établissait à 491 000 habitants. Depuis 2002, huit arrondissements découpent le territoire

de la Ville de Québec, résultat de la fusion de onze municipalités. Il est important de noter qu'en 2001, la population de l'ancienne Ville de Québec était d'environ 170 000 habitants.

À l'image des tendances générales au chapitre des crimes avec violence, certains crimes, telles les voies de fait et les agressions sexuelles, ont connu des fluctuations, celles-ci étant attribuables aux augmentations observées au cours de deux dernières années. Par ailleurs, certains représentants municipaux ont souligné qu'on avait assisté à une augmentation de la violence liée au phénomène des gangs de rue depuis trois ans.

Autres initiatives à Québec

Policier-école – Une approche de lutte à la criminalité par le biais de la présence de policiers préventionnistes dans les écoles de niveau secondaire. Un policier est affecté trois jours par semaine. Il y fait de la prévention, de la sensibilisation, participe aux activités communautaires et peut aussi être appelé à enquêter, arrêter et sanctionner certains jeunes contrevenants.

Ententes spécifiques – Le Service de police de Québec conclut plusieurs ententes spécifiques – protocole d'intervention – avec de multiples partenaires communautaires qui interviennent auprès des clientèles vulnérables tels les itinérants, les femmes et les aînés victimes de violence, les personnes qui vivent des problèmes de santé mentale, les jeunes de la rue. Ces ententes spécifient le rôle de chacun des intervenants dans le processus d'une intervention intégrée en faveur des besoins des clientèles ciblées.

Sécuri-Parc – Programme de sécurité dans les parcs et les espaces publics misant sur une présence d'équipes de policiers voués au maintien de la paix, du bon ordre et au contrôle du bruit.

Surveillants à vélo : Programme de surveillance des pistes cyclables, des parcs et des espaces publics effectuée par des étudiants en techniques policières.

Réseau d'échange et d'information sur les gangs –

Réseau mis en place en 2005 suite au démantèlement d'un réseau de prostitution opéré par un gang de rue. Ce projet vise à mettre en réseau des intervenants jeunesse de la région de Québec afin de permettre une circulation rapide et efficace de l'information sur les gangs, de coordonner les différentes initiatives intersectorielles et de favoriser des alliances entre les différents secteurs.

La roulotte Le Marginal – Outil d'intervention destiné aux adolescents qui peuvent y rencontrer un intervenant. Ce projet offre aux jeunes une occasion d'exprimer leur réalité à des intervenants adultes qui les aident dans leur cheminement personnel. La roulotte se déplace dans les parcs et lieux publics de la ville afin d'offrir des services adaptés aux besoins des jeunes.

Patro de rue – Ce projet vise à offrir un encadrement alternatif aux jeunes non touchés par les activités traditionnelles des organismes du quartier et à aménager pour les intervenants et les parents un espace de formation et de mise en commun de l'information.

Motiv'action /Projet Alternative Gang (PAG) – Ce projet vise une sensibilisation portant sur l'appartenance à un groupe positif, l'accompagnement, la prise en charge et l'accès à des solutions concrètes en tant que stratégies pour prévenir le phénomène des gangs.

Les origines des stratégies de prévention de la criminalité remontent à 1997. À l'issue d'un processus de concertation impliquant les conseillers et les élus municipaux, les agences de services sociaux, les citoyennes et les citoyens et les différents services policiers de l'époque, une première politique est adoptée par l'ancienne Ville de Québec en 2001.

En 2002, à la suite de la fusion municipale, certains efforts ont été déployés en vue de mettre en œuvre la politique de sécurité publique existante. Le contexte de la nouvelle Ville présente de nouveaux défis. De ce fait, une série de consultations qui tient compte de la nouvelle structure administrative de la Ville est déployée. Des rencontres d'échanges sont organisées dans les arrondissements et des mémoires sont présentés. Suivant cette consultation publique, la Commission consultative de sécurité urbaine bonifie le projet de politique. Les autorités municipales adoptent une nouvelle version de la politique de sécurité urbaine en novembre 2003¹⁵.

L'objectif de la politique est d'assurer l'amélioration de la sécurité et du sentiment de sécurité des citoyennes et des citoyens. Par cette politique la Ville entend : favoriser un processus d'élaboration de mesures de sécurité dans lequel la population doit intervenir au premier chef; contribuer à l'organisation d'activités de promotion et de prévention; mesurer et évaluer la qualité de la sécurité et du sentiment de sécurité.

Différents types d'intervention sont préconisés, notamment :

- des rencontres de travail avec les organismes communautaires;

- l'organisation de colloques/forums touchant différentes problématiques;
- l'élaboration de programmes d'aide et de soutien en matière de sécurité urbaine émanant des citoyennes et de citoyens;
- différentes campagnes de sensibilisation portant sur les comportements sécuritaires à adopter;
- la formation et la sensibilisation du personnel municipal à l'aménagement sécuritaire;
- la diffusion de guides d'information destinés à différentes clientèles;
- le développement continu de partenariats locaux.

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation de la politique, la Ville s'est donné comme mandat de mettre sur pied un comité interservices relevant de la direction générale adjointe aux Services à la communauté. Coordonnés par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, les membres de ce comité proviennent idéalement des services de la sécurité publique, de l'aménagement du territoire, de la vie communautaire et des arrondissements. Le mandat du comité interservices consiste à coordonner les actions du plan et les recommandations qui découlent de la politique. De plus, le comité agit comme agent de liaison entre les services municipaux, les arrondissements ainsi qu'entre la Ville et la Commission consultative responsable de la sécurité urbaine.

Le comité interservices peut être chargé de plusieurs activités liées aux axes d'intervention, notamment de :

- l'élaboration d'un plan d'action et l'établissement des priorités;
- la définition des modalités d'application d'un programme d'aide et de soutien;

15 Consulter la politique à l'adresse : www.ville.quebec.qc.ca/fr/document/politique_securite_urbaine.pdf

Les facteurs de réussites

Voici quelques conditions jugées essentielles pour qu'une politique connaisse du succès :

- s'adapter à la réalité de chaque arrondissement;
- mettre en commun les expertises des responsables des actions en matière de sécurité urbaine;
- agir auprès de certaines clientèles cibles;
- agir sur le plan de l'espace public et privé;
- développer de nouveaux partenariats entre les services municipaux et la population;
- établir un mode décentralisé de gestion des projets;
- s'assurer du financement des projets en partenariat avec les organismes du milieu et les instances gouvernementales;
- nommer un responsable de la coordination, de la concertation et de la circulation de l'information.

- la définition des critères de sélection et de financement des projets ou des initiatives;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication dans ce domaine;
- l'inclusion des jeunes à la démarche.

Les défis

Dans le contexte de la fusion, certains arrondissements et services municipaux ont été en mesure de saisir l'importance des initiatives de prévention de la criminalité et de participer à des programmes et à des initiatives à cette fin. Cependant, d'autres se sont moins impliqués ou n'ont pas pu compter sur des ressources suffisantes pour promouvoir et déployer des projets en ce sens.

Les principaux obstacles liés à la mise en œuvre de la politique sont l'absence d'un plan d'action et d'une coordination des actions et de l'information par un centre des responsabilités.

La réalisation la plus importante à souligner est la concrétisation par la Ville de Québec d'une politique municipale de sécurité urbaine – Québec est l'une des rares municipalités canadiennes à s'être dotée d'une politique.

Certains autres projets ont également été présentés comme des réalisations prometteuses, parmi ceux-ci, le projet intitulé *Mobilisation des collectivités*, soit l'élaboration d'une stratégie locale de prévention de la criminalité, un projet pilote réalisé dans l'arrondissement de Limoilou. Ce projet lancé en 2004 subventionné par le ministère de la Sécurité publique du Québec et Sécurité publique Canada s'est déroulé sur 3 ans au cours desquels on a dressé un diagnostic, établi des priorités, préparé un plan d'action et évalué les résultats de la démarche. Ce programme a aussi été mis à l'essai dans 4 autres milieux municipaux dans la province de Québec. Les résultats du projet n'ont pas encore été publiés. Toutefois, les leçons apprises à ce jour sont liées à certains facteurs de réussite, de même qu'à certains éléments essentiels tels, une structure de comité locale, un processus de diagnostic, l'établissement des priorités, l'élaboration d'un plan d'action, le déploiement et la mise en œuvre. L'arrondissement a rédigé un plan d'action intégré constituant la deuxième phase de ce projet.

Il est important pour l'avenir de donner suite aux facteurs de réussite mis en relief dans l'encadré. La mise en commun de l'information est essentielle et, comme l'ont souligné certains représentants municipaux, cette information doit inclure :

- de la documentation traitant des problématiques;
- de l'information accessible aux intervenants impliqués dans la prévention de la criminalité;

- un recueil des meilleures pratiques et méthodes;
- l'accès à l'information;
- un plan de formation;
- une meilleure compréhension des recoupements existants entre les divers secteurs d'activités qui interviennent en prévention de la criminalité et de la sécurité urbaine;
- un inventaire des projets;
- une meilleure connaissance des projets existants en matière de prévention de la criminalité;
- un réseautage amélioré.

Saint John

La Ville de Saint John compte 68 000 habitants, ce qui en fait une ville relativement petite,

Le premier poste de police communautaire a été établi en 2006 dans le quartier *Old North End* (ONE). Malgré les nombreuses difficultés que doit affronter cette collectivité, le quartier compte des groupes communautaires et des résidents impliqués depuis de nombreuses années; ces groupes souffraient toutefois d'un manque de coordination et de collaboration dans leurs efforts visant à contrer les problèmes locaux. Un processus de revitalisation a été mis en place dans le but de relever les obstacles à surmonter et les possibilités qui s'offraient dans le quartier; à cette fin, on a établi un partenariat constitué d'un organisme communautaire local (*ONE Change*), de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et d'un universitaire de la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université Dalhousie. Pour y parvenir, on a organisé une charrette (atelier communautaire intensif) à laquelle ont participé des élus municipaux, provinciaux et fédéraux; des organismes gouvernementaux; des résidents, des propriétaires d'immeubles; des jeunes et des propriétaires d'entreprises. Le but de cette charrette était de fournir une occasion aux résidents de se rencontrer pour discuter des problèmes touchant leur collectivité, de développer une vision commune et de fixer des buts.

La charrette comportait plusieurs étapes, dont la présentation d'exposés et des discussions en petits groupes. Les jeunes ont participé en réalisant des affiches présentant ce qu'ils feraient s'ils étaient maires pour une journée et en prenant des photos des choses qu'ils aimaient dans leur collectivité et de choses nécessitant des améliorations. Les jeunes ont présenté leurs photos et leurs idées dans le cadre des discussions de groupe. On a estimé que la réussite de la charrette était attribuable à plusieurs facteurs :

- il s'agissait d'un processus ouvert et tous étaient bienvenus d'y participer;
- les jeunes y ont participé activement;
- les animateurs ont présenté le développement communautaire en termes de nombreux enjeux interreliés;
- on a mis l'accent sur l'atteinte de résultats qui refléteraient les discussions et les idées exprimées;
- la semaine a débuté par une fête, un repas et un spectacle auxquels ont participé des chefs de file de la collectivité et des élus;
- la semaine a pris fin par des cérémonies au cours desquelles des chefs de file de la collectivité et des élus se sont formellement engagés à appuyer la collectivité.

Depuis la tenue de la charrette, la collectivité a entrepris d'apporter des améliorations au milieu physique, de mettre en œuvre certaines initiatives jeunesse, et d'organiser des fêtes communautaires.

Le résultat le plus marquant de la charrette a été l'établissement d'un centre communautaire intégré. *One Change* opère maintenant à partir de ce nouveau centre communautaire qui a pu être construit à l'issue d'une campagne de financement; on y retrouve aussi le poste de police communautaire, une clinique dispensant des services aux adolescents, une clinique à l'intention des mères et de leurs enfants, et une infirmière de la santé publique. La collaboration de divers organismes partageant les locaux du centre facilite la création de partenariats et la mise en commun de l'information, en plus de contribuer à la capacité de travailler à l'atteinte d'un but commun, celui de réduire la criminalité et d'améliorer la sécurité communautaire.

Source :

<http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/65104.PDF>

comparativement à d'autres villes décrites dans ce rapport; toutefois, compte tenu de l'étendue de son territoire et de la décentralisation de sa population, on a dit d'elle qu'elle constituait « une collectivité de collectivités ». Les problèmes de criminalité et de sécurité à Saint John se manifestent particulièrement dans le centre-ville ainsi que dans les quartiers *Old North End* et *Crescent Valley*. Ces deux derniers quartiers sont caractérisés par la pauvreté, un fort taux de chômage, des immeubles délabrés, des propriétaires d'immeubles absentéistes, une forte proportion de logements locatifs et subventionnés, et un fort pourcentage de familles monoparentales. Les problèmes de criminalité les plus souvent observés dans ces quartiers sont la violence conjugale et d'autres manifestations de criminalité avec violence, le dommage aux biens et les infractions liées à la drogue.

Depuis 1995, le Service de police communautaire est à l'avant-plan de la prévention de la criminalité à Saint John. Le Service de police de Saint John est structuré de manière à mettre en valeur et à soutenir une approche de police communautaire, axée sur la solution de problèmes. Cette approche met l'accent sur l'évaluation des problèmes, le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action ainsi que sur l'évaluation des résultats.

Sous la direction du directeur du Service de police, l'approche *Making Vulnerable Communities Safer* [rendre les collectivités vulnérables plus sûres], décrite comme le *Saint John Model*, encourage les policiers à se pencher sur les problèmes et à tenter d'y trouver des solutions comme partie intégrante de leur travail journalier et en partenariat avec les organismes communautaires et les résidents. Il s'agit d'une approche globale qui intègre certains éléments

de la pratique policière, du développement social ainsi que du renforcement des capacités de la collectivité par le biais de certaines activités et approches clés, notamment :

- la prévention du crime par le développement social;
- le maintien de l'ordre;
- la résolution de problèmes;
- les approches traditionnelles de prévention du crime, telle la réduction des occasions favorisant la criminalité et la protection des cibles;
- la création d'une unité de services communautaires;
- le partage d'un bureau de police communautaire et de développement communautaire.

Partant de consultations communautaires et d'une analyse en profondeur des patterns de criminalité persistants, des demandes de services, et de données sociodémographiques, le *Saint John Model* a relevé cinq collectivités vulnérables requérant des actions ciblées.

Le *Saint John Model* a nécessité la mise en place d'une Unité de services communautaires ainsi que d'une Unité d'intervention communautaire au sein du Service de police de Saint John :

L'Unité de services communautaires travaille à développer les réseaux et les partenariats durables nécessaires au renforcement des capacités dans les cinq collectivités vulnérables. Cette Unité collabore avec certains membres de la collectivité au repérage des causes profondes de la criminalité et des solutions possibles. Ces partenariats aident les résidents à surmonter leur sentiment d'impuissance et l'exclusion sociale qu'entraîne souvent le fait de

vivre dans des collectivités vulnérables. Certaines actions particulières ont été prises, notamment le développement de programmes récréatifs à l'intention des jeunes, de centres de ressources en santé communautaire, de programmes d'intervention en situation de crise en milieu scolaire, et de programmes de mentorat.

L'Unité d'intervention communautaire veille à assurer une présence soutenue des forces de l'ordre qui, misant sur le renseignement, interviennent dans les secteurs présentant les plus grands besoins, où les approches traditionnelles se sont traditionnellement avérées inefficaces à régler les problèmes de criminalité de longue date. Le travail de l'Unité d'intervention communautaire se veut un complément à celui de l'Unité des services communautaires.

Des postes de police communautaires sont établis dans les secteurs où la collectivité souscrit à la notion de partenariat et d'implication en prévention de la criminalité ainsi qu'à la solution des problèmes liés à la sécurité communautaire, et où le renforcement des capacités communautaires s'impose pour s'attaquer à ces problèmes. Les dépenses en immobilisations (ou l'offre d'installations libres de loyers) doivent être absorbées par les commanditaires du projet. L'établissement de postes de police communautaires dans une collectivité vulnérable présente plusieurs avantages, les plus importants étant qu'il est plus facile d'établir des liens de confiance soutenus entre la police et les résidents, et que la police peut plus facilement comprendre l'incidence et les causes profondes des problèmes locaux.

On pourrait résumer comme suit les principaux facteurs de réussite du développement de l'approche d'intervention multiorganismes en matière de

Voici quelques autres initiatives en cours ou à venir à Saint John :

- on prévoit créer un autre centre communautaire intégré dans le quartier *Crescent Valley*, semblable à celui de *One Change*.
- le *Human Development Council* (Conseil de développement humain), un conseil local de planification sociale, a désigné le quartier *Lower West Side* de Saint John comme le prochain à devoir affronter un état de crise. Cette constatation s'appuie sur un rapport récent intitulé *Poverty and Plenty: A Statistical Snapshot of Greater Saint John* [Pauvreté et richesse : un portrait statistique du Grand Saint John], une étude réalisée par *Vibrant Communities*, un organisme sans but lucratif voué à la lutte à la pauvreté. Le Service de police de Saint John a établi un plan préliminaire d'intervention dans ce secteur afin de réagir rapidement aux problèmes avant qu'ils ne s'intensifient.
- On a assisté à une mobilisation des gens de la base dans le secteur *Waterloo-Cathedral* du centre-ville pour contrer le problème de la prostitution de rue. Le *Sex Trade Action Committee* (STAC) [Comité de lutte au commerce du sexe] travaille au développement d'approches de réduction des méfaits, d'éducation et de réintégration à l'intention des travailleuses du sexe. Un large éventail de groupes non gouvernementaux et de groupes financés par l'État collaborent avec la police. Des patrouilles spécialisées ont été créées en tenant compte des suggestions et commentaires formulés par des groupes communautaires.
- Le Service de police de Saint John continue de travailler en partenariat avec diverses collectivités, d'autres services municipaux et organismes de Saint John dans le but de cerner les problèmes liés à la criminalité et à la sécurité urbaine, de tisser des liens et d'amener les gens à s'appropriier les problèmes et les solutions.

criminalité et de sécurité communautaire à Saint John :

- le leadership démontré par le directeur du Service de police, qui a mis en place un programme de prévention du crime par le développement social et de renforcement des capacités dans les collectivités vulnérables;
- une consultation efficace de la collectivité par le biais de séances de travail intensives;
- l'implication personnelle de policiers et de chefs de file communautaires;
- la reconnaissance par la police du fait que le développement social et les partenariats sont essentiels à l'atteinte et à la durabilité des résultats;
- les postes de police communautaires se sont avérés des symboles de partenariat et ont contribué à ce qu'on perçoive la police comme une importante ressource communautaire.

Les facteurs géographiques qui contribuent à l'isolement de ces collectivités vulnérables peuvent par ailleurs contribuer à la réussite de projets de prévention de la criminalité, puisqu'il est plus facile d'assurer la coordination et le ciblage de ces projets que dans des secteurs plus peuplés de la ville où les quartiers ne sont pas clairement délimités.

Bien que l'isolement géographique des collectivités puisse présenter certains avantages au chapitre de la mise en œuvre de stratégies de prévention de la criminalité, il présente aussi certains désavantages. À titre d'exemple, la collectivité est physiquement coupée des autres services offerts par la Ville et ne peut pas s'ajuster aussi facilement que d'autres collectivités à des compressions ou à l'abandon de certains programmes. Trouver un financement soutenu pour les programmes jeunesse et la réalisation des autres

priorités de la collectivité constitue un défi de tous les instants pour ces quartiers.

Halifax

La *Halifax Regional Municipality* (HRM) [Municipalité régionale d'Halifax] est la plus grande ville du Canada atlantique, comptant un peu plus

Time to Fight Crime Together: Our Strategy to Prevent and Reduce Crime

Crime [L'heure est venue de s'allier pour combattre la criminalité : notre stratégie de prévention et de réduction de la criminalité]

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a publié en décembre 2007 sa réponse au Groupe de travail du ministre sur des rues et des collectivités plus sûres. L'action gouvernementale s'appuiera sur trois piliers :

1. l'application de la loi : appréhender les contrevenants et les tenir responsables de leurs crimes;
2. l'intervention : identifier les personnes à risque de commettre un crime ou de récidiver et agir auprès de celles-ci;
3. la prévention : s'attaquer aux causes profondes de la criminalité

La Stratégie s'appuie sur six principes et expose un plan d'action étalé sur plusieurs années, faisant le lien avec d'autres stratégies gouvernementales. Voici les six principes directeurs :

1. concentrer l'action sur certaines priorités clés;
2. s'en tenir à ce qui réussit en s'appuyant sur des faits probants, l'expérience et l'évaluation;
3. travailler en collaboration et en partenariat;
4. miser sur l'innovation, l'inclusion et la souplesse;
5. œuvrer en visant des résultats durables;
6. amener chacun à partager la responsabilité des résultats.

Pour plus de renseignements, consulter le site : <http://gov.ns.ca/just/documents/CrimePrevention.pdf>.

de 372 000 habitants. En moyenne, les résidents d'Halifax jouissent d'un taux de chômage plus faible et d'un revenu plus élevé que ceux de l'ensemble de la population canadienne.

La criminalité avec violence a connu une baisse à Halifax au cours des années 1990; elle a toutefois commencé à s'amplifier au tournant du siècle et est demeurée à un niveau plutôt stable depuis 2002. Les taux de vols qualifiés ont connu une tendance à la hausse depuis 1998, tout comme les taux de mise en accusation de jeunes par la police. Les taux de criminalité contre les biens ont chuté de 52 % entre 1992 et 2006. Les taux des introductions par effraction ont chuté de moitié à Halifax, alors que les vols de véhicules à moteur augmentaient de 23 %¹⁶. L'un des points névralgiques de la criminalité avec violence est le secteur des bars du centre-ville où les boissons alcoolisées à faible prix attirent beaucoup de monde chaque soir, notamment des jeunes gens des collèges et universités locaux. Cela contribue à accroître le risque de confrontations violentes et exige une forte présence systématique de la police.

Une initiative d'importance est en cours : la *Mayor's Roundtable Initiative on Violence* [Table ronde du maire sur la violence]. Cette initiative a vu le jour en juin 2007 en réaction au meurtre d'un marin américain dans le secteur des bars du centre-ville ainsi qu'aux taux élevés de la criminalité avec violence sur l'ensemble du territoire d'Halifax; elle comporte trois composantes importantes :

1. On a effectué un sondage portant sur les attitudes et les attentes de résidents relatives à la sécurité publique en s'appuyant sur une méthodologie mixte d'appels téléphoniques et de formulaires à retourner par la poste. Un total de 3 187 adultes ont répondu au sondage. Le questionnaire portait notamment sur des sujets tels que le sentiment de sécurité, les perceptions du niveau de la criminalité, les risques perçus de victimisation, les comportements permettant de se protéger de la criminalité, les sources de renseignements relatives à la criminalité et à la sécurité, les perceptions relatives à la criminalité des jeunes, l'incidence de la victimisation vécue au cours des cinq années antérieures, les crimes déclarés à la police et les raisons pour lesquelles on a omis de les déclarer, les perceptions relatives au rendement de la police et des tribunaux, la cohésion sociale et l'implication de la collectivité.
2. On a constitué sept groupes de consultation, chacun étant composé d'une douzaine d'intervenants experts issus de diverses sphères. Les groupes de consultation se sont penchés sur des thèmes tels que la criminalité de rue, la violence et la sécurité publique; le milieu des bars du centre-ville; les jeunes en difficulté et les enjeux de sécurité publique qu'ils soulèvent; l'implication de la collectivité au chapitre de la sécurité publique; les enjeux de sécurité publique et personnelle dans les collectivités constituées de groupes minoritaires; la construction sociale de la sécurité publique et personnelle; les initiatives communautaires/municipales en matière de crime organisé; les enjeux sociaux communautaires.
3. Tous les membres du conseil régional ont été interviewés et des tables rondes communautaires portant sur des thèmes particuliers ont attiré quelque 400 participants.

16 Ceux-ci font référence aux données de 2006, les plus récentes sur Halifax publiées par Statistique Canada. Le Service de police d'Halifax a récemment publié ses propres données pour 2007; elles font état d'une baisse par rapport à l'année précédente de l'incidence des crimes avec violence, des vols qualifiés, des crimes contre les biens, des introductions par effraction et des vols de véhicules à moteur.

Il est prévu qu'un rapport contenant un plan d'action stratégique sera remis à l'équipe du maire chargé de sa mise en œuvre en 2008.

Le Youth Advocate Program

Ce programme de protection des enfants a pour but d'empêcher les jeunes âgés de 9 à 14 ans de participer à des activités liées au phénomène des gangs et d'adopter des comportements criminels. Il s'agit d'un partenariat entre le Centre national de prévention du crime, qui contribue la moitié du financement, et la Municipalité régionale d'Halifax, qui contribue l'autre moitié, en plus de dons en produits et services, tels que des locaux offerts par la *Metro Regional Housing Authority* (organisme régional responsable du logement). Le programme de protection des enfants sera échelonné sur 4 ans à compter de mars 2008; il regroupera un certain nombre de protecteurs des enfants, dont plusieurs œuvreront dans des collectivités de personnes à faible revenu vivant dans des HLM, notamment la collectivité de *Greystone*. Les travailleurs s'efforceront d'assurer que les jeunes ont accès à divers programmes, activités et appuis, mais ils pourront également, dans certains cas, intervenir auprès des parents, p. ex. en dispensant des cours d'habiletés parentales.

Outre la table ronde du maire d'Halifax, le ministre de la Justice de la Nouvelle-Écosse a réagi aux inquiétudes relatives à la criminalité des jeunes en mettant en place en 2006 le *Minister's Task Force on Safer Streets and Communities* [Groupe de travail du ministre sur des rues et des collectivités plus sûres], qui a pour mandat de recenser les pratiques les plus efficaces et les moyens qui permettraient d'appuyer les efforts des collectivités pour contrer les problèmes relevés dans leurs quartiers. Le Groupe de travail est constitué de 25 membres bénévoles, notamment des représentants des forces de l'ordre, du développement communautaire, des jeunes, des victimes de crime,

des services sociaux, de l'éducation, de la santé ainsi que des instances gouvernementales.

Safer, Stronger Communities Initiative

Uniacke Square est un autre secteur préoccupant d'Halifax, qui présente des taux élevés de vols qualifiés et de voies de fait liés au trafic et à la consommation de drogue. Les relations entre les résidents du secteur et la police étaient caractérisées par la méfiance et un refus de coopérer – les résidents sentant souvent qu'ils étaient indûment ciblés. C'est en réaction à cette situation que fut lancée le *Safer, Stronger Communities Initiative* (Initiative pour des collectivités plus sûres et plus dynamiques); celle-ci a donné lieu à la création d'un poste d'agent de police communautaire au sein du Service de police régional d'Halifax et à l'ouverture d'un poste de police communautaire dans le secteur *Uniacke Square*. Cela s'est fait en partenariat avec l'Office d'habitation, le ministère de la Justice, et l'Association des locataires. Voulant améliorer ses relations avec la collectivité ainsi que la sécurité communautaire, le Service de police régional d'Halifax a participé à la construction d'une patinoire communautaire, a organisé une journée d'embellissement du milieu, de même que des parties de basketball dans le cadre desquelles des policiers se mesuraient aux jeunes du milieu. Plusieurs projets sont prévus dans le cadre de cette initiative, entre autres, créer des partenariats avec les conseils scolaires et des organismes communautaires, et contribuer au renforcement de la capacité des jeunes de choisir un mode de vie sain – par exemple, en étendant la portée des programmes récréatifs offerts en milieu scolaire. Bien que cette initiative n'ait pas été évaluée formellement, on a observé une baisse importante des taux de la criminalité avec violence dans le secteur *Uniacke Square* et les commentaires des résidents ont été très positifs.

On a mis au point un processus de consultation et un questionnaire ayant pour objet d'orienter les

discussions du Groupe de travail du ministre. Ce processus a donné lieu à 21 rencontres publiques et 23 groupes de consultation, dont trois étaient constitués de jeunes et un s'est tenu dans une collectivité autochtone. Quelque 800 personnes représentant une cinquantaine d'organisations ont contribué à cet exercice sur une période de quatre mois.

La plupart des commentaires reçus avaient trait aux inquiétudes de la population relatives aux jeunes et à leur criminalité liée à la drogue, à la violence, au vol et au vandalisme. D'autres préoccupations portaient sur la peur du crime et à la sous-déclaration de la criminalité, aux valeurs sociales changeantes par rapport à la consommation de drogue, à la violence dans les médias, au respect des autres et à la baisse du sentiment d'appartenance à la collectivité. On a aussi traité des répercussions de l'exclusion sociale attribuable au racisme, à la pauvreté, à la maladie mentale, et au fait d'avoir eu maille à partir avec la justice. On s'est dit préoccupé par le fait que les contrevenants n'étaient pas suffisamment appelés à rendre compte de leurs actes – une faille qui pourrait être comblée en imposant des peines plus dissuasives et des mesures de dédommagement. Bon nombre se sont dits convaincus que la prévention de la criminalité devrait s'appuyer sur une approche de développement communautaire, comportant des investissements dans la santé des collectivités, des familles et des personnes. Le Groupe de travail a recommandé la mise en œuvre de 18 actions jugées prioritaires et le gouvernement n'a pas tardé à publier sa stratégie visant à prévenir et à réduire la criminalité en fonction de ces recommandations¹⁷.

Ces deux initiatives – la Table ronde du maire et le Groupe de travail du ministre – s'appuyaient sur des faits probants et une approche multisectorielle. Un facteur important de la réussite du lancement et de la mise en œuvre de ces initiatives a été l'appui de haut niveau qu'elles ont reçu, en l'occurrence celle du maire et celle du ministre provincial de la Justice, de même que l'attribution de ressources suffisantes pour exécuter les tâches requises. Des élus de haut rang se sont engagés à réagir aux priorités et aux recommandations énoncées dans ces deux rapports.

Dans leurs efforts visant à dresser la liste des défis que devraient relever Halifax et la province, tant la Table ronde que le Groupe de travail du ministre ont mis à contribution les éléments empiriques probants découlant des données provenant de la police et des enquêtes de victimisation. La Table ronde a également mis au point et grandement utilisé une enquête de victimisation menée localement pour en apprendre davantage sur les expériences et les perceptions des résidents, celles-ci devant permettre subséquemment de dégager certaines priorités et de développer un plan d'action stratégique.

La nature multisectorielle, inclusive et multidisciplinaire de ces deux initiatives a contribué à susciter un intérêt plus grand et à favoriser une contribution plus poussée de la collectivité et permettra en outre de tenir la Municipalité régionale d'Halifax et le gouvernement provincial responsables de donner suite aux recommandations et à tout plan d'action. De plus, l'implication poussée d'un chercheur universitaire lié à une université locale et possédant une expertise des méthodologies de

17 Pour prendre connaissance du rapport du Groupe de travail adressé au ministre de la Justice, consulter le site http://www.gov.ns.ca/just/minister/documents/moj_safeststreets_report_1.pdf; et pour prendre connaissance de la réponse du gouvernement : <http://gov.ns.ca/just/documents/CrimePrevention.pdf>.

recherche et de la prévention de la criminalité aura permis à la Table ronde d'atteindre des résultats bien meilleurs.

Ces initiatives ne sont pas sans soulever certaines difficultés. La division des responsabilités entre la Municipalité régionale d'Halifax et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse présente des obstacles particuliers quand vient le temps de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité au niveau local. Au moment de la fusion, il y a dix ans, la responsabilité

des services sociaux et du logement a été transférée à la province, alors que les loisirs et le tourisme, les services policiers, le service des incendies, l'utilisation et l'aménagement du territoire, et le développement communautaire continuaient de relever de la compétence de la Municipalité régionale d'Halifax. Cette division des responsabilités afférentes aux services clés entre les gouvernements municipal et provincial pourrait avoir des répercussions sur la capacité de la Municipalité de réagir aux problèmes de criminalité et de sécurité et de les gérer.

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES : QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2 www.prevention-crime.ca



Les thèmes communs et les difficultés à affronter

Cet examen des stratégies municipales de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire au Canada fait ressortir l'importance des partenariats et de la collaboration entre les villes, les résidents, les organismes et les institutions communautaires pour la mise en œuvre et le soutien de stratégies de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire. Un examen des stratégies municipales sur la scène internationale a mis en lumière certains éléments essentiels au développement et au maintien d'initiatives efficaces de prévention de la criminalité (Johnson et Fraser, 2007). Une des exigences fondamentales est la mise en œuvre de structures de gouvernance qui puissent soutenir les efforts de réduction de la criminalité en période de changements politiques et environnementaux. Les structures de gouvernance les plus efficaces requièrent une définition claire des responsabilités; un leadership politique énergique; des partenariats multiorganismes et multidisciplinaires mettant en présence des ministères gouvernementaux, des organismes non gouvernementaux, le secteur des entreprises, et les citoyens locaux; une intégration de la sécurité en tant que considération intersectorielle dans le cadre du processus d'urbanisme.

L'examen mené sur la scène internationale a démontré que, bien que tous les ordres de gouvernement aient un rôle à jouer dans le cadre d'une telle structure de gouvernance, le rôle des municipalités est particulièrement important. Les municipalités constituent l'ordre de gouvernement le mieux à même de cerner les enjeux et les problèmes locaux

ainsi que les facteurs sous-jacents à ces problèmes. Elles peuvent également plus facilement contribuer à une mobilisation des forces vives, étant l'ordre de gouvernement le plus près des citoyens et de ceux qui les desservent. Néanmoins, comme le conclut l'examen mené sur la scène internationale, plusieurs problèmes se posent en lien avec la mise en œuvre et le maintien d'initiatives globales, notamment des problèmes de financement, le manque de ressources, et une capacité différente des diverses collectivités pour créer des partenariats et mobiliser les forces vives (Johnson et Fraser, 2007).

La clé du succès ne se limite pas simplement à savoir quoi faire (Homel, Nutley, Webb et Tilley, 2004); il est tout aussi important de comprendre le contexte, puisqu'une approche uniformisée ne sera pas efficace dans toutes les municipalités et collectivités. Après avoir mis en place une structure de gouvernance efficace, certaines activités s'avèreront essentielles pour cibler avec succès les causes profondes des problèmes de criminalité et de sécurité et pour avoir des effets à long terme : adopter une approche de résolution de problèmes; procéder à l'analyse de données provenant de sources multiples afin de comprendre la nature et l'importance des problèmes locaux; miser sur des efforts collaboratifs et les programmes existants au plan local; mettre en œuvre un éventail de programmes en s'appuyant sur une connaissance de ce qui est efficace; fixer des cibles à atteindre et assurer un suivi du rendement; s'assurer de disposer du financement et des ressources techniques requises pour avoir des effets à court et à long terme..

Dans le cadre de cet examen des initiatives municipales de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire dans certaines villes canadiennes, on a relevé de nombreux éléments communs constituant tantôt des facteurs de réussite, tantôt des obstacles à ces initiatives. Même si les municipalités canadiennes ont des populations

diverses et doivent faire face à des problèmes de criminalité et de sécurité différents, et même si elles adoptent des approches différentes pour y faire face, il est néanmoins possible de relever plusieurs thèmes communs, dont on retrouvera une synthèse dans le tableau 2.

Tableau 2 : Les thèmes communs et les obstacles à la mise en œuvre et à la pérennité des initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire

ÉLÉMENTS COMMUNS	FACTEURS DE RÉUSSITE	OBSTACLES CONNEXES
1. Leadership et alignement		
Une implication et un leadership énergiques	<ul style="list-style-type: none"> • Une implication et un leadership énergiques sont requis des plus hautes instances de l'administration municipale, notamment du géant municipal, du maire et du directeur du Service de police. • Les municipalités ayant une implication de haut niveau et étant dotées de structures de gouvernance qui facilitent la collaboration et la formation de partenariats entre des leaders d'organismes communautaires et des représentants de la Ville ont été en mesure de s'assurer d'une réussite soutenue au fil du temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de leadership et d'implication des plus hautes instances, le manque de ressources et l'absence d'une vision commune peuvent constituer des obstacles majeurs à l'intégration de la prévention de la criminalité et de la sécurité communautaire dans les processus d'urbanisme et dans les services municipaux.
Un alignement de la sécurité communautaire aux autres priorités locales	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important d'aligner les priorités en matière de sécurité communautaire à celles de divers secteurs : les programmes jeunesse, le développement économique, les services à l'enfance, le logement, les loisirs, la santé publique et d'autres services municipaux. • Un des facteurs clés de réussite est d'assurer que la coordination est effectuée au niveau du géant municipal adjoint. • Si l'on définit « sécurité communautaire » en termes génériques et comme un enjeu intersectoriel, tous les services municipaux se sentent interpellés et la tendance à travailler en silos s'atténue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est difficile d'éliminer les silos qui se créent au sein d'une structure gouvernementale municipale et de mettre en place des mécanismes de coordination des divers services ayant pour objet de favoriser qu'on s'approprie la sécurité communautaire.
2. Coordination et financement		
Une coordination de tous les ordres de gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration et la coordination dans le processus d'établissement des priorités et le financement de programmes ciblant les causes profondes de la criminalité sont des conditions préalables à la réussite. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les répercussions négatives des politiques sociales fédérales et provinciales se font souvent sentir au plan local. • Il arrive souvent que les organismes communautaires et les municipalités aient à prendre en charge la prestation et la gestion de services destinés à s'attaquer à certains problèmes sociaux; ils n'ont toutefois pas le pouvoir de modifier les politiques qui y contribuent.
Un financement adéquat des services municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses initiatives sont déjà en cours; il demeure toutefois difficile de trouver un financement adéquat et durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il incombe aux municipalités de fournir divers services, mais les ressources requises pour le faire font souvent défaut. • Cela influe sur la capacité des gouvernements municipaux d'établir un diagnostic, de planifier, d'offrir, et d'évaluer les programmes et de soutenir les pratiques exemplaires.
3. L'approche locale		
L'établissement de priorités au plan local	<ul style="list-style-type: none"> • L'établissement de priorités au plan local contribue à ce que les collectivités demeurent impliquées et informées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il peut arriver que les priorités fédérales ou provinciales aient prépondérance sur les priorités locales.
Des partenariats et des stratégies d'implication de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines stratégies font en sorte que de nombreux secteurs, institutions et organismes (p. ex. les écoles, les services de santé, les services sociaux et d'autres) s'impliquent en prévention de la criminalité, en plus de contribuer au renforcement des capacités communautaires et de permettre aux jeunes de s'impliquer d'une manière enrichissante pour eux. De telles stratégies ont une meilleure chance de durer à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités ont à relever le défi de sensibiliser la population aux questions de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire ainsi qu'aux programmes offerts, en plus de lui faire part des réussites. • Sensibiliser la population aux rôles que peuvent jouer d'autres organismes communautaires au chapitre de la prévention de la criminalité est un autre défi de tous les instants. • Il est en outre nécessaire de renseigner la population sur les avantages financiers de prévenir la criminalité avant qu'elle ne se manifeste.
4. Les données et l'évaluation		
Une utilisation efficace des données, des connaissances et de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut faire une utilisation efficace des données et d'autres informations dans le but de dresser la liste des actifs existants et des difficultés à surmonter ainsi que pour fixer des buts communs et définir un cadre d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités doivent composer avec un manque de compétences techniques, de ressources et de capacités permettant d'accéder aux données pertinentes pouvant servir au repérage des problèmes, à la planification et à l'évaluation. • Il existe plusieurs obstacles à la mise en commun de données dans de nombreuses sphères de compétence.
Des évaluations de programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités reconnaissent que le processus d'évaluation des programmes est important pour améliorer les connaissances relatives à ce qui s'avère le plus efficace pour régler aux problèmes locaux et pour faire l'utilisation la plus efficace possible des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités ne disposent pas de toutes les ressources et de l'expertise technique requises pour procéder à des évaluations de manière rentable et efficiente. • Les obstacles qui se dressent à l'accès et à la mise en commun de données et de l'information ont des répercussions sur la capacité de procéder à des évaluations.

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES :

QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2 www.prevention-crime.ca



Les principes directeurs

L'analyse de l'information recueillie dans le cadre des consultations et l'examen d'initiatives municipales de prévention de la criminalité sur le plan international ont permis au Réseau municipal de dégager un ensemble de principes directeurs permettant de renforcer la capacité des municipalités à réduire la criminalité et la victimisation et améliorer la sécurité communautaire. Le tableau 3 présente une vue plus articulée de ces principes directeurs qui mettent l'accent sur les divers ordres de gouvernement et la coordination de leurs efforts.

Ces principes directeurs sont destinés à permettre de tracer les grandes lignes du cadre de travail d'un plan directeur relatif à des actions futures. Il faudra, comme prochaine étape, préciser chacun de ces principes, puisqu'ils chevauchent plusieurs compétences, dont le mandat et les responsabilités différent – cette tâche excède par ailleurs le cadre du présent rapport. À titre d'exemple, la forme et les structures de gouvernance des centres de responsabilité devraient être conçues de manière à répondre aux besoins particuliers des municipalités et devraient favoriser une collaboration accrue entre les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral.

En conclusion, ce survol des initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire au sein de municipalités canadiennes ainsi que des réussites et des difficultés qui découlent de ce travail a permis de distinguer quelques secteurs où l'on a connu un certain succès et d'autres où l'on pourrait apporter certaines améliorations dans le but d'avoir les retombées les plus importantes possible. Le manque de coordination de tous les ordres de gouvernement en lien avec l'établissement de priorités et de programmes de financement ciblant les causes profondes de la criminalité se dresse comme un obstacle majeur à la mise en œuvre et au maintien d'initiatives coordonnées. L'une des exigences fondamentales que l'on retrouve dans les états fédérés, où divers ordres de gouvernement ont à assumer des responsabilités et des sphères de compétence différentes, est la nécessité de définir clairement les rôles de chacun de manière à éviter les dédoublements et les écarts au chapitre du financement et des services.

Le Réseau municipal, de concert avec l'Institut pour la prévention de la criminalité, brosse un tableau de ces principes directeurs destinés à améliorer la capacité des gouvernements, des organismes communautaires, du secteur privé et des résidents de travailler en collaboration en vue de réduire la criminalité et la victimisation et d'améliorer la sécurité communautaire.

Tableau 3 : Principes directeurs destinés à améliorer la capacité des villes de mettre en œuvre et d'assurer la pérennité d'initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire

PRINCIPES DIRECTEURS		ACTIONS À ENTREPRENDRE PAR :		
	LES MUNICIPALITÉS	LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX/TERRITORIAUX	LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	
Établir des centres de responsabilité à tous les ordres de gouvernement	Mettre en place des centres de responsabilité permanents (là où il n'en existe pas déjà) pour assurer la coordination d'initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire.	Mettre sur pied des centres de responsabilité permanents dans chaque province et territoire, ces centres ayant pour rôle de coordonner les politiques ainsi que favoriser le réseautage et la réalisation des connaissances et des pratiques exemplaires.	Créer un centre de responsabilité indépendant et national ayant pour mandat d'offrir un appui immédiat au processus d'élaboration de programmes et d'agir comme bureau central de diffusion des outils et des connaissances relatives aux approches efficaces de prévention de la criminalité.	
Agir sur les priorités locales et communautaires	Élaborer des politiques de sécurité communautaire qui reflètent une volonté d'assurer le leadership, la responsabilité et la coordination. Les politiques municipales devraient aussi assurer que tous les services municipaux et les agences locales sont mis à contribution. Assurer que la prévention de la criminalité et la sécurité communautaire font partie des préoccupations et des priorités de tous les services municipaux, incluant la planification des services sociaux et de loisirs et des services policiers.	Élaborer des politiques provinciales de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire qui reconnaissent le rôle clé des autorités municipales et régionales, de même que l'importance d'adapter les programmes aux besoins locaux.	Collaborer avec les gouvernements provinciaux et municipaux afin d'assurer que les politiques, les programmes et les services destinés à s'attaquer aux facteurs de risque liés à la criminalité soient dispensés de manière cohérente.	
Faire une utilisation efficace des connaissances et des données	Recourir à une approche de résolution de problèmes en utilisant les données, la recherche et autres informations pour : <ul style="list-style-type: none"> • diagnostiquer les problèmes de criminalité et de sécurité qui se posent et dresser l'inventaire des actifs sur le plan local • dresser un plan d'action en établissant des priorités et en s'attaquant aux facteurs de risque en utilisant des pratiques exemplaires • mettre ce plan d'action en œuvre • évaluer le processus et ses incidences. 	Financer le développement des données et d'analyses dans les universités afin d'aider les municipalités à faire une utilisation plus efficace des données pour mieux comprendre les problèmes locaux liés à la criminalité et à la sécurité, et pour reconnaître les secteurs sur lesquels il faudrait agir. Mettre au point des outils de diagnostic et d'évaluation et les mettre à la disposition des gouvernements municipaux et des organismes communautaires. Fournir une assistance technique pour : a) utiliser ces outils; b) la livraison des programmes exemplaires.	Assurer le financement des outils requis pour la curation de données nécessaires à la réalisation de diagnostics de sécurité et l'observation d'indicateurs, notamment des enquêtes de victimisation, des enquêtes autodéclarées et le mappage géographique de la criminalité et de données sociales. Financer des projets de démonstration et contribuer au développement de la base des connaissances par le truchement d'évaluations de projets. Il faudrait que ce financement soit soutenu et simplifié.	
Assurer le financement soutenu de programmes ciblés	S'assurer d'un leadership et d'une implication énergiques de instances supérieures des gouvernements et mettre en place une structure de gouvernance qui assurera la pérennité en période de changements politiques et environnementaux.	Offrir un soutien financier au travail effectué par les gouvernements municipaux en vue de créer des partenariats de travail solides ainsi que de coordonner et d'assurer la prestation de programmes axés sur les besoins locaux.	Assurer, de concert avec les gouvernements des provinces et des territoires, un soutien financier aux gouvernements municipaux.	
Susciter l'implication de la collectivité	Contribuer activement à la création de partenariats communautaires et reconnaître l'expertise des organismes communautaires. Mobiliser la collectivité et améliorer sa capacité de reconnaître les problèmes locaux et d'y réagir en misant sur ses forces et ses actifs et en s'attaquant aux facteurs de risque.	Financer des ateliers et des colloques au plan local en vue de favoriser le développement et l'amélioration de partenariats et l'implication de la collectivité dans des activités de prévention de la criminalité.	Travailler avec les autres ordres de gouvernement ainsi que les secteurs bénévole et privé à l'élaboration d'un cadre de travail national visant à assurer une collaboration intersectorielle axée sur la prévention de la criminalité et la sécurité communautaire.	

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES : QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2 www.prevention-crime.ca



Références

- Alliance to End Homelessness. (2006). *Experiencing Homelessness – Third Report Card on ENDING Homelessness in Ottawa*: Ottawa. <http://www.endhomelessnessottawa.ca/documents/3rdReportCardonEndingHomelessnessOttawaJan-Dec2006-Sept2007.pdf>
- Beattie, S. et Mole, A. (2007). *Les ressources policières au Canada, 2007*. N°. 85-225XIE au catalogue. Ottawa: Statistique Canada. <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=85-225-XIF>
- Caledon Institute of Social Policy (2005). « Regina Inner City Community Partnership (RICCP) Welcomes ANC ». *Community Stories*, octobre.
- Centraide du Grand Toronto et le Conseil canadien de développement social. (2004). *Poverty by Postal Code: The Geography of Neighbourhood Poverty, City of Toronto, 1981-2001*. Toronto.
- Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC-ONU) (2002). *Principes directeurs applicables à la prévention du crime*. Onzième session la commission pour la prévention du crime et la justice pénale. New York: ECOSOC.
- Fédération canadienne des municipalités (FCM). (2007). *Énoncé de politique sur la sécurité et la prévention de la criminalité au sein des collectivités*. Ottawa: Comité permanent de la sécurité et de la prévention de la criminalité au sein des collectivités de la FCM. http://www.fcm.ca/french/policy_f/crime-f.pdf
- Fédération canadienne des municipalités (FCM). (2008). *Services policiers: l'équité, gage d'efficacité : Rapport sur les responsabilités et les ressources des services policiers au Canada*. Ottawa : FCM. <http://www.fcm.ca>
- Fitzgerald, R., Wisener, M. et Savoie, J. (2004). « Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Winnipeg ». *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice*, n° 4. N° 85-561-MIF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.
- Gannon, M. (2001). « Comparaisons de la criminalité entre le Canada et les États-Unis ». *Juristat*, 21(11). N° 85-002-XPF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.

- Gannon, M. (2005). *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats*. N° 85-565-XIF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.
<http://www.statcan.ca/francais/freepub/85-565-XIF/85-565-XIF2005001.pdf>
- Gannon, M. et Mihorean, K. (2005). « La victimisation criminelle au Canada, 2004 ». *Juristat*, 25(7). N° 85-002-XPB au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.
- Ginsler & Associates, Inc. (2006). *Reducing Violence by Enhancing Human and Social Development – A 40-Year Plan for Waterloo Region*.
www.preventingcrime.net/library/Violence%20Prevention%20Plan%202006%20-%20draft.pdf
- Groupe de travail national sur la prévention de la criminalité. (2007). *Bâtir un Canada plus sûr: Premier rapport du groupe de travail national sur la prévention de la criminalité*. Ottawa: Institut pour la prévention de la criminalité, Université d'Ottawa.
- Hastings, R. (2007). « Introduction du volume inaugural de la Revue de l'Institut de la prévention de la criminalité ». *Revue de l'IPC*, 1, 7-10. Ottawa: Institut pour la prévention de la criminalité, Université d'Ottawa. <http://www.socialsciences.uottawa.ca/ipc/pdf/kr1-intro-fr.pdf>
- Homel, P., Nutley, S., Webb, B. et Tilley, N. (2004). *Investing to Deliver: Reviewing the Implementation of the UK Crime Reduction Programme*. Londres : Home Office.
- Johnson, H. et Fraser, J. (2007). *Making Cities Safer: International Strategies and Practices*. Ottawa : Institut pour la prévention de la criminalité, Université d'Ottawa.
- Krug, E., Dahlberg, L., Mercy, J., Zwi, A. et Lozano, R. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève: Organisation mondiale de la santé.
- Linden, R. et Chaturvedi, R. (2005). « The need for comprehensive crime prevention planning: The case of motor vehicle theft ». *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 47(2): 251-270.
- Lyons, Venini and Associates, Ltd. (2006). *Community support Officers – An Evaluation of the Beltline Pilot Project*. Calgary.
- Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse. (2007). *Minister's Task Force on Safer Streets and Communities: Report to the Minister of Justice – May 2007* : Nouvelle-Écosse.
http://www.gov.ns.ca/just/minister/documents/moj_safeststreets_report_1.pdf

- Organisation mondiale de la santé (OMS). (2004). *Preventing violence: A guide to implementing the recommendations of the World Report on Violence and Health*. Genève.
- Peters, A. (2002). « Votre collectivité a-t-elle le bien-être de vos enfants à cœur ? ». [Is your community child-friendly?]. *Tendances sociales canadiennes*. N° 11-008 au catalogue. Hiver. Ottawa : Statistique Canada.
- Pottie Bunge, Johnson et Baldé. (2005). L'exploration des tendances de la criminalité au Canada. *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice*, n° 5. N° 85-561-MIF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.
- Roberts, J. et Hastings, R. (2007). « Public opinion and crime prevention: A review of international findings ». *Revue de l'IPC*, 1, 193-218. Ottawa: Institut pour la prévention de la criminalité, Université d'Ottawa. <http://www.socialsciences.uottawa.ca/ipc/pdf/kr8-roberts-hastings.pdf>
- Rosenbaum, D. 2007. « Police innovation post 1980: Assessing effectiveness and equity concerns in the information technology era ». *Revue de l'IPC*, 1, 11-46. Ottawa: Institut pour la prévention de la criminalité, Université d'Ottawa. <http://www.socialsciences.uottawa.ca/ipc/pdf/kr1-rosenbaum.pdf>
- Savoie, J., Bédard, F. et Collins, K. (2006). « Caractéristiques de quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal ». *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice*, n° 7. N° 85-561-MIF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.
- Shaw, M. (2001). *Le rôle des municipalités dans la sécurité de la collectivité*. Montréal : Centre international pour la prévention de la criminalité.
- Siggner, A. et Costa, R. (2005). « Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001 ». *Document analytique, Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement*. N° 89-613-MIF au catalogue – N° 008. Ottawa: Statistique Canada.
- Sigma Analytics. (2007). « City of Regina 2007 Omnibus Survey Final Report ». Regina. http://www.regina.ca/pdfs/2007_omnibus_survey.pdf
- Social Planning and Research Council of BC. (2005). *On our streets and in our shelters ... Results of the 2005 Greater Vancouver Homeless Count*. SPARC BC. Vancouver.
- SCHL (2006). Charette sur la planification communautaire et le logement dans le vieux quartier Nord de Saint-Jean, Nouveau Brunswick. *Le Point en Recherche*. Série technique 01-114. Ottawa: Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Wallace, M., Wisener, M. et Collins, K. (2006). « Caractéristiques de quartiers et répartition de la criminalité à Regina ». *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice*, n° 8. N° 85-561-MIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Waller, I. (2006). *Less law, more order: The truth about reducing crime*. Westport, CT: Greenwood Publishing.

RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES :

QUELQUES STRATÉGIES ET PRATIQUES CANADIENNES

Numéro 2 www.prevention-crime.ca



Annexe A

CADRE POUR L'ANALYSE ET LES CONSULTATIONS MUNICIPALES

1. Engagement antérieur de la municipalité dans des programmes/initiatives de prévention de la criminalité

- Les principaux programmes et initiatives au cours de 20 dernières années mis de l'avant par la municipalité en ce qui a trait à la sécurité urbaine et à la prévention de la criminalité
- L'impact de ces interventions et comment cet impact a-t-il été mesuré?
- Leçons tirées des initiatives et programmes antérieurs

2. Problèmes et enjeux actuels à l'échelle de la municipalité en matière de délinquance, de violence et d'insécurité

- Les principaux problèmes et défis liés à la criminalité et à l'insécurité auxquels la municipalité est confrontée?
- Les sources d'information utilisées pour analyser la nature, l'impact et les causes de ces problèmes
- Les services municipaux qui fournissent des données et qui contribuent à la compréhension de ces problèmes et de ces défis
- Accès à de l'information provenant de sources externes afin d'aider à comprendre la nature des enjeux locaux en matière de criminalité (données de recensement et autres données en provenance des agences et ministères fédéraux et provinciaux, écoles, groupes communautaires et ONG, gens d'affaires, etc.)

3. Importance stratégique de la sécurité et de la prévention de la criminalité au sein de votre municipalité

- La personne ou le comité permanent ou ad hoc responsable du dossier de la sécurité et de la prévention de la criminalité au Conseil municipal ou au Comité exécutif et leur mandat
- Comité consultatif comprenant des représentants d'autres institutions, des groupes communautaires et des citoyens
- La sécurité et la prévention de la criminalité comme enjeux lors des dernières élections municipales? Si c'est le cas et les engagements qui ont été pris à cet égard
- La sécurité et la prévention de la criminalité comme éléments clés dans le cadre du processus de planification stratégique de la municipalité, incluant des politiques plus précises
- L'impact au plan de la sécurité des activités et des projets de la municipalité pris en compte de façon systématique dans le processus de prise de décision
- Existence d'un centre de responsabilité pour la sécurité et la prévention de la criminalité au sein de l'appareil administratif municipal et le processus de coordination interservices en place

4. Initiatives et programmes de sécurité et de prévention de la criminalité en cours

- Les principaux programmes et initiatives actuellement en cours dans la municipalité en ce qui a trait à la sécurité et à la prévention de la criminalité, par ex. :

- Actions intégrées à l'échelle de l'ensemble de la municipalité
- Initiatives ciblant une thématique, telle que les jeunes, les femmes, les vols d'autos, etc.
- Programmes à l'échelle d'une zone géographique précise
- Comment ces initiatives et ces programmes ont été élaborés et quels services sont responsables de leur mise en œuvre
- Présence de partenaires externes impliqués dans la conception et dans la mise en œuvre de ces initiatives et de ces programmes
- Le budget de base et les ressources alloués à ces initiatives et à ces programmes, incluant l'accès à des sources extérieures de financement ou d'expertise
- Méthodes pour surveiller et mesurer le succès de ces initiatives et de ces programmes
- Stratégie de communication en appui à ces initiatives et à ces programmes
- La participation des citoyens et la façon dont ils sont consultés

5. Analyse critique et perspectives

- Les éléments clés qui assurent le succès des initiatives et des programmes municipaux en matière de sécurité et de prévention de la criminalité
- Les exemples des meilleures pratiques
- La façon de s'assurer que les meilleures pratiques soient durables et qu'elles puissent être répliquées
- L'élaboration ou la mise en œuvre d'un cadre global et intégré d'intervention en matière de sécurité et de prévention de la criminalité
- Les éléments nécessaires pour assurer un plus grand succès aux efforts de la municipalité en matière de sécurité et de prévention de la criminalité
- Les principaux obstacles et difficultés en vue d'une mise en œuvre réussie des interventions de prévention de la criminalité à l'échelle municipale

